

République Démocratique du Congo



4^{ème} Législature de la 3^{ème} République

COMMISSION SPECIALE
SESSION ORDINAIRE
DE MARS 2026

SYNTHESE NATIONALE DES
RAPPORTS DES VACANCES
PARLEMENTAIRES

POUR LA PERIODE DU 16 DECEMBRE 2025 AU 14 MARS 2026

KINSHASA, PALAIS DU PEUPLE
JUIN 2026



SYNTHESE NATIONALE DES RAPPORTS DES VACANCES PARLEMENTAIRES

POUR LA PERIODE DU 16 DECEMBRE 2025 AU 14 MARS 2026



«...Loin d'être de simples vacances (la période des vacances parlementaires) représente une mission essentielle des prérogatives qui nous sont dévolues.

Je tiens ainsi à rappeler avec insistance l'engagement qui nous incombe, celui de faire de ces vacances un temps de travail utile, dédié à l'écoute de nos concitoyens, à l'observation des réalités du terrain, notamment le suivi de la mise en oeuvre du PDL 145 territoires, et à la formulation de recommandations concrètes.

Il est impératif qu'au retour, chacun s'acquitte de son obligation de rédiger un rapport détaillé de ses vacances et de le déposer au Bureau du Sénat dans le délai.»

(Extrait de l'allocution prononcée à l'occasion de la clôture de la Session ordinaire de mars

Jean-Michel SAMA LUKONDE KYENGE
Président du Sénat

Les vacances parlementaires constituent un moment privilégié de l'exercice du mandat parlementaire. Elles offrent aux Sénatrices et Sénateurs l'opportunité de renouer un dialogue direct avec les populations de leurs provinces respectives, d'être à l'écoute de leurs préoccupations, de recueillir leurs attentes et d'évaluer leur perception de l'action publique. Cet exercice traduit l'attachement du Sénat aux principes de proximité, de redevabilité et de participation citoyenne qui fondent la démocratie représentative.

La présente Synthèse nationale des rapports des vacances parlementaires, couvrant la période du 16 décembre 2025 au 14 mars 2026, est le fruit de la consolidation des rapports transmis par les groupes provinciaux du Sénat. Elle restitue, de manière méthodique et objective, les principales préoccupations exprimées par les populations ainsi que les observations et recommandations formulées par les Sénatrices et Sénateurs au terme de leurs missions de terrain.

Au-delà d'un simple recueil d'informations, cette synthèse constitue un véritable instrument d'aide à la décision. Elle permet de dégager les tendances nationales, d'identifier les préoccupations communes aux différentes provinces, de mesurer les progrès accomplis dans la mise en œuvre des recommandations antérieurement formulées et de mettre en évidence les défis qui continuent d'interpeller les pouvoirs publics.

L'analyse des rapports révèle que, malgré des avancées observées dans certains secteurs, notamment en matière d'infrastructures et de développement local, les populations continuent d'exprimer de fortes préoccupations relatives à l'accès aux services sociaux de base, à l'approvisionnement en eau potable et en électricité, à l'état des infrastructures, à la sécurité, à l'assainissement ainsi qu'à d'autres questions essentielles touchant à leurs conditions de vie.

La présente édition met également un accent particulier sur le suivi des recommandations formulées par le Sénat depuis le début de la législature. Les réponses communiquées par certains membres du Gouvernement témoignent d'une dynamique encourageante de collaboration institutionnelle. Elles constituent un premier pas vers l'instauration d'un mécanisme plus efficace d'évaluation de la prise en compte des recommandations parlementaires et de renforcement de la redevabilité des institutions publiques.

Cette synthèse se veut ainsi un document de référence au service du contrôle parlementaire, de l'amélioration de la gouvernance publique et du renforcement du dialogue entre les institutions et les citoyens. Elle traduit la volonté du Sénat de demeurer à l'écoute des populations et de faire des préoccupations exprimées sur le terrain un levier d'action au service du développement harmonieux de toutes les provinces de la République.

Puisse ce document contribuer à une meilleure prise en compte des aspirations légitimes de nos concitoyens et à l'amélioration continue de l'action publique dans l'intérêt supérieur de la Nation.

Jean-Claude BAENDE ETAFE ELIKO
Rapporteur Adjoint du Sénat



SON EXCELLENCE FÉLIX ANTOINE TSHISEKEDI TSHILOMBO
PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO



LES MEMBRES DU BUREAU DU SENAT



Président
Jean-Michel SAMA LUKONDE KYENGE



Premier Vice-Président
José KALALA WA KALALA



Deuxième Vice-Président
Nobert BASENGEZI KATINTIMA



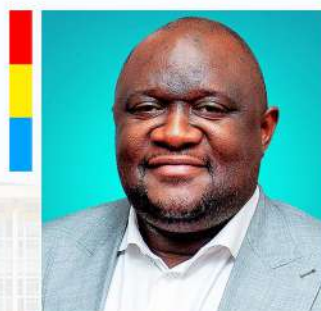
Rapporteure
**Néfertiti NGUDIANZA
BAYOKISA KISULA**



Rapporteur Adjoint
**Jean-Claude BAENDE
ETAFE ELIKO**



Questeur
**Sylvain MUKENGESHAYI
KABONGO**



Questeur Adjoint
Pascal OMANA BITIKA



Jean-Claude BAENDE ETAFE ELIKO
Rapporteur Adjoint du Sénat

***Président de la Commission Spéciale chargée de l'élaboration de la Synthèse Nationale
des rapports des vacances parlementaires de l'intercession de Décembre 2025-Mars 2026***



*Un aperçu du déroulement des travaux de la Commission spéciale chargée
de l'élaboration de la Synthèse nationale
des rapports des vacances parlementaires Inter-session de Décembre 2025 - Mars 2026*

SIGLES ET ABREVIATIONS

1. AC-CDI : Agence Nationale d'Implantation et de Coordination des Centres de Développement Intégré
2. ADF : Allied Democratic Forces (Forces Démocratiques Alliées)
3. AFC : Alliance Fleuve Congo
4. ANR : Agence Nationale des Renseignements
5. ANSER : Agence Nationale de l'Electrification et des Services Energétique en milieux Rural et Périurbain
6. AT : Administrateur du Territoire
7. BAD : Banque Africaine de Développement
8. BCC : Banque Centrale du Congo
9. BCeCo : Bureau Central de Coordination
10. BM : Banque Mondiale
11. BRALIMA : Brasseries, Limonaderies et Malteries
12. BRALIMA : Brasseries Limonaderies et Malteries
13. CCRCC : Commission Consultative de Règlement des Conflits Coutumiers
14. CDC-SPAP : Cellule de coordination et de Décision-Service de Planification, d'Analyse et du de Programmation
15. CDF : Franc Congolais
16. CDI : Centre de Développement Intégré
17. 17. CDR : Centrales de Distribution Régionales
18. CENI : Commission Electorale Nationale Indépendante
19. CNPR : Commission Nationale de Prévention Routière
20. CNS : Conseil National de Sécurité
21. CNSS : Caisse Nationale de Sécurité Sociale
22. CNSSAP : Caisse Nationale de Sécurité Sociale des Agents Publics de l'Etat
23. CODECO : Coopérative pour le Développement Economique au Congo
24. COMIGEM : Société Combinat Industriel de Gemena
25. DGDA : Direction Générale des Douanes et Accises
26. DGI : Direction Générale des Impôts
27. DGM : Direction Générale des Migrations
28. DGRAD : Direction Générale des Recettes Administratives, Judiciaires, Domaniales et de Participations
29. EDC : Electricité du Congo
30. EPSP : Enseignement Primaire, Secondaire et Professionnelle
31. EPST : Enseignement Primaire, Secondaire et Technique
32. ESU : Enseignement Supérieur et Universitaire
33. ETD : Entités Territoriales Décentralisées

34.FARDC	: Forces Armées de la République Démocratique du Congo
35.FEC	: Fédération des Entreprises du Congo
36.FFN	: Fonds Forestier National
37.Fonds PDSS	: Projet de Développement du Système de Santé
38.FONER	: Fonds National d'Entretien Routier
39.FRIVAO	: Fonds de Réparation et d'Indemnisation des Victimes des Activités illicites de l'Ouganda en RDC
40.GPS	: Global Positioning System
41. ICCN	: Institut Congolais pour la Conservation de la Nature
42.IGC	: Institut Géographique du Congo
43.IGF	: Inspection Générale des Finances
44.INERA	: Institut National d'Etudes et de Recherches Agronomiques
45.INPP	: Institut National de Préparation Professionnelle
46.ISP	: Institut Supérieur Pédagogique
47.ISP/BENDELA	: Institut Supérieur Pédagogique de Bendela
48.ISTA	: Institut Supérieur des Techniques Appliquées
49.ISTAKA	: Institut Supérieur Technique de Kananga
50.ISTM	: Institut Supérieur des Techniques Médicales
51. ITM	: Institut Technique Médical
52. LOGIRAD	: Logiciel de gestion des Recettes Administratives, Judiciaires, Domaniales et de Participation
53.M23	: Mouvement du 23 mars
54.MIBA	: Société Minière de Bakwanga
55.MPOX	: Monkeypox
56.MW	: Méga Watt
57.N.U	: Nouvelles unités
58.NP	: Non-payé
59.OACI	: Organisation de l'Aviation Civile Internationale
60.OCC	: Office Congolais de Contrôle
61. ODD	: Objectifs de Développement Durable
62.ONAFITEX	: Office National des fibres Textiles
63.ONATRA	: Office National de Transport, actuellement Société commerciale des Transports et des ports (SCTP)
64.ONEM	: Office National de l'Emploi
65.ONG	: Organisation Non Gouvernementale
66.OVD	: Office des Voiries et Drainage
67.OVDA	: Office des Voies de Desserte Agricole
68.OVG	: Observatoire Volcanique de Goma
69.PADD	: Projet d'Aménagement et de Développement Durable
70.PDL-145T	: Programme de Développement Local des 145 Territoires
71. PME	: Petites et Moyennes Entreprises
72.PNC	: Police Nationale Congolaise

73.PNUD	: Programme des Nations Unies pour le Développement
74.PPBAC	: Plan Provincial de Biodiversité et d'Adaptation Climatique
75.PPP	: Partenariat Public-Privé
76.RAS	: Rien à signaler
77.RCA	: République Centrafricaine
78.RDC	: République Démocratique du Congo
79.RDF	: Forces de Défense du Rwanda
80.REDD+	: Réduction des Emissions dues à la Déforestation et à la Dégradation des forêts
81.REGIDESO	: Régie Congolaise de Distribution d'Eau
82.RN	: Route Nationale
83.RPP	: Rôle des Prises à Partie
84.RSE	: Responsabilité Sociale des Entreprises
85.RTNC	: Radio-Télévision Nationale Congolaise
86.RVA	: Régie des Voies Aériennes
87.SACIM	: Société Anhui-Congo d'Investissement Minier
88.SAEMAPE	: Service d'Assistance et d'Encadrement de l'Exploitation Minière Artisanale et à Petite Échelle
89.SCPT	: Société Congolaise des Postes et Télécommunications
90.SEP	: Services des Entreprises Pétrolières Congolaises
91.SICOHYDRO	: Sino-Congolaise Hydroélectrique de Busanga
92.SNCC	: Société Nationale des Chemins de fer du Congo
93.SNEL	: Société Nationale d'Electricité
94.SONAHYDROC	: Société Nationale des Hydrocarbures du Congo
95.SORGERIE	: Société de Réalisation des Gérances et d'Investissements
96.SORGERIE	: Société de Réalisation des Gérances et d'investissement
97.SOTEXKI	: Société Textile de Kisangani
98.SOUS-CIAT	: Sous- Commissariat d'Inspection d'Arrondissement de la Police
99.TFM	: Tenke Fungurume Mining
100.UE	: Union Européenne
101.UNESCO	: United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization (Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture)
102.UNIBRA	: Union des Brasseries
103.UNICEF	: United Nations International Children's Emergency Fund (Fonds des Nations Unies pour l'Enfance)
104.UPDF	: Uganda People's Defence Forces (Forces de défense du Peuple Ougandais)
105.USD	: United States Dollar (Dollar américain)
106.ZEA	: Zone d'Exploitation Artisanale

INTRODUCTION

La présente Synthèse nationale des rapports des vacances parlementaires s'inscrit dans le cadre de l'exercice de la mission constitutionnelle de représentation dévolue aux Sénateurs par l'article 104 alinéa 2 de la Constitution ainsi que de l'obligation mise à leur charge par l'article 240 du Règlement Intérieur du Sénat.

À cet effet, pendant les vacances parlementaires, chaque sénateur recueille les préoccupations des populations et dresse un rapport portant sur la vie politique, économique, sociale et culturelle de son entité et propose des pistes de solutions.

Élaboré sur base des synthèses provinciales des rapports des vacances parlementaires, le présent document constitue une compilation des principales préoccupations exprimées par les populations, des progrès enregistrés dans les différents secteurs de la vie nationale, des difficultés rencontrées ainsi que des solutions proposées en vue d'améliorer la gouvernance et les conditions de vie des citoyens.

À cette occasion, les Sénateurs ont mené des consultations élargies avec les autorités politico-administratives, les acteurs judiciaires et sécuritaires, les autorités coutumières ainsi que les différentes couches sociales. Ces échanges ont permis d'établir un état des lieux objectif des progrès enregistrés, tout en mettant en évidence les défis persistants qui entravent le développement harmonieux des provinces.

Ce document constitue ainsi un outil d'aide à la décision et de plaidoyer destiné à orienter les interventions des pouvoirs publics et à renforcer l'efficacité de l'action gouvernementale tant au niveau national que provincial.

En outre, il dresse un tableau des problèmes relevés dans les secteurs politico-administratif, juridique, sécuritaire, économique et socioculturel des différentes provinces et formule des résolutions ainsi que des recommandations appropriées.

Il couvre la période du 16 décembre 2025 au 14 mars 2026.

Il comprend, outre l'introduction et la conclusion, quatre chapitres, à savoir :

Chapitre 1 : Des progrès enregistrés ;

Chapitre 2 : Des problèmes communs et des recommandations ;

Chapitre 3 : Des problèmes spécifiques et des recommandations ;

Chapitre 4 : Des résolutions.

CHAPITRE 1^{er} : DES PROGRES ENREGISTRÉS

Dans le cadre des échanges menés par les Sénateurs au cours de leurs vacances parlementaires, plusieurs avancées significatives ont été relevées dans les différentes provinces de la République. Ces progrès traduisent les efforts conjugués du Gouvernement central, des Exécutifs provinciaux, des partenaires au développement tant internationaux que nationaux ainsi que des populations locales en faveur de la paix, de la stabilité et du développement socio-économique du pays, à savoir :

I. DANS LE SECTEUR POLITICO-ADMINISTRATIF ET JURIDIQUE

Les Sénateurs ont relevé les avancées suivantes :

- le fonctionnement harmonieux des institutions provinciales dans la province de l'Équateur ;
- le paiement de quelques mois d'arriérés des émoluments des Députés provinciaux ;
- la mécanisation effective et la mise à la retraite de plusieurs fonctionnaires de l'État ;
- la prise en compte des conflits fonciers dans le secteur de Lubuya-Bera par les autorités provinciales en vue de rechercher des solutions durables aux litiges liés à la gestion des terres coutumières dans la province de la Tshopo ;
- le démarrage du processus de réorganisation du FRIVAO, marqué notamment par la réhabilitation de l'ancien Coordonnateur à la tête du Comité de gestion, suscitant l'espoir des victimes quant à leur indemnisation ;
- la nomination de nouveaux membres au sein de certains Gouvernements provinciaux ainsi que la désignation de nouveaux animateurs des régies financières provinciales en vue d'améliorer leur efficacité ;
- les visites d'itinérance des autorités provinciales dans les territoires, accompagnées de la tenue des Conseils de sécurité sous la conduite des Gouverneurs de province.

II. DANS LE SECTEUR SÉCURITAIRE

Les progrès enregistrés concernent notamment :

- la situation sécuritaire relativement calme observée dans les provinces non occupées par l'ennemi Rwanda et ses supplétifs de l'AFC/M23 ;
- la mobilisation de la population, des Forces Armées de la République Démocratique du Congo, de la Police Nationale Congolaise, des autorités coutumières, des élus, des opérateurs économiques et de la société civile pour la défense de l'intégrité territoriale face à l'agression perpétrée par le Rwanda et ses supplétifs de l'AFC/M23 ;
- l'engouement et l'enrôlement massifs des jeunes au sein des Forces Armées de la République Démocratique du Congo ;
- la poursuite de la lutte contre le banditisme urbain et les autres formes d'insécurité à Kinshasa ;
- la poursuite de la démobilisation des éléments de la milice Mobondo et leur réinsertion sociale ;
- la réconciliation et l'amélioration progressive du vivre-ensemble entre les communautés Mbole et Lengola dans la province de la Tshopo ;
- la consolidation de la paix entre les communautés Zande du territoire de Dungu et Logo-Ogambi du territoire de Faradje dans la province de Haut-Uélé ;
- le renforcement de la confiance de la population envers les actions diplomatiques et sécuritaires entreprises par le Président de la République notamment à travers la signature des accords de Washington et par les avancées enregistrées aux fronts par nos vaillants militaires appuyés par le groupe d'auto-défense dit WAZALENDU pour la défense du territoire national.

III. DANS LE SECTEUR ÉCONOMIQUE

Les principales avancées observées sont les suivantes :

- la réhabilitation de plusieurs axes routiers stratégiques, notamment 17 Km du boulevard Félix-Antoine Tshisekedi ainsi que plusieurs tronçons routiers dans les villes de Mbandaka et de Boende ainsi que dans les provinces du Haut-Katanga et de la Mongala ;
- l'accélération des travaux de réhabilitation de la voirie urbaine, particulièrement dans la ville de Kinshasa ;

- l'amélioration des principales infrastructures routières et de la desserte en électricité dans la ville de Kisangani ;
- l'acquisition et la mise à disposition de véhicules, jeeps et motos au profit des administrations publiques et des services de sécurité ;
- l'acquisition de véhicules destinés à renforcer les capacités opérationnelles de la Mairie de Lubumbashi, notamment dans le cadre de la police d'hygiène dans la province du Haut-Katanga;
- la réfection et la réhabilitation des voies publiques urbaines dans plusieurs provinces ;
- la construction et la mise en service des ponts Bomokandi et Embo dans la province du Kongo-Central ;
- la réhabilitation d'une partie importante de la Route Nationale n°26 ainsi que de plusieurs routes de desserte agricole ;
- le lancement de plusieurs projets agricoles dans les filières café, cacao et palmier à huile ;
- l'approvisionnement régulier de certaines provinces en produits manufacturés, pétroliers et alimentaires ;
- la rénovation de grands marchés urbains, notamment dans la ville de Kananga dans la province du Kasai Central;
- l'encouragement et l'encadrement des petites et moyennes entreprises ainsi que des coopératives agricoles ;
- l'avancement significatif de plusieurs chantiers d'infrastructures de grande envergure ;
- la poursuite des travaux de la route Kananga-Kalamba Mbuji, axe stratégique de désenclavement et d'intégration régionale dans la province du Kasai Central ;
- l'évolution des travaux de la route Kananga - Mbuji-Mayi, corridor essentiel pour les échanges interprovinciaux ;
- les travaux de construction de l'aérogare de l'aéroport de Kananga, destinés à renforcer la connectivité nationale et internationale.

IV.DANS LE SECTEUR SOCIOCULTUREL

Les Sénateurs ont également constaté les avancées suivantes :

- la poursuite de la mise en œuvre effective de la gratuité de l'enseignement de base, ayant contribué à l'accroissement du taux de scolarisation et à l'allègement des charges des ménages ;

- la construction de nouvelles infrastructures scolaires dans le cadre du Programme de Développement Local des 145 Territoires (PDL-145T) ;
- le début de la mise en œuvre du programme pilote de la Couverture Santé Universelle, notamment dans son volet relatif à la gratuité de la maternité ;
- l'inauguration de l'Université de Kananga dans la province du Kasaï Central par le Président de la République ;
- l'équipement de certaines structures sanitaires en produits pharmaceutiques lors des missions d'itinérance des autorités provinciales ;
- l'amélioration de l'accessibilité aux soins de santé primaires, la construction d'établissements sanitaires et la réhabilitation d'infrastructures scolaires dans la province du Kwilu.

CHAPITRE 2 : DES PROBLÈMES COMMUNS À TOUTES LES PROVINCES ET DES RECOMMANDATIONS

Ce chapitre présente les problèmes communs à toutes les provinces assorties des recommandations y relatives.

N°	PROBLÈMES	RECOMMANDATIONS	MINISTÈRES, INSTITUTIONS ET SERVICES CONCERNÉS
I. POLITIQUE, ADMINISTRATIF ET JURIDIQUE			
1	Persistance de l'irrégularité de paiement des émoluments des députés provinciaux et des frais de fonctionnement des Assemblées provinciales.	Régulariser le paiement des émoluments des Députés provinciaux et des frais de fonctionnement des Assemblées provinciales.	- Ministère des Finances ; - Ministère du Budget.
2	Insuffisance des crédits alloués au titre des frais de fonctionnement des Entités Territoriales Décentralisées (ETD) ainsi que l'intermittence constatée dans leur mise à disposition effective.	Veiller à l'augmentation et à la régularité du paiement des crédits affectés au fonctionnement des Entités Territoriales Décentralisées (ETD).	- Ministères du Budget ; - Ministère des Finances ; - Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières.
3	- Pléthore d'agents Nouvelles Unités (NU) et Non Payés (NP) au sein de l'Administration publique, particulièrement dans les secteurs de l'Enseignement et de la Santé ; - Nombre très élevé de personnel fictif dans le secteur de santé affecté dans des zones de santé des Provinces.	- Procéder à un contrôle des effectifs dans l'administration publique en vue de régulariser la situation administrative et la paie de tous les agents publics ; - Définir et mettre en œuvre une politique salariale nationale réaliste et conforme aux textes légaux ; - Voter un budget adéquat garantissant la mécanisation et le paiement des nouvelles unités.	- Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières ; - Ministère de la Fonction Publique, Modernisation de l'Administration et Innovation du service public ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances ; - Ministère de la Santé Publique, Hygiène et Prévoyance Sociale ; - Ministère de l'Education nationale et Nouvelle citoyenneté ; - Ministère de l'Enseignement Supérieur, Universitaire, Recherche scientifique et Innovation.
4	Non bancarisation de plusieurs agents de l'Etat.	Accélérer le processus de bancarisation des agents de l'Etat.	- Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.

N°	PROBLEMES	RECOMMANDATIONS	INSTITUTIONS, MINISTÈRES ET SERVICES CONCERNÉS
I. POLITIQUE, ADMINISTRATIF ET JURIDIQUE			
5	Non-respect des dispositions constitutionnelles relatives à la répartition des recettes à caractère national entre le pouvoir central et les provinces, notamment en ce qui concerne la retenue à la source de 40 % destinée aux provinces.	Assurer l'application effective des dispositions Constitutionnelles plus spécifiquement article 175 al. 2 et des dispositions de la loi n°08/012 du 31 Juillet 2008 sur la Libre Administration des Provinces qui consacrent la retenue à la source de quarante pour cent (40 %) des recettes à caractère national au profit des provinces.	- Ministère du Budget ; - Ministère des Finances ; - Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières.
6	Persistance des conflits coutumiers et fonciers.	- Régler ces conflits et faire respecter la loi portant statut des chefs coutumiers ainsi que la loi foncière ; - Garantir une gestion rigoureuse des terres et propriétés ; - Mettre en place une Commission Consultative de Règlement des Conflits Coutumiers (CCRCC) tant au niveau Provincial que des Chefferies et Secteurs ; - Organiser des ateliers de renforcement de Capacité des Chefs Coutumiers et des	- Ministère de l'Intérieur Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières ; - Ministère des Affaires Foncières.
7	Non opérationnalisation de la Caisse Nationale de Péréquation.	Rendre opérationnelle et effective la Caisse Nationale de Péréquation.	- Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.
8	Faiblesse dans l'effectivité de la politique générale de la retraite des agents et cadres de l'administration publique.	- Renforcer la mise en œuvre de la politique de retraite des agents et cadres de l'administration publique ; - Rapprocher les services compétents des agents concernés.	Ministère de la Fonction Publique, Modernisation de l'Administration et Innovation du Service Public.
9	Insuffisance du suivi de l'exécution du Programme de Développement Local des 145 Territoires (PDL-145 T).	Renforcer le suivi régulier et l'évaluation régulière des activités de ce projet.	- Ministère du Plan et de la Coordination de l'Aide au Développement ; - Ministère du Budget. - Ministère des Finances.
10	Délabrement avancé et généralisé des infrastructures scolaires et manque des équipements de base, tels que les bancs et pupitres.	- Réhabiliter les infrastructures scolaires ; - Doter les établissements des équipements adéquats et de programme national de différentes disciplines.	- Ministère des Infrastructures et Travaux Publics ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances ; - Ministère de l'Education Nationale et Nouvelle Citoyenneté.

11	Manque de viabilité des certains services de l'Administration Publique.	Rendre viable les conditions de travail des services de l'Administration Publique : - Maîtriser les effectifs ; - Régulariser les situations administratives et salariales ; - Moderniser la gestion des ressources humaines ; - Sécuriser le financement de l'administration.	Ministère de la Fonction Publique, Modernisation de l'Administration et Innovation du Service Public.
12	Tracasseries administratives et routières par les agents de l'ordre.	- Affecter les agents de la Police Nationale Congolaise qualifiés à la circulation routière ; - Sanctionner les auteurs ; - Renforcer le contrôle hiérarchique ; - Améliorer la rémunération des agents de l'ordre.	- Ministère de la Défense Nationale et Anciens Combattants ; - Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières.
13	Baisse de la qualité de l'enseignement dans les établissements supérieurs.	- Recruter des personnels qualifiés dans ces établissements ; - Renforcer les capacités des enseignants.	- Ministère de l'Enseignement Supérieur, Universitaire, Recherche Scientifique et Innovation ; - Ministère de l'Education Nationale et Nouvelle Citoyenneté.
14	Modicité des traitements, salaires et différentes primes dus aux fonctionnaires et agents et persistance de l'irrégularité dans leur paiement.	- Assurer la régularité de la paie des salaires, traitements et des primes dus aux fonctionnaires et agents de l'État ; - Réajuster et payer régulièrement les salaires des fonctionnaires de l'Etat.	- Ministère de la Fonction Publique, Modernisation de l'Administration et Innovation du Service Public ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.
15	Spoliation et détournement des biens du domaine tant public que privé de l'Etat.	- Inventorier et créer un répertoire numériques des biens du domaine public et privé de l'Etat ; - Prendre les mesures disciplinaires, administratives ou pénales prévues par la loi à l'encontre des auteurs ; - Mettre en place un mécanisme de protection et de récupération des biens du domaine public et privé de l'Etat ; - Revisiter tous les actes pris par les différentes autorités dans le domaine mobilier et immobilier ; - Déferer les auteurs de la spoliation devant les juridictions compétentes ; - Renforcer la protection du patrimoine immobilier de	- l'État. - Ministère des Affaires Foncières ; - Ministère de la Justice et Garde des Sceaux ; - Ministère des Infrastructures et Travaux Publics ; - Ministère de l'Urbanisme et Habitat.

16	Stagnation de la carrière administrative de certains agents (enseignants, personnel médical et autres fonctionnaires) en raison de l'absence d'avancement en grade.	Appliquer strictement la loi portant statut des agents de carrière des services publics de l'Etat notamment en matière d'avancement en grade.	- Ministère de la Fonction Publique, Modernisation de l'Administration et Innovation du Service public ; - Ministère du Budget, - Ministère des Finances.
17	Persistance des tracasseries et exactions contre la population dans certains coins des provinces avec application des amendes excessives par certains Officier de Police Judiciaire et agents de sécurité.	- Renforcer le contrôle des forces de défense et de sécurité déployées dans chaque coin de la province ; - Définir clairement la nomenclature des amendes (taxes).	- Ministère de la Défense Nationale et des Anciens Combattants ; - Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières ; - Ministère de la Justice et Garde des Sceaux.
18	- Arrestations arbitraires et extorsion des fonds des paisibles citoyens par certains éléments de la Police Nationale Congolaise et des Forces Armées de la République Démocratique du Congo ; - Exercice abusif de procédures administratives, policières et militaires.	- Interdire formellement tout recours à des arrestations arbitraires et aux pratiques d'extorsion par les forces de l'ordre et les autorités administratives ou militaires ; - Garantir le respect strict des droits constitutionnels et des libertés fondamentales des citoyens, notamment le droit à la sécurité et à la protection contre toute forme de harcèlement ou d'extorsion ; - Identifier et sanctionner, conformément à la loi, les agents administratifs, policiers ou militaires coupables de ces abus. - Mettre en place un mécanisme de contrôle interne et externe permettant de prévenir et de détecter ces pratiques. - Sensibiliser et former les agents de l'administration, de la police et de l'armée sur les obligations légales et déontologiques liées à l'exercice de leurs fonctions. - Créer un mécanisme accessible aux citoyens pour dénoncer anonymement les cas d'abus, avec suivi et traitement effectif des plaintes. - Renforcer la supervision et le contrôle hiérarchique des services administratifs, policiers et militaires par les autorités compétentes. - Assurer la coopération entre les ministères de la Justice et Garde des Sceaux, de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières ainsi que les 2 organes de contrôle parlementaires pour faire respecter la légalité et protéger les citoyens.	- Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières ; - Ministère de la Défense Nationale et Anciens Combattants. - Ministère de la Justice et Garde des Sceaux.

19	Affaiblissement manifeste de l'autorité de l'État sur l'ensemble du territoire national.	- Déployer les administrations locales, les forces de sécurité et les services publics essentiels de manière cohérente et coordonnée pour garantir l'exercice effectif de l'autorité de l'État ; - Renforcer les capacités opérationnelles des forces de police, de l'armée et des autres services de sécurité, tout en veillant au respect strict des droits humains et des procédures légales ; - Mettre en place des mécanismes de supervision et de contrôle pour prévenir tout abus ou dysfonctionnement des forces de l'ordre ; - Appliquer strictement les lois et règlements en vigueur afin d'assurer la légitimité et l'efficacité de l'action de l'État sur tout le territoire ; - Élaborer et diffuser des directives claires aux autorités locales et aux services déconcentrés sur leurs missions et responsabilités pour consolider l'autorité publique ; - Mettre en place un système de suivi et d'évaluation périodique de l'exercice de l'autorité de l'État, incluant des indicateurs mesurables sur la présence administrative, la sécurité et la prestation des services publics.	- Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières ; - Ministère de la Justice et Garde des Sceaux ; - Ministère de la Défense Nationale et des Anciens combattants ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.
20	Insuffisance de sous-commissariats dans les différents territoires et communes.	Multiplier les sous Commissariats dans des différents territoires et leur doter de moyens de mobilité pour l'accomplissement de leur mission.	Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières.
21	Absence d'agences de banques commerciales dans plusieurs territoires limitant l'accès des populations aux services financiers et bancaires.	- Encourager et faciliter l'implantation d'agences de banques commerciales dans tous les territoires ; - Prévoir des incitations légales et fiscales pour les banques qui étendent leurs services aux zones sous-desservies ; - Développer et soutenir les services de banque mobile et de microfinance afin de pallier l'absence d'agences physiques ; - Encourager la collaboration entre banques et coopératives locales pour élargir l'accès aux services financiers ;	- Ministère des Finances ; - Banque Centrale du Congo.

		- Mettre en place un mécanisme de suivi de la couverture bancaire dans la province, avec indicateurs précis sur le nombre d'agences, de guichets automatiques et de services numériques disponibles ; - Assurer la coordination entre le Ministère des Finances, la Banque Centrale et les autorités provinciales pour faciliter l'ouverture et le fonctionnement des agences bancaires ; - Garantir la sécurité juridique et opérationnelle des banques dans les territoires où ces dernières s'implantent.	
22	Manque de suivi des politiques publiques.	Renforcer les mécanismes de contrôle au niveau du Gouvernement.	Premier Ministre.
23	Manque de subventions et mauvais état des établissements pénitentiaires.	Subventionner et réhabiliter les établissements pénitentiaires.	- Ministère de la Justice et Garde des Sceaux ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances ; - Ministère des Infrastructures et Travaux Publics.
24	Non-paiement des salaires et primes aux différents animateurs des entités décentralisées.	Assurer le paiement des salaires et autres avantages sociaux.	- Ministère de la Fonction Publique, Modernisation de l'Administration et Innovation ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.
25	Non-respect des échéances de paie des agents de l'État par les banques commerciales et par d'autres structures en charge de la paie.	Renforcer le suivi des opérations de paie auprès des banques commerciales et des autres structures en charge de la paie des agents et fonctionnaires de l'État.	- Ministère des Finances ; - Banque Centrale du Congo ; - Ministère du Budget ; - Ministère de la Fonction Publique, Modernisation de l'administration et Innovation.
26	Manque de collaboration entre les membres des Conseils communaux et les Bourgmestres des communes à la suite de la non organisation des élections au niveau de l'exécutif local.	Organiser les élections des Conseillers Urbains, Bourgmestres et maires.	- Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières ; - Ministère des Finances.
27	Erection des barrières illégales.	Supprimer les barrières illégales.	- Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières ; - Ministère de la Défense Nationale et Anciens Combattants.
28	Etat de délabrement avancé des immeubles du patrimoine privé de l'État.	Réhabiliter les bâtiments publics identifiés.	- Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat ; - Ministère des Infrastructures et des Travaux publics.

29	Manipulation de la population par les partis politiques de l'opposition et une frange des organisations de la société civile autour des débats liés à la révision ou le changement de la Constitution ainsi qu'aux accords de Washington.	Organisation des campagnes de clarification des défis et enjeux réels auxquels la RDC fait face présentement pour sa survie comme nation et Etat souverain ainsi que du bien fondé des démarches projetées.	- Ministère de la Communication et Médias ; - Ministère de la Jeunesse et Éveil Patriotique ; - Ministère de l'Éducation Nationale et Nouvelle citoyenneté.
30	Déficit qualitatif et quantitatif des magistrats entraînant une mauvaise administration de la justice.	Recruter et former les magistrats ainsi qu'autres personnels faisant carrière dans l'administration judiciaire.	- Ministère de la Justice et Garde des Sceaux ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.
31	Etat de délabrement avancé et surpeuplement des prisons et autres maisons carcérales.	- Réhabiliter et construire de nouvelles infrastructures pénitentiaires ; - Désengorger les maisons carcérales.	- Ministère des Infrastructures et des Travaux Publics ; - Ministère de la Justice et Garde des Sceaux ; - Ministère du Budget - Ministère des Finances.
32	Irrégularité de paiement des Administrateurs des Territoires et leurs adjoints y compris les frais de fonctionnement pour chaque Territoire.	Régulariser le paiement des Administrateurs du Territoire et leurs adjoints ainsi que les frais de fonctionnement.	- Ministère des Finances ; - Ministère du Budget.
33	Etat délabrement avancé et surpeuplement des prisons et autres maisons carcérales.	- Réhabiliter et construire de nouvelles infrastructures pénitentiaires ; - Désengorger les maisons carcérales.	- Ministère des Infrastructures et des Travaux Publics ; - Ministère de la Justice et Garde des Sceaux ; - Ministère du Budget - Ministère des Finances.
34	Insuffisance et délabrement des infrastructures judiciaires.	Réhabiliter et construire les infrastructures judiciaires.	- Ministère de la Justice et Garde des Sceaux ; - Ministère des Infrastructures et Travaux Publics ; - Ministère du Budget, - Ministère des Finances.
35	Non rémunération des Conseillers Municipaux.	Aligner la paie des Conseillers Municipaux au budget national et leur assurer une mise à disposition régulière des frais de fonctionnement.	- Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires coutumières ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.
36	Persistance des tensions et violences politiques, notamment entre jeunes des partis politiques Membres de l'Union Sacrée. Ces tensions, parfois violentes et sources de troubles de l'ordre public, se produisent autour de la gestion des parkings des arrêts de bus ou des barrières improvisées et illégales dans les Villes et ou Territoires. Devant la politisation de ces conflits de gestion des « territoires » d'influence, la Police Nationale est souvent forcée de rester prudente et inactive, n'intervenant que tard plutôt que préventivement. Ces tensions nourrissent malheureusement parfois la haine et l'intolérance au sein des communautés urbaines ou locales.	- Restaurer la discipline et l'autorité de la Police Nationale ; - Faire cesser l'immixtion des partis politiques dans les responsabilités échues aux seuls services de l'Etat ; - Sanctionner toute récidive.	- Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires coutumières ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.

37	- Insuffisance d'infrastructures routières, hospitalières et de ponts ; - Délabrement très avancé des routes affectant la vie quotidienne des habitants et leur accès aux services de base ; - Non implication des l'Assemblées provinciales dans le contrôle des travaux du PDL 145 T, cela n'est pas définie et elle a du mal à contrôler les travaux ; - Plusieurs ouvrages sont à ce jour inachevés et nécessitent une implication du Gouvernement ; - Dégradation de plusieurs voies de circulations : faute d'entretiens diligents, les nids de poules voire des flaques d'eau se multipliant sur plusieurs artères des Villes, y compris les plus grandes artères.	- Accélérer les programmes de développement des infrastructures sociales (routes, ponts...) - Mobiliser les financements publics et privés avec un suivi rigoureux pour la réhabilitation des infrastructures - Intégrer les Assemblées provinciale dans le contrôle des travaux ; - Construire et réfectionner les routes qui risquent de se dégrader irrémédiablement, curer les caniveaux.	- Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières ; - Ministère du Plan et Coordination de l'aide au développement ; - Ministère d'Infrastructures et Travaux Publics ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.
38	- Paralysie de l'appareil judiciaire par l'absence quasi-totale de juges et magistrats dans les Cours et Tribunaux de Grande Instance ; - Vacance prolongée des sièges de juges ; - Faible accès de la population à la justice.	- Affecter et déployer immédiatement de nouveaux magistrats et des juges pour pallier au refus de ceux affectés de rejoindre leurs postes d'attaches ; - Sensibiliser les populations sur l'importance de connaître ses droits ; - Rendre opérationnel les tribunaux de paix dans tous les territoires ; - Réhabiliter et/ou construire selon les standards internationaux des infrastructures judiciaires, pénitentiaires et les logements des magistrats et personnel judiciaire ; 2 - Améliorer des conditions de travail des Agents de l'administration judiciaire ; - Accélérer des procédures pré-juridictionnelles.	Ministère de la Justice et Garde des Sceaux.
39	Prolifération des érosions du fait des facteurs naturels et humains, due notamment à l'urbanisation non planifiée, construction sur les pentes et ravins, absence drainage adéquat, le rejet incontrôlé, déforestation, agriculture inadaptée, surpâturage, exploitation minière et extraction des sables ect.	- Construire, réhabiliter et équiper d'anciennes infrastructures de la justice et des centres pénitentiaires. - Interdire les constructions à risque ; faire respecter les normes urbanistiques ; - Lutter contre les érosions.	- Ministère des Affaires Foncières ; - Ministère de l'Urbanisme et Habitat ; - Ministère d'Infrastructures et Travaux Publics.

40	Absence de politique de gestion des déchets.	- Sensibiliser la population à la gestion des déchets ; - Préserver la qualité des ressources en eau ; - Mettre en place une politique de financement permanent pour le ramassage des déchets sur les routes et les curages des rivières et des caniveaux.	- Ministère de l'Environnement, Développement Durable et Nouvelle économie du Climat ; - Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières ; - Ministère de la Jeunesse et Eveil Patriotique ; - Ministère des Infrastructures et Travaux Publics ; - Ministère de la Communication et Médias ; - Ministère des Ressources Hydrauliques et Electricité.
41	Impraticabilité des routes reliant les territoires aux Chefs-lieux des provinces.	Réhabiliter ces routes.	- Ministère des Infrastructures, et Travaux publics ; - Ministère des Finances.

II. SECURITAIRE

1	Résurgence du banditisme Urbano-Rural.	- Intensifier la présence policière et des forces de sécurité dans les zones urbaines à risque, avec des patrouilles régulières et des opérations ciblées contre les bandes criminelles ; - Mettre en place des unités spécialisées de prévention et de répression du banditisme et de la criminalité juvénile ; - Développer des programmes de prévention de la criminalité juvénile, incluant l'éducation, la formation professionnelle et l'accompagnement psychosocial ; - Favoriser la réinsertion des jeunes délinquants par des mesures éducatives et socio-économiques adaptées, en collaboration avec les services sociaux et les organisations communautaires ; - Assurer l'application stricte des lois pénales et de protection de l'enfance à l'égard des auteurs de délits, en garantissant un traitement rapide et équitable devant la justice ; - Mettre en place des mécanismes de suivi judiciaire et pénal des récidivistes afin de prévenir la répétition des actes criminels ; - Renforcer la coordination entre le Ministère de l'Intérieur, le Ministère de la Justice, le Ministère de la Jeunesse et les autorités locales pour une approche intégrée de sécurité et de prévention ;	- Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières ; - Ministère de la Justice et Garde des Sceaux ; - Ministère de la Formation Professionnelle ; - Ministère de la Jeunesse et Eveil Patriotique.
----------	--	---	--

2		- Encourager la participation des communautés locales, des écoles et des organisations de la société civile dans la prévention et la lutte contre la criminalité ; - Mettre en place un système de collecte de données et d'indicateurs sur le banditisme et la criminalité juvénile afin de guider les politiques publiques et mesurer l'efficacité des interventions ; - Prévoir des Rapports périodiques aux autorités gouvernementales et aux organes parlementaires sur l'évolution de la criminalité urbaine et les mesures correctives adoptées.	
3	Insuffisance d'effectifs et d'équipements au sein des services de défense et de sécurité.	Appliquer l'Ordonnance-loi n°22/019 du 28 juillet 2022 portant programmation militaire et celle de la PNC n°25/047 du 1er juillet 2025 portant programmation de la mise en œuvre de la Police Nationale pour la période 2026 – 2030.	- Ministère de la Défense Nationale et des Anciens combattants ; - Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.
4	Manque de collaboration entre les différents services en charge de la sécurité et du maintien de l'ordre public.	Promouvoir une bonne collaboration et coordination entre les différents services en charge de la sécurité et du maintien de l'ordre public.	- Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières ; - Ministère de la Défense Nationale et Anciens Combattants.
5	Comportement incontrôlé de certains éléments de l'armée, de la police et des services de sécurité, caractérisé par des abus de pouvoir, des détentions arbitraires, des actes d'intimidation et d'extorsion de fonds, compromettant la sécurité des citoyens et l'autorité de l'État.	- Mettre en place des mécanismes stricts de supervision et de contrôle des agents de l'armée, de la police et des services de sécurité afin de prévenir les abus. - Appliquer sans délai les sanctions disciplinaires, administratives et pénales prévues par la loi contre les agents coupables de comportements abusifs. - Développer des programmes de formation continue pour tous les agents, axés sur les droits humains, le respect des lois et règlements, ainsi que l'éthique professionnelle. - Sensibiliser le personnel sur les conséquences juridiques et institutionnelles des comportements abusifs et de l'utilisation disproportionnée de la force. - Mettre en place un système accessible et sécurisé pour permettre aux citoyens de dénoncer les abus, avec traitement effectif et suivi des plaintes ; - Assurer la protection des victimes et des témoins contre toute forme de représailles.	- Ministère de la Défense Nationale et Anciens Combattants ; - Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires coutumières ; - Ministère de la Justice et Garde des Sceaux.

		- Renforcer la coordination entre le ministère de la Défense, le Ministère de l'Intérieur, le ministère de la Justice et les autorités locales pour garantir une approche intégrée de contrôle et de prévention des abus. - Organiser les inspections régulières et des audits des services de sécurité par des organes indépendants, y compris le Parlement et la Cour des comptes.	
6	Manque de formation initiale et de recyclage régulier des agents de l'ordre, entraînant des lacunes dans l'efficacité opérationnelle, le respect des droits humains, la déontologie professionnelle et la gestion des situations d'urgence. Cette insuffisance compromet la qualité des services de sécurité et la confiance des citoyens envers les institutions publiques.	Rétablir l'ordre et la discipline des FARDC et de la PNC, notamment par l'application rigoureuse des sanctions exemplaires tant administratives que judiciaires.	- Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières ; - Ministère de la Défense et Anciens Combattants ; - Ministère de la Justice et Garde des Sceaux.
7	Défaillance de la sécurité de proximité et allégations de collusion entre certains agents et des groupes criminels.	- Mettre en place des enquêtes indépendantes ; - Renforcer les cellules de déontologie ; - Appliquer des sanctions disciplinaires ; - Organiser des formations opérationnelles ; - Améliorer les conditions de travail afin de réduire la vulnérabilité à la corruption.	- Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaire coutumière ; - Ministère de la Défense et Anciens Combattants ; - Ministère de la Justice et Garde des Sceaux.
III. ECONOMIQUE			
1	Insuffisance et délabrement des infrastructures de base (administratives, scolaires, hospitalières, routières, aéroportuaires, ferroviaires et fluviales.) compromettant le développement socio-économique, limitant l'accès équitable des populations aux services sociaux de base, entravant la mobilité des personnes et des biens, et fragilisant la compétitivité économique du pays. Cette situation accentue les inégalités territoriales et réduit l'efficacité de l'action publique.	- Construire, réhabiliter et équiper les infrastructures de base dans toutes les provinces ; - Mettre en place un mécanisme de suivi budgétaire pour garantir l'entretien régulier des établissements scolaires. - Assurer un partenariat avec le secteur privé et les organisations internationales pour le financement et l'équipement des infrastructures scolaires - Moderniser les hôpitaux et centres de santé pour les rendre fonctionnels et conformes aux standards nationaux et internationaux.	- Ministère des Infrastructures et Travaux Publics ; - Ministère des Transports, Voies de Communication et Désenclavement ; - Ministère de l'Education nationale et Nouvelle citoyenneté ; - Ministère de la Santé Publique, Hygiène et Prévention Sociale ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.

		- Créer des mécanismes de financement durable pour l'entretien et l'approvisionnement régulier des hôpitaux ; - Lancer un programme national de réhabilitation et de modernisation du réseau routier, en priorisant les axes stratégiques pour le désenclavement des zones rurales; - Assurer un mécanisme d'entretien régulier des routes (fonds routier renforcé et mieux géré). - Favoriser des partenariats public-privé pour accélérer la construction et l'entretien routier; - Réhabiliter les pistes d'atterrissage, tours de contrôle et terminaux des aéroports régionaux et provinciaux. - Mettre en place des normes de sécurité aéronautiques conformes aux standards internationaux. - Promouvoir la gestion décentralisée et partenariale des aéroports afin de garantir leur autonomie financière. - Moderniser les lignes ferroviaires existantes, en assurant leur extension vers les zones à forte densité économique. - Réhabiliter les ports fluviaux et moderniser les équipements de navigation. - Mettre en place un système d'entretien régulier des voies de navigation. - Développer le transport fluvial comme une alternative logistique pour le désenclavement de plusieurs provinces.	
2	Faible production agricole.	Appuyer les agriculteurs en vue de la production agricole nationale et locale à travers leurs soutiens par l'accès aux intrants modernes, technologies modernes et financement).	- Ministère de l'Agriculture et Sécurité Alimentaire ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.
3	Extraversion de l'économie nationale.	- Diversifier l'économie ; - Promouvoir la transformation locale des ressources ; - Encourager la production locale ; - Réguler le commerce.	- Ministère de l'Économie Nationale ; - Ministère du Commerce Extérieur ; - Ministère de l'Industrie.
4	Exploitation illégale des ressources naturelles.	- Lutter contre l'exploitation illégale des ressources naturelles ; - Encadrer les activités extractives.	- Ministère de l'Environnement, Développement Durable et Nouvelle Economie du Climat ; - Ministère des Mines ; - Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières ; - Ministère de la Justice et Garde des Sceaux.

5	Faible pouvoir d'achat de la population face à la flambée des prix des produits de première nécessité, eu égard à la pauvreté et à l'irrégularité des salaires.	- Mettre en place des mesures visant à renforcer le pouvoir d'achat des ménages notamment à travers : la promotion de l'emploi et de l'entrepreneuriat local, la régulation des prix des produits de première nécessité ; - Augmenter et payer régulièrement les salaires ; - Stabiliser les prix des denrées de première nécessité sur le marché.	- Ministère de l'Economie Nationale ; - Ministère des Finances ; - Ministère de l'Industrie, - Ministère de l'Entrepreneuriat et du Développement des petites et Moyennes Entreprises.
6	Difficulté d'évacuer les produits agricoles provenant des milieux ruraux vers les centres de consommation.	Construire et réhabiliter les routes de desserte agricole.	- Ministère des Infrastructures et Travaux Publics ; - Ministère du Développement Rural ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.
7	Absence d'une institution de micro finance publique susceptible d'accorder des facilités d'accès au micro-crédit pour l'investissement local afin de soutenir les entrepreneurs locaux.	- Créer une banque publique de crédit agricole ; - Encourager les investisseurs privés œuvrant dans ce secteur ; - Recenser, évaluer et relancer les anciennes sociétés agricoles zaïrianisées, dans le cadre du partenariat public-privé transparent, afin de restaurer leur contribution à la production agricole nationale et créer des emplois locaux.	- Ministère de l'Economie Nationale - Ministère des Finances - Ministère de l'Industrie et Développement des Petites et Moyennes Entreprises, et Petites et Moyennes Industries ; - Ministère du Portefeuille ; - Ministère de l'Agriculture et Sécurité Alimentaire.
8	Faible couverture en réseaux téléphonique et internet.	- Améliorer la couverture en réseau téléphonique et internet. - Encourager les sociétés de téléphonie mobile à s'implanter dans tous les territoires ; - Veiller à la multiplicité des antennes relais et migrer de la capacité de 2G à 4G/5G.	- Ministère des Postes et Télécommunications ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.
9	Manque d'investissements dans la prospection et l'exploration des ressources naturelles (minières, forestières et énergétiques) empêchant la connaissance précise des ressources naturelles exploitables, le développement industriel local de transformation et la création d'emploi.	- Lancer et renforcer des campagnes de prospection et de cartographie géologique, minière, forestière et énergétique avec un calendrier contraignant ; - Mettre en place des partenariats public-privé (PPP) pour financer les opérations de prospection ; - Adopter ou appliquer un cadre normatif provincial et national imposant la planification obligatoire des campagnes de prospection ;	- Ministère des Mines ; - Ministère de l'Environnement, Développement Durable et Nouvelle Economie du climat ; - Ministère du Développement Rural ; - Ministère de l'Enseignement Supérieur, Universitaire, Recherche Scientifique et Innovation Technologique, - Ministère du Plan et de la Coordination de l'Aide au Développement.

		- Renforcer le rôle du Cadastre Minier et des services techniques provinciaux en leur attribuant des moyens humains, financiers et technologiques suffisants ; - Établir un registre public et numérique des ressources du sol et du sous-sol, régulièrement actualisé et accessible aux parties prenantes ; - Doter les services provinciaux de matériels modernes de prospection (logiciels de cartographie, géoradars, laboratoires mobiles) ; - Associer les universités, instituts techniques et centres de recherche afin de renforcer l'expertise nationale et assurer la formation des cadres locaux ; - Mobiliser l'appui technique et financier des partenaires internationaux (Banque Mondiale, BAD, Union Européenne, PNUD, etc.) ; - Accorder des incitations fiscales encadrées aux investisseurs privés, en contrepartie d'une obligation de transfert de technologie et de transparence des résultats.	
10	Persistance d'exploitations forestières illicites et illégales, facilitées et parfois protégées par l'ingérence ou la complicité de certains acteurs politiques influents et certain officiers généraux basés à Kinshasa. Ces pratiques, contraires aux dispositions légales et réglementaires en vigueur, portent gravement atteinte : - À l'intégrité des écosystèmes forestiers ; - Aux recettes publiques issues des taxes et redevances forestières ; - Aux droits des communautés locales et autochtones ; - À l'autorité de l'État, affaiblie par l'impunité accordée aux auteurs de ces exploitations illégales.	- Renforcer le cadre législatif et réglementaire en matière de gestion forestière afin de criminaliser de manière explicite les exploitations illégales ; - Intensifier les opérations de surveillance et de contrôle forestier par la Brigade de contrôle du Ministère de l'Environnement, avec l'appui de la Police et des FARDC ; - Doter les services provinciaux de l'Environnement et du Cadastre Forestier de moyens logistiques modernes (drones, GPS, bases de données numériques) ; - Mettre en place un système de traçabilité du bois (certificat d'origine et marquage électronique) pour prévenir les exportations illégales ; - Créer un Fonds provincial de lutte contre l'exploitation illégale des forêts, financé par les redevances forestières, les sanctions administratives et les appuis des partenaires internationaux ;	- Ministère de l'Environnement et Développement Durable et Nouvelle Economie du Climat ; - Ministère du Développement Rural ; - Ministère de la Justice et Garde des Sceaux.

		- Renforcer les capacités opérationnelles du Fonds Forestier National et les services attitrés du Ministère de l'Environnement afin d'en faire des instruments plus performants de lutte contre l'exploitation forestière illégale ; - Assurer une redistribution transparente des revenus forestiers aux communautés locales conformément à la législation en vigueur ; - Diligenter régulièrement les audits sur les flux financiers liés aux exploitations forestières ; - Rendre obligatoire la publication de tous les contrats d'exploitation forestière.	
11	Absence des succursales de la Banque Centrale du Congo dans les Provinces, entraînant le dysfonctionnement bancaire, et les agents exigent les pots-de-vin. Spécifique à la Province.	Implanter une succursale de la Banque Centrale au Kwango pour réorganiser le circuit bancaire, inciter et aussi faciliter l'installation des agences des banques commerciales dans chaque territoire.	Ministère des Finances.
12	Accès limité aux intrants agricoles.	Doter les agriculteurs des intrants agricoles.	Ministère de l'Agriculture et Sécurité Alimentaire.
13	Cession illégale de forêts par des chefs coutumiers.	Sensibiliser les chefs coutumiers au respect de la réglementation forestière.	- Ministère de l'Environnement, Développement Durable et Nouvelle Économie du Climat ; - Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières.
14	Faible diversification économique.	- Renforcer la production et encourager les investissements locaux; - Faciliter la création des PME.	- Ministère de l'Economie Nationale ; - Ministère de l'Entrepreneuriat et Développement des Petites et Moyennes Entreprises ; - Ministère de l'Industrie.
15	Dépendance aux importations.	Inciter et encourager la production locale.	Ministère de l'Economie nationale.
16	Pollution des cours d'eau et absence de politiques écologiques efficaces.	- Renforcer les politiques de protection de l'environnement; - Intensifier le contrôle environnemental ; - Sanctionner les pollueurs.	- Ministère de l'Environnement, Développement Durable et Nouvelle Économie du Climat; - Ministère de la Justice et Garde des Sceaux; - Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières.

17	- Exploitation illicite des forêts par des concessionnaires ; - Non-respect des clauses sociales (RSE).	- Appliquer strictement le Code forestier ; - Assurer le suivi des cahiers des charges.	- Ministère de l'Environnement, Développement Durable et Nouvelle Économie du Climat. - Ministère de la Justice et Garde des Sceaux.
IV. SOCIO – CULTUREL			
1	Recrudescence (résurgence) des épidémies de rougeole, de choléra et de poliomyélite.	- Renforcer campagnes de vaccination et de sensibilisation ; - Améliorer la surveillance épidémiologique et renforcer les capacités du système de santé.	Ministère de la Santé Publique, Hygiène et Prévoyance Sociale.
2	- Manque criant d'infrastructures scolaires pour répondre à l'afflux d'élèves consécutif à la mise en œuvre de la gratuité de l'enseignement ; - Manque de matériels didactiques et de bibliothèques.	- Renforcer l'investissement public dans la construction, la réhabilitation et l'équipement des infrastructures scolaires, en priorisant les zones à forte croissance démographique - Construire les écoles et de nouvelles salles de classe; - Doter les écoles des bibliothèques.	- Ministère de l'Education Nationale et Nouvelle Citoyenneté ; - Ministère des Infrastructures et Travaux Publics ; - Ministère du Budget ; - Ministère de Finances.
3	Persistance des maladies animales affectant les activités d'élevage.	Organiser les campagnes de vaccination des animaux d'élevage.	Ministère de la Pêche et Élevage.
4	Persistance des difficultés liées à l'accès à l'eau potable et à l'électricité.	- Desservir les populations en eau potable et en électricité ; - Développer et renforcer les infrastructures de distribution d'eau potable et d'électricité.	Ministère des Ressources Hydrauliques et Electricité.
5	Taux élevé de malnutrition résultant notamment de la pauvreté des ménages, la mauvaise politique agricole et nutritionnelle, l'insécurité alimentaire et les conflits armés récurrents.	Renforcer la sécurité alimentaire et l'éducation nutritionnelle.	- Ministère de la Santé Publique, Hygiène et Prévoyance Sociale. - Ministère de l'Agriculture et Sécurité Alimentaire.
6	Forte prévalence de la pauvreté et un niveau préoccupant de chômage, affectant la stabilité et le bien-être des ménages.	- Développer de projets générateurs de revenus, - Appuyer l'entrepreneuriat et les petites et moyennes entreprises, - Formation professionnelle adaptée aux besoins du marché du travail, - Mise en œuvre de politiques publiques favorisant la création d'emplois décents et durables.	- Ministère de l'Entrepreneuriat et Développement des Petites et Moyennes Industries ; - Ministère de l'Agriculture et Sécurité Alimentaire. - Ministère de la Formation Professionnelle.

7	Dégradation avancée des routes de desserte agricole.	- Réhabiliter les routes de desserte agricole; - Relancer le cantonnage manuel ; - Renforcer les capacités opérationnelles de l'Office de Route, l'OVDa et le FONER.	- Ministère des Infrastructures et Travaux Publics; - Ministère du Développement Rural; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.
8	Déficit flagrant de communication (Réseau de télécommunication instable province et absence d'internet sur la quasi-totalité de certaines provinces).	Installer des antennes relais ou des points d'accès à la fibre optique pour améliorer la couverture.	Ministère des Postes, des Télécommunications et Numérique.
9	Survenance des épidémies liées à des maladies d'origine hydrique suite aux inondations aux perturbations de la fourniture d'eau potable par la REGIDESO et d'autres prestataires.	- Renforcer la prévention dans la lutte contre les épidémies causées par la contamination des eaux et le manque d'hygiène ; - Recommander à la REGIDESO et aux autres prestataires d'assurer une bonne desserte en eau potable à la population.	- Ministère des Ressources Hydrauliques et Electricité. - Ministère de la Santé, Hygiène et Prévoyance.
10	Insuffisance d'infrastructures culturelles notamment les musées, les bibliothèques, les salles de spectacles et les troupes théâtrales.	- Promouvoir les activités culturelles dans toutes leurs dimensions ; - Construire des infrastructures culturelles modernes ; - Redynamiser la politique culturelle.	- Ministère de la Culture, Arts et Patrimoines ; - Ministère des Infrastructures et Travaux Publics ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.
11	Sabotage et abandon du projet de PDL-145 Territoires dont 80 % des ouvrages sont inachevés dans la plus-part des provinces.	- Le Gouvernement devra évaluer la première phase et procéder à la mise en demeure des agences responsables des projets de PDL-145 T, d'achever les ouvrages pour lesquels ils ont bénéficié de financements, - Pour la deuxième phase des projets de PDL145T le Gouvernement devra procéder à l'appel d'offre local pour la réalisation des différents projets.	- Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières ; - Ministère du Plan et coordination de l'Aide au développement ; - Ministère de l'Aménagement du territoire ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.

15	Manque de morgues, d'équipements et de médicaments dans plusieurs hôpitaux des Provinces.	- Construire des morgues dans chaque zone de santé ; - Doter les structures de santé en équipements, matériels et médicaments.	- Ministère de la Santé Publique, Hygiène et Prévoyance Sociale ; - Ministère des Infrastructures et travaux Publics.
----	---	---	--

CHAPITRE 3 : DES PROBLÈMES SPÉCIFIQUES À CHAQUE PROVINCE ET DES RECOMMANDATIONS

Ce chapitre retrace les problèmes particuliers à chaque Province de la République selon les Rapports reçus des groupes provinciaux. Il indique les recommandations liées à chaque problème tout en y précisant les services concernés pour leur mise en œuvre.

1. PROVINCE DU BAS-UÉLÉ			
N°	PROBLÈMES	RECOMMANDATIONS	MINISTÈRES, INSTITUTIONS ET SERVICES CONCERNÉS
I. POLITIQUE, ADMINISTRATIF ET JURIDIQUE			
1	Précarité de conditions de travail dans les 6 territoires décentralisés qui composent la province, notamment dans la Ville de Buta et les Communes de la Ville de Buta.	Améliorer les conditions de vie et de travail des animateurs des Institutions Provinciales.	- Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires coutumières ; - Ministère des Finances.
2	- Inefficacité et inefficience des services publics de l'Etat ; - Absence de l'Administrateur titulaire du Territoire depuis sa nomination par l'Ordonnance Présidentiel, dans le Territoire de Bondo.	- Améliorer les conditions de vie et de travail des Agents et Fonctionnaires de l'Etat ; - Organiser les ateliers de renforcement des capacités de Agents et Fonctionnaires de l'Etat ; - Prendre en charge les Administrateurs de Territoires par le Gouvernement ; - Doter la Province des fonds d'investissements pour la réalisation des projets ; - Activer le suivi du PDL-145 Territoires auprès des partenaires contractés pour une exécution totale ; - Diligenter une mission subséquente dans les bref sdélai afin d'achever l'opération d'identification biométrique des fonctionnaires de l'Etat restée inachevé ;	- Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires coutumières ; - Ministère des Finances ; - Ministère de la Fonction Publique, de la Modernisation de l'Administration et de l'Innovation des Services Publics.

N°	PROBLEMES	RECOMMANDATIONS	INSTITUTIONS, MINISTÈRES ET SERVICES CONCERNES
		- Rétablir les fonctionnaires qui sont désactivés illégalement sur le listing de paie des primes et salaires des bases des Agents de l'Etat pour les Territoires d'Ango, Aketi, Bambesa, Buta, Poko et Bondo ; - Rendre autonome la gestion des services publics de la Province du Bas-Uélé (Division Provinciale de Budget, Division Provinciale des Finances, DGRAD, DGI, OCC, FPN, CNSS) face à l'Administration de la Province de la Tshopo. - Finaliser le processus du programme LOGIRAD en Province du Bas-Uélé.	
3	- Difficulté d'accès à la justice Militaire ; - Ambiguïté de statut des anciens postes d'encadrement Administratif et Cités dont 26 postes d'encadrement administratif et 01 cité supprimés (Aketi).	- Rendre autonome la justice militaire dans la province, laquelle dépend encore de l'administration Judiciaire de KISANGANI (province de la TSHOPO) et de l'autorité générale de Dungu ; - Faire respecter les us et coutumes dans la succession du pouvoir coutumier ; - Prévoir dans le budget 2027, les ressources pour le fonctionnement des commissions, consultatives de règlement des conflits coutumiers (CCRC) tant au niveau provincial que des chefferies et secteurs.	- Ministères de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières ; - Ministère de la Justice et Garde des Sceaux ; - Ministère des Finances.
II. SECURITAIRE			
1	- Présence des éléments résiduels ougandais de la LRA et des braconniers tant nationaux qu'étrangers (Ango, Bondo et Poko) en face de la frontière congolaise ; - Présence de dix-huit bataillons des militaires rwandais en République Centre africaine au niveau de la frontière de Bangasu ;	- Désenclaver les entités par la réhabilitation des infrastructures routières ; - Poursuivre les opérations d'élimination systématique des rebelles « LRA » de la province du BAS-UELE ; - Déployer les éléments de la PNC et des FARDC pour la sécurisation des Territoires libérés, renforcement des capacités opérationnelles de l'ICCN ;	- Ministères de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières ; - Ministère de la Défense Nationale et Anciens Combattants.

	- Présence massive des Réfugiés centrafricains dans les territoires de Ango et Bondo ; - Présence irrégulière des Eleveurs nomades étrangers MBORORO et menaces sécuritaires.	- Déployer en nombre suffisants les éléments de la PNC, de la DGM, de l'ANR et des FARDC pour la sécurisation de notre frontière avec la RCA ; - Construire une base militaire et les camps militaires ; - Doter les services d'immigration des matériels adéquats de détection des maladies infectieuses ; - Muter les agents de sécurités qui ont fait plus de 10 ans dans le même territoire /ANR et DGM ; - Renforcer le contrôle lors de l'émigration.	
2	Occupation de 57% du Territoire de Bas-Uélé par les aires protégées (87000 km2). Territoires : ANGO, BONDO et BUTA (Principalement le domaine de chasse de BILI UERE et Reserve de Rubi Tele).	- Redimensionner des étendues des aires protégées pour assurer l'équilibre de gestion de l'espace ; - Appliquer le Décret n°13/022 du 13 juin 2013.	Ministères de l'urbanisme et habitat.
3	Conflits des limites entre Province et porosités des frontières et difficulté de commandement de la défense.	Résoudre les conflits par la délimitation administrative et gérer la gomme-faune par l'ICCN, refoulement des éléphants et accompagnement des communautés locales victimes de destructions des maisons et leurs champs/ cultures.	- Ministères de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumière ; - Ministère de la Défense Nationale et Anciens Combattants.
III. ECONOMIQUE			
1	- Absence totale des Entreprises agro-industrielle et minières ; - Abandon des plantations des produits pérennes ; - Faibles recettes propres à la province et à caractère national.	- Promouvoir le partenariat public-privé (PPP) ; - Construire des infrastructures énergétiques (hydroélectrique et photovoltaïque) ; - Relancer les cultures pérennes (café, cacao, palmier à huile, hévéa...).	- Ministère du Travail et de l'Emploi ; - Ministère de l'Entrepreneuriat et Développement des Petites et Moyennes Entreprises ; - Ministère des Finances ; - Ministère de l'Agriculture et Sécurité Alimentaire.

2. PROVINCE DE L'ÉQUATEUR

N°	PROBLÈMES	RECOMMANDATIONS	MINISTÈRES, INSTITUTIONS ET SERVICES CONCERNÉS
I. POLITIQUE, ADMINISTRATIF ET JURIDIQUE			
	Voir le chapitre 2 relatif aux problèmes communs à toutes les provinces		
II. SECURITAIRE			
	Voir le chapitre 2 relatif aux problèmes communs à toutes les provinces		
III. ECONOMIQUE			
1	Absence manifeste d'une politique publique provinciale en matière de biodiversité et de climat dans la province de l'Équateur. Cette carence stratégique et institutionnelle se traduit par : - L'inexistence d'un cadre normatif et opérationnel de protection de la biodiversité locale ; - L'absence de mécanismes institutionnels de suivi, de planification et d'évaluation des politiques climatiques ; - Manque de Coordination entre les services provinciaux de l'Environnement, l'Agriculture, des Mines et de la Recherche Scientifique ; - La marginalisation des communautés locales et autochtones dans la gouvernance écologique.	- Faire appliquer la loi en la matière ; - Créer un Plan provincial de biodiversité et d'adaptation climatique (PPBAC) aligné au Plan national climat et aux Objectifs de Développement Durable (ODD) ; - Intégrer la protection de l'environnement dans les Plans de Développement Locaux (PDL) des territoires et chefferies ; - Mettre en place une Agence provinciale de la biodiversité et du climat, - Créer une cellule interinstitutionnelle de coordination incluant les Ministères provinciaux concernés, les ONG, les communautés locales et les chercheurs ; - Instaurer une redevabilité environnementale avec obligation de rapport annuel au Parlement provincial sur l'état de la biodiversité et du climat ; - Délimiter et protéger les aires naturelles sensibles (parcs, réserves, forêts communautaires) ; - Lancer des programmes provinciaux de reboisement et restauration des écosystèmes.	- Ministère de l'Environnement, Développement Durable et Nouvelle Economie du Climat ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.

		- Développer des systèmes d'alerte précoce et de gestion des risques climatiques (inondations, sécheresses, épidémies) ; - Créer un Fonds provincial climat et biodiversité, alimenté par : - Les redevances écologiques; - Les financements climatiques internationaux (Fonds Vert pour le Climat, REDD+) ; - Les contributions des entreprises exploitant les ressources naturelles. - Encourager les partenariats public-privé (PPP) pour l'écotourisme, l'agroforesterie et la conservation ; - Promouvoir la participation des communautés locales et autochtones dans la gouvernance environnementale ; - Développer des programmes de sensibilisation sur la biodiversité et le climat dans les écoles, universités et médias locaux ; - Intégrer les savoirs traditionnels dans la planification écologique provinciale.	
2	- Dégradation avancée des routes nationales, provinciales et de desserte agricole, qui paralyse les échanges et la mobilité des populations ; - Récurrence des naufrages sur le fleuve Congo et ses affluents, causée par le manque d'embarcations métalliques sécurisées ; - Faible électrification de la ville de Mbandaka et des sept territoires, qui bloque durablement l'essor économique et industriel de la région.	- Réhabiliter ces routes ; - Veiller sur la qualité des embarcations qui naviguent sur le fleuve et ses affluents ; - Electrifier la province.	- Ministère des Infrastructures et travaux Publics; - Ministère des Transports, voies de Communication et Désenclavement.
IV. SOCIO-CULTUREL			
Voir le chapitre 2 relatif aux problèmes communs à toutes les provinces			

3. PROVINCE DU HAUT-KATANGA

N°	PROBLÈMES	RECOMMANDATIONS	MINISTÈRES, INSTITUTIONS ET SERVICES CONCERNÉS
I. POLITIQUE, ADMINISTRATIF ET JURIDIQUE			
1	Climat d'instabilité dû à la démission du Gouverneur Jacques KIABULA après l'organisation des élections des Gouverneurs.	Restaurer la stabilité politique dans la province.	Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières.
II. SECURITAIRE			
1	- Tentatives d'incursions des groupes armés à l'instar des Bakata Katanga notamment dans les Villes de Lubumbashi, Likasi et Kasumbalesa ainsi que des attaques dans les Territoires de Pweto et de Mitwaba ; - Criminalité urbaine caractérisée par des extorsions dans les maisons des Citoyens ; - Erection des barrières dans les milieux ruraux, entraînant les tracasseries sur les paysans ; - Attaque meurtrière et tueries par les milices Bakata Katanga de cinq agents du Quartier Général du Parc National de l'Upemba, dans le Territoire de Mitwaba.	- Renforcer les capacités opérationnelles des FARDC et de la Police Nationale Congolaise pour lutter contre la criminalité et l'insécurité causées par les groupes armés ; - Intensifier les bouclages et autres barrages pendant la nuit pour réduire sensiblement ces cas ; - Mettre fin aux tracasseries et sanctionner les auteurs ; - Sécuriser les écogardes qui n'ont pas de mandat offensif.	- Ministère de la Défense Nationale et Anciens Combattants ; - Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières ; - Ministère de l'Environnement Développement Durable et Nouvelle Economie du Climat.
2	- La peur observée des chefs traditionnels sans défense, mais qui sont ciblés par les attaques répétées des Mai-Mai et des Bakata-Katanga dans le Territoire de Mitwaba, qui fait partie du triste Triangle de la mort (Mitwaba, Pweto, Manono); - Pillage des récoltes par des assaillants.	- Sécuriser les chefs traditionnels ; - Renforcer les effectifs de l'Armée et de la Police Nationale Congolaise.	- Ministère de la Défense Nationale et Anciens Combattants ; - Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières.

3	Découverte macabre d'une vingtaine des corps sans vie, en date du 16 décembre 2025, à Kasumbalesa, au quartier Whisky. Les victimes seraient des conducteurs de taxis-motos.	- Etablir les responsabilités des personnes impliquées enfin de répondre devant la justice ; - Communiquer sur l'événement afin de rendre compte à la population de l'issue des enquêtes et des décisions prises pour apaiser les esprits.	- Ministre de la Justice et Garde des Sceaux ; - Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières.
III. ECONOMIQUE			
1	Perte du pouvoir d'achat par les fonctionnaires de l'Etat et les Agents des Services de Sécurité payés par le Trésor public faute de mesures d'adaptation.	- Suggérer des mesures d'accompagnement de l'Etat, ou éventuellement des réajustements salariaux. - Baisser les prix des biens de base.	Ministère de l'Economie Nationale.
IV. SOCIO-CULTUREL			
1	- Manque de soutien, depuis bientôt une décennie, par les pouvoirs publics des œuvres littéraires, scientifiques et culturelles; - Consommation en abondance par les médias congolais des contenus culturels étrangers.	- Soutenir et subventionner par les pouvoirs publics des œuvres littéraires, scientifiques et culturelles nationales ; - Diffuser par les médias congolais des programmes d'reportages,documentaires et enquêtes produits par les Congolais et qui parlent de notre pays dans sa diversité culturelle.	- Ministère de la Culture, Arts et Patrimoine ; - Ministère de l'Enseignement Supérieur, Universitaire, Recherche Scientifique et Innovation ; - Ministère de la Communication et Médias ; - Ministère de Budget; - Ministère des Finances.

4. PROVINCE DE HAUT-LOMAMI

N°	PROBLÈMES	RECOMMANDATIONS	MINISTÈRES, INSTITUTIONS ET SERVICES CONCERNÉS
I. POLITIQUE, ADMINISTRATIF ET JURIDIQUE			
1	- Conflits coutumiers dans le Territoire de Bukama, secteur de Lualaba à Kalu qui ont déjà causé la mort de deux personnes de sexe masculin et une femme violée ; - Pertes en vies humaines suite à des désordres coutumiers ayant coûté la vie de sept personnes adultes et deux enfants, certains par fusillade et d'autres par noyade, dans le secteur de Lualaba au Lac Kazele; - Conflits coutumiers ayant provoqué de nombreux blessés graves, mutilés par des machettes, dans le secteur de Lualaba, Village de Mikombe.	- Mettre fin à ces conflits ; - Arrêter et sanctionner les auteurs ; - Restaurer l'autorité coutumière légitime ; - Renforcer la médiation et la sensibilisation à la paix.	- Ministère de l'intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières ; - Ministère de la Justice et Garde des Sceaux.
2	- Spoliations de fermes et concessions appartenant à des fermiers locaux, opérées sans titre ni qualité légale ; - Situation alarmante et un profond sentiment d'insécurité au sein des communautés locales suite à la spoliation de force de plusieurs exploitations agricoles, notamment la ferme de Kabundji, la ferme de Muine Musenge et la ferme Come Jehovah.	- Mettre en place une commission d'enquêtes foncières pour identifier les auteurs ; - Restituer les terres aux propriétaires légaux ; - Déferer les auteurs devant les juridictions compétentes; - Lutter contre les actes de spoliation.	- Ministère de la Justice et Garde des Sceaux ; - Ministère de l'Intérieur, sécurité, décentralisation et Affaires Coutumières ; - Ministère des Affaires Foncières ; - Ministère de l'Agriculture et Sécurité Alimentaire.
3	Absence des attributions de certains ministères provinciaux et répartition déséquilibrée des missions, fragilisant le fonctionnement de tout l'exécutif provincial.	- Clarifier les attributions de chaque Ministère provincial; - Former les cadres administratifs.	Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières.
4	Existence de postes vacants au sein de plusieurs services de l'Etat.	Comblar les vacances à ces postes.	- Ministère de la Fonction Publique, Modernisation de l'administration et Innovation du Service Public. - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.

II. SECURITAIRE

1	Des allégations sérieuses et récurrentes portées contre certains agents de service national dits « Bâtisseurs », accusés d'actes de violence à l'encontre des populations villageoises, notamment l'extorsion des produits agricoles (manioc, maïs, arachide, etc.) et les abus sexuels sur mineures, incluant des cas présumés de viol et de grossesses forcées dans le Territoire de Kanyama,	- Ouvrir une enquête judiciaire ; - Sanctionner les auteurs ; - Former les agents dits « Bâtisseurs » au respect des droits humains.	- Ministère de la Défense Nationale et des Anciens Combattants ; - Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières ; - Ministère des Droits humains.
2	Présence de certains services non autorisés qui érigent des barrières illégales et rançonnent les paisibles populations.	- Identifier et démanteler les barrières illégales ; - Sanctionner les responsables.	- Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières ; - Ministère de la Défense Nationale et des Anciens Combattants.

III. ECONOMIQUE

1	Dégradation de la voie ferrée SNCC Kamina - Bukama - Lubumbashi.	Réhabiliter la ligne ferroviaire SNCC Kamina-Bukama-Lubumbashi.	Ministère du Transport et Voies de Communication.
2	Le transfert systématique des produits agricoles issus du service national vers d'autres provinces, empêchant le Territoire de Kanyama d'en tirer des bénéfices directs.	- Fixer un quota de vente locale ; - Créer des points de stockage.	Ministère de l'Agriculture et Sécurité Alimentaire.
3	Absences de petites et moyennes entreprises dans la Province de Haut-Lomami et d'industrie de transformation.	- Créer un fonds d'appui aux PME ; - Encourager l'agro-industrie.	- Ministère de l'Économie nationale ; - Ministère du Plan et Coordination de l'aide au Développement ; - Ministère de l'entrepreneuriat et Développement des Petites et Moyennes Entreprises.
4	Ensablement du bief navigable du fleuve Congo rendant difficile le transport fluvial du Territoire de Bukama à Kongolo dans le Tanganyika.	Lancer des travaux de dragage et entretien fluvial.	Ministère du Transport et Voies de Communication.
5	Déficit énergétique accentuée dans la Province le ralentissement des initiatives économiques.	- Finaliser la centrale hydroélectrique de Kilubi ; - Étendre le réseau électrique.	Ministère des Ressources hydrauliques et Electricité.

6	Absence de marchés publics modernes et de dépôts pour la conservation des denrées périssables dans les Territoires constitue un frein au développement commercial et à la sécurité alimentaire.	Construire des marchés modernes et chambres froides.	- Ministère de l'Économie Nationale ; - Ministère du Plan et Coordination de l'aide au Développement ; - Ministère des Infrastructures et Travaux Publics ; - Ministère de Budget ; - Ministère des Finances.
7	Non réhabilitation de la route nationale n°1 dans la Province du Haut-Lomami par la société CREC7 avec le financement du Gouvernement	- Poursuivre la réhabilitation ; - Contrôler la charge des camions ; - Réparer le pont Bundwe.	- Ministère des Infrastructure et Travaux Publics ; - Ministère des Finances ; - Ministère du Budget.
8	L'ensablement de la voie fluviale, accentué par l'absence d'opérations de dragage, constitue un obstacle majeur à la navigation des grands navires.	Planifier un dragage régulier du fleuve.	Ministère du Transport Voies de Communication et Désenclavement.

IV. SOCIOCULTUREL

1	Absence d'enseignement de qualité suite à la pléthore d'élèves dans les classes.	- Construire de nouvelles écoles ; - Recruter et mécaniser les enseignants ; - Réduire le nombre d'élèves par classe.	- Ministère de l'Education Nationale et Nouvelle Citoyenneté. - Ministère des Infrastructures et Travaux Publics ; - Ministère de Budget ; - Ministère des Finances.
2	Absence de matériel didactique.	Doter les écoles en matériels didactiques et les subventionner régulièrement.	Ministère de l'Education Nationale et Nouvelle Citoyenneté (l'EPST).
3	Démotivation croissante du personnel enseignant suite à la modicité et à l'irrégularité des primes.	Régulariser et augmenter les primes des enseignants.	- Ministère de l'éducation Nationale et Nouvelle Citoyenneté (l'EPST) ; - Ministère de Budget ; - Ministère des Finances.
4	Absence des écoles professionnelles dans les Territoires.	Construire les écoles professionnelles dans chaque Territoire.	- Ministère de l'Education Nationale et Nouvelle Citoyenneté (l'EPST) ; - Ministère des Infrastructures et Travaux Publics ; - Ministère de Budget ; - Ministère des Finances.

5	La plupart des écoles sont construites en briques de terre et toitures en chaume ; les élèves s'assoient souvent à même le sol faute de bancs et de pupitres.	- Construire les écoles en matériaux durables ; - Doter les écoles de bancs pupitres et matériels didactiques.	- Ministère de l'Education Nationale et Nouvelle Citoyenneté (l'EPST) ; - Ministère des Infrastructures et Travaux Publics ; - Ministère de Budget ; - Ministère des Finances.
6	Insuffisance des établissements d'enseignement supérieur et délabrement de l'Université de Kamina.	- Créer des établissements d'enseignement supérieur et moderniser l'Université de Kamina ; - Construire une bibliothèque moderne, des laboratoires équipés et une salle informatique adaptée à la recherche au sein de l'Université de Kamina.	- Ministère de l'Enseignement Supérieur et Universitaire (ESU) ; - Ministère des Infrastructures et Travaux Publics ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.
8	- Lenteur du processus de scission des zones de santé afin de rapprocher les structures médicales de la population ; - Non dotation des hôpitaux d'ambulances, frigos mortuaires, salles d'opération, radios et échographes ; - Non révision de mode de paiement des prestataires. Le paiement téléphonique favorise la fraude et doit être remplacé par un système direct et sécurisé.	- Accélérer le processus des zones de santé ; - Doter les hôpitaux d'ambulances, frigos mortuaires, salles d'opération, appareils de radios et d'échographies ; - Réviser le mode de paiement des prestataires.	- Ministère de la Santé Publique, Hygiène et Prévoyance Sociale ; - Ministère du Budget. - Ministère des Finances.
9	Présence de l'épidémie de choléra, dans deux Territoires de la Province, Bukama et Malemba-Nkulu.	- Fournir un lot de médicaments dans la Province ; - Ravitailler les deux Territoires touchés ainsi que celui de Kamina, qui n'est pas encore concerné par cette épidémie. - Réhabiliter les hôpitaux ; - Étendre le programme.	Ministère de la Santé Publique, Hygiène et Prévoyance Sociale.
10	Délabrement très avancé et sous-équipement des plusieurs Hôpitaux Généraux face aux ripostes contre la choléra, et des campagnes de désinfection à Kamina.	- Réhabiliter les hôpitaux ; - Mettre en place un plan provincial d'investissement pour la couverture santé universelle.	- Ministère de la Santé Publique, Hygiène et Prévoyance Sociale ; - Ministère des Infrastructures et Travaux Publics ; - Ministère de Budget. - Ministère des Finances.

11	Manque des hospices pour les personnes âgées.	Créer des hospices pour les personnes âgées. .	- Ministère de la Santé Publique, Hygiène et Prévoyance Sociale ; - Ministère des Affaires sociales.
12	Faible taux d'indemnités de fin de carrière et faible rente viagère face aux conditions de vie actuelles.	Revoir à la hausse les indemnités de fin de carrière et adapter la rente viagère aux conditions de vie actuelles.	- Ministère de la Fonction Publique, Modernisation d'Administration et Innovation du Service Public ; - Ministère de la Santé Publique, Hygiène et Prévoyance Sociale; - Ministère des Affaires Sociales.
13	Absence de relais de la RTNC dans tous les Territoires du Haut-Lomami.	- Installer des stations RTNC ; - Moderniser les équipements.	Ministre de la Communication, des Médias.
14	- Non protection des écosystèmes par l'utilisation de filets à maille prohibée ; - Non-respect de la période de fermeture de la pêche, du braconnage, du déboisement dans le parc; - Exploitation minière artisanale illégale dans le parc ; - Divagation des pachydermes quittant le parc d'Upemba vers les villages environnants suite aux activités humaines dans le parc depuis 2016. ; - Inexistence des sites touristiques.	- Protéger l'écosystème par l'utilisation des files à maille autorisée ; - Sensibiliser les populations au respect des règles environnementales dans le parc ; - Mettre fin à l'exploitation minière illégale le parc; - Créer des sites touristiques. - Ministère de l'Environnement,	Développement Durable et Nouvelle Economie du Climat; - Ministère du Tourisme.

5. PROVINCE DU HAUT-UÉLÉ

N°	PROBLÈMES	RECOMMANDATIONS	MINISTÈRES, INSTITUTIONS ET SERVICES CONCERNÉS
I. POLITIQUE, ADMINISTRATIF ET JURIDIQUE			
	Voir le chapitre 2 relatif aux problèmes communs à toutes les provinces.		
II. SECURITAIRE			
1	Conflits de pouvoirs Coutumiers dans le territoire de WATSA notamment en chefferie de MARI-MIZA, groupement de BUGUTALI et dans le secteur de KIBALI..	- Organiser une commission d'enquête neutre pour identifier les éventuels conflits ; - Départager les protagonistes dans les territoires concernés afin de les régler conformément à la loi.	Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et des Affaires Coutumières.
2	Insuffisance des forces de l'ordre dans les zones frontalières ce qui crée l'insécurité notamment entre le territoire de DUNGU et la République du SOUDAN DU SUD.	Affecter des éléments de la police et des FARDC pour sécuriser les frontières.	- Ministère de la Défense Nationale et Anciens Combattants ; - Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières.
3	Non-respect des lois de la République par les éleveurs armés Mbororo cantonnés dans le Territoire de Niangara.	Identifier, désarmer et rapatrier les éleveurs armés Mbororo.	- Ministère de la Défense Nationale et Anciens Combattants ; - Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières ; - Ministère des Affaires Etrangères, Coopération Internationale et Francophonie ; - Ministère de Droits Humains ; - Ministère de l'Intégration Régionale.
4	Délabrement très avancé et manque d'équipements des bases militaires de GOMBARI et de WATSA, dans le territoire de WATSA.	Réhabiliter et équiper les bases militaires de GOMBARI et de WATSA, dans le territoire de WATSA.	- Ministère de la Défense Nationale et des Anciens Combattants ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances ; - Ministère des Infrastructure et Travaux publics.
III. ECONOMIQUE			
1	Non appplication de la loi congolaise sur la sous-traitance dans le secteur privé par la société KIBALI GOLD MINES.	Faire appliquer intégralement la loi congolaise en vigueur sur la sous-traitance.	- Ministère des Mines ; - Ministère de la Justice et Garde des Sceaux ; - Ministère des PME.

2	Mauvais état des routes nationales RN 25 NIANIA-ISIRO ; RN 26 ISIRO-WATSA et des routes de desserte agricole.	- Réhabiliter ces routes ; - Planifier le bitumage des routes nationales et des routes de dessertes agricoles.	- Ministères des Infrastructures et Travaux Publics ; - Ministère du Développement Rural - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances ;
3	Dégradation très avancée de plusieurs ponts à savoir : KIBALI et GANGU dans le Territoire de DUNGU.	Relancer la construction en urgence des ponts concernés sans attendre pour éviter leur effondrement.	- Ministère des Infrastructures et Travaux Publics ; - Ministère de Développement Rural ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.
4	Forte dépendance de la Province du HAUT-UÉLÉ vis-à-vis de la TSHOPO due à l'absence des Directions des Entreprises et Etablissements publics tel que la CNSS, DGI, DGDA...	Installer les différentes Directions provinciales de ces entreprises, établissements publics et régies financières à Isiro, chef-lieu de la province du Haut-Uélé.	- Ministère du Portefeuille ; - Ministère du Budget et des Finances ; - Ministères Sectoriels respectifs.
5	Arrêt des travaux d'asphaltage de la voirie urbaine d'ISIRO et de la réhabilitation de l'aéroport d'ISIRO MATARI faute de financement.	- Rendre disponible les fonds destinés au financement des dits travaux par le Trésor public ; - Reprendre les travaux d'asphaltage de la voirie urbaine d'ISIRO ; - Réhabiliter l'aéroport d'ISIRO MATARI.	- Ministère du Budget ; - Ministère des Finances ; - Ministère des Infrastructures et Travaux Publics ; - Ministère des Transports, Voie de Communication et Désenclavement.
6	Exploitation illégale de l'or par des chinois dans les Zones d'Exploitation Artisanale (ZEA) au détriment des autochtones, source de conflit entre les communautés.	Appliquer la loi en réservant les Zones d'Exploitation Artisanale aux orpailleurs nationaux.	- Ministère des Mines ; - Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières.

IV. SOCIO-CULTUREL

1	Insuffisance d'infrastructures sanitaires dans la province, délabrement avancé de l'Hôpital Général d'ISIRO et des chefs-lieux des 6 Territoires.	- Construire et équiper les centres de santé et des hôpitaux ; - Réhabiliter l'hôpital Général d'ISIRO et des chefs-lieux des 6 territoires.	- Ministère de la Santé Publique, Hygiène et Prévoyance Sociale ; - Ministère des Infrastructures et Travaux Publics ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.
2	Recrudescence des cas de Mpox dans les Zones de Santé d'ISIRO, DUNGU et NIANGARA.	Déployer les moyens nécessaires pour une riposte appropriée.	- Ministère de la Santé Publique, Hygiène et Prévoyance Sociale ; - Ministère de Budget ; - Ministère des Finances.
3	Absence de la maison de la femme dans la province du Haut-Uélé.	Installer la maison de la femme dans la province du Haut-Uélé.	Ministère du Genre, Famille et Enfant.

6. PROVINCE DE L'ITURI

N°	PROBLÈMES	RECOMMANDATIONS	MINISTÈRES, INSTITUTIONS ET SERVICES CONCERNÉS
I. POLITIQUE, ADMINISTRATIF ET JURIDIQUE			
1	Prolongation excessive de l'Etat de siège créant le dysfonctionnement de l'Appareil étatique au niveau de la Province.	Exécuter les conclusions de la dernière évaluation de l'état de siège effectué par le Parlement et le Gouvernement.	Ministère de la Justice et Garde des Sceaux.
2	Eloignement géographique entre la juridiction de référence (Tribunal de Grande Instance) et les Tribunaux de Paix des territoires d'Aru, Mahagi et Djugu.	Créer des Tribunaux de Paix à Aru, Mahagi et Djugu ainsi que le Tribunal de Grande Instance au chef-lieu de la province.	Ministère de la Justice et Garde des Sceaux.
3	Multiplicités de Traitement des dossiers de Visa entre Ouganda et la RDC demeurent parmi les grandes préoccupations pour la population Iturienne suite à la distance qui sépare la ville de Kinshasa et celle de Kampala.	Installer un Consulat Congolais à Arua et un Consulat Ougandais à Bunia pour assurer une proximité dans les facilitations des dossiers.	Ministère des Affaires Etrangères,...
4	Inquiétude majeure et non concrétisation du projet BAD sur l'Electrification des Territoires d'Aru et Mahagi.	Accélérer les processus de la mise en œuvre dudit projet.	Ministère des Infrastructures et Travaux Publics.
5	La mise en veilleuse de toutes les activités des partis politiques en Ituri due à la prorogation continue de l'Etat de Siège.	Requalifier l'Etat de siège.	Ministère de la Justice et Garde des Sceaux.
II. SECURITAIRE			
1	Incursions récurrentes et empiètements par des militaires Sud-Soudanais dans le territoire d'Aru.	Renforcer les services de sécurité et relancer les travaux de démarcation des limites des frontières.	Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières.
2	- Persistance de l'insécurité occasionnant les assassinats ciblés et les pillages ; - Présence des barrières et des taxes illégales malgré l'état de siège.	Augmenter l'effectif des militaires et des policiers.	- Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières ; - Ministère de la Défense Nationale et Anciens Combattants.

III. ECONOMIQUE			
1	Délabrement avancée des routes de desserte agricole empêchant l'évacuation des produits.	Réhabiliter en urgence des routes de desserte agricole (les ponts et axes prioritaires) pour désenclaver les centres de production.	- Ministère des Infrastructures et de Travaux Publics ; - Ministère du Développement Rural.
2	Exploitation illicite (frauduleuse et non certifiée), de l'Or par des entreprises non agréées.	- Contrôler les permis d'exploitations de chaque entreprise opérant dans les zones minières ; - Encadrer les coopératives minières locales.	- Ministère des Mines ; - Ministère de l'intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières.
3	Prédominance de la monnaie Ougandaise Shiling au détriment du Franc Congolais.	Imposer l'usage du Franc Congolais dans les transactions officielles et renforcer en monnaie nationale la succursale de la BCC, dans la province.	- Banque Centrale du Congo; - Ministère de l'Economie Nationale.
4	Inefficacité de la réglementation de pêche sur le lac Albert avec l'implication des militaires de forces navales dans la pêche.	- Interpeller les militaires impliqués ; - Relever des officiers ayant trop duré dans la région.	Ministère de la Défense National et Anciens Combattants.
5	Conflit entre l'ELECTROKIMO et la GREENTECH ENERGY autour du contrôle de la centrale hydroélectrique de Budana et de la distribution de l'énergie électrique dans la Ville de Bunia.	Réunir l'ELECTROKIMO et la GREENTECH ENERGY pour résoudre ce différend.	- Ministère de la Justice et Garde des Sceaux ; - Ministère de l'Energie et Ressources Hydrauliques.
IV. SOCIOCULTUREL			
1	Construction des écoles sans respect de normes dans plusieurs secteurs.	Construire des bâtiments scolaires dans le respect de normes.	Ministère des Infrastructures et de Travaux Publics.
2	Présence de plusieurs réfugiés et beaucoup de déplacés dans la Province de l'Ituri.	Diligenter une mission mixte Parlement-Gouvernement pour s'enquérir de la présence réelle des réfugiés et déplacés pour s'assurer de leurs situations sécuritaire, humanitaire et sociale ainsi que de celles de la population locale.	- Ministères de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières ; - Ministères des Affaires étrangères, Coopération internationale et francophonie; - Ministère des Affaires sociales, Actions humanitaires et Solidarité nationale.

7. PROVINCE DU KASAÏ

N°	PROBLÈMES	RECOMMANDATIONS	MINISTÈRES, INSTITUTIONS ET SERVICES CONCERNÉS
I. POLITIQUE, ADMINISTRATIF ET JURIDIQUE			
1	Dysfonctionnement des organes délibérants dans les ETD suite au manque de subvention et des moyens de transport.	- Appliquer rigoureusement la loi sur la décentralisation.; - Doter les ETD d'une certaine autonomie financière et administrative pour mener à bien leurs projets.	Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières.
2	- Violation de la présomption d'innocence ; - Incarcération avant jugement ; - Non-respect de textes en matière des amendes.	Veiller au respect de la loi et sanctionner les coupables.	- Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières ; - Ministère de la justice et Garde des Sceaux.
3	Nombre insuffisant de juridictions et du personnel d'ordre judiciaire suite au refus des magistrats y affectés de rejoindre leurs postes de travail.	- Assurer l'installation complète des institutions judiciaires dans les cinq territoires de la province du Kasaï ; - Procéder à l'affectation et au déploiement des magistrats dans ces territoires ; - Mettre en place un système de suivi et d'évaluation des magistrats affectés.	- Ministère de la Justice et Garde des Sceaux ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.
4	Absence d'Agences de Banques commerciales dans les territoires de la province du Kasaï, limitant l'accès des populations aux services financiers et bancaires	- Encourager et faciliter l'implantation d'agences de banques commerciales dans tous les territoires ; - Développer et soutenir les services de banque mobile et de Microfinances afin de pallier l'absence d'agence physiques ; - Encourager la collaboration entre les banques et les Coopératives locales pour élargir l'accès aux services financiers ; - Assurer la coordination entre le Ministère des finances, la Banque Centrale et les autorités provinciales pour faciliter l'ouverture et le fonctionnement des agences bancaires.	- Ministère des Finances; - Banque Centrale du Congo.
5	- Insuffisance de la prise en charge médicale des prisonniers ; - Manque d'encadrement des détenus.	Mettre sur pied des mesures de prise en charge médicale et de rééducation des détenus.	- Ministère de la Justice et Garde des Sceaux ; - Ministère de la Santé Publique, Hygiène et Prévoyance Sociale; - Ministère des Affaires Sociales et Humanitaires.

6	Nombre insuffisant du personnel pénitentiaire.	Recruter et affecter de nouveaux agents pénitentiaires.	Ministère de la Justice et Garde des Sceaux.
7	Multiplication des conflits liés à l'exercice du Pouvoir coutumier dans divers territoires de la province du Kasai.	Faire respecter la loi portant statut des chefs coutumiers.	Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières.
8	- Modicité des crédits alloués au titre des frais de fonctionnement des Entités Territoriales, décentralisées (ETD) ; - Irrégularité constatée dans la mise à disposition des fonds à la province du Kasai.	Veiller à l'autonomisation et à la régularité du paiement des crédits affectés au fonctionnement des Entités Territoriales Décentralisées (ETD) dans la province du Kasai.	- Ministère du Budget - Ministère des Finances - Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières.
9	Abus de pouvoir, arrestation arbitraire et ingérence de certains éléments des forces de défense et de Sécurité dans les affaires carcérales.	- Renforcer la discipline, le contrôle et la formation au sein des Forces de Défenses et de sécurité ; - Appliquer des sanctions disciplinaires et pénales strictes à l'encontre des éléments des forces de défense et de sécurité impliqués.	- Ministère de la Justice et Garde des Sceaux ; - Ministère de la Défense et Anciens Combattants ; - Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières.
10	Persistances des tensions et divergences entre l'Assemblée Provinciale et Gouverneur de la Province du Kasai compromettant le fonctionnement harmonieux des Institutions provinciales.	- Mettre en place des mécanismes de dialogue et de concertation réguliers entre le Gouverneur et l'Assemblée provinciale du Kasai afin de prévenir des tensions ; - Favoriser la coopération institutionnelle et assurer la bonne mise en œuvre des politiques provinciales.	Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières.
11	Absence des directions provinciales des services publics tels que la DGI, DGDA, DGRAD, OCC rendant indisponible la collecte des droits, taxes et redevances dus au Trésor Public dans la province du Kasai.	Mettre en place les Directions provinciales de ces services publics.	- Ministère du Budget ; - Ministère des Finances ; - Ministère du Commerce Extérieur.
II. SECURITAIRE			
1	Méfiance de la population vis-à-vis des services de sécurité.	Créer un climat de confiance entre la population et les services de Sécurité.	Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières.

2	Manipulation et incitation des jeunes issus des diverses obédiences politiques à la haine et à la division par certains acteurs politiques.	- Mettre en place des programmes de sensibilisation et d'éducatons civiques destinés aux jeunes ; - Renforcer les mécanismes de responsabilité pour prévenir la manipulation politique ; - Promouvoir la tolérance et Préserver la cohésion sociale.	- Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières ; - Ministère de la Jeunesse et Eveil Patriotique.
3	Recrudescence des conflits entre communautés entraînant des tensions sociales et compromettant la cohésion entre les communautés et la sécurité locale.	- Promouvoir des mécanismes de médiation et de dialogue intercommunautaire. - Renforcer la présence sécuritaire dans les zones à risque et promouvoir des programmes de sensibilisation à la cohésion sociale afin de prévenir les conflits et garantir la sécurité locale.	Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières.
4	- Erection des barrières illégales sur plusieurs axes routiers de la province du Kasai ; - Rançonnement de la population civile par les éléments de la PNC, des FARDC et de la DGM.	- Enquêter et sanctionner les auteurs de ces abus ; - Mettre fin à toutes les barrières illégales sur toute l'étendue de la province du Kasai.	- Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières ; - Ministère de la Justice et Garde des Sceaux.

III. ECONOMIQUE

1	Impraticabilité et difficultés d'exploitation des voies fluviales dans la province du Kasai en raison de l'absence du dragages et balisage adéquats des rivières qui traversent la province.	Instaurer un programme régulier de Dragage et de balisage des voies fluviales, afin d'assurer leur praticabilité de garantir la sécurité de la navigation et de faciliter le transport des personnes et des biens (marchandises) à travers la province du Kasai.	Ministère des Transports, Voies de Communication et Désenclavement.
2	Délabrement et insuffisance des ponts et bacs sur les cours d'eau de la province du Kasai.	Construire des ponts, installer des bacs sur les cours d'eau de la province, les entretenir afin de faciliter la circulation des personnes et des biens.	- Mministère des Trqnspports et Voies de communication ; - Ministère des Infrastructures et Travaux Publics ; - Ministère du Budget
3	Multiplication des taxes et tracasseries infligées par les autorités provinciales à certaines petites industries, pourtant essentielles à l'économie Provinciale.	- Simplifier et harmoniser le régime fiscal des petites industries ; - Mettre fin aux tracasseries administratives ; - Supprimer les taxes non autorisées ; - Rétablir le civisme fiscal.	- Ministère des Finances - Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières ; - Ministère de l'Economie Nationale; - Ministère de l'Entreprenariat et du Déveppement des Petites et Moyennes Entreprises (PME).

4	Coulage persistant des recettes publiques de la province du Kasai.	Renforcer les mécanismes de collecte de suivi et de contrôle des recettes publiques de la province par la digitalisation.	- Ministère des Finances ; - Ministère de l'Economie Nationale.
5	Accès limité aux intrants agricoles.	Doter les agriculteurs des intrants-agricoles.	Ministère de l'Agriculture et Sécurité Alimentaire.
6	Délabrement de la ligne ferroviaire Ilebo - Lubumbashi.	Réhabiliter le tronçon Ilebo - Lubumbashi.	- Ministère des Transports, Voies de Communication et Désenclavement ; - Ministère des Infrastructures et Travaux Publics ; - Ministère des Finances ; - Ministère du Budget.
7	Délabrement des ports fluviaux dans la province du Kasai.	Réhabiliter les différents ports fluviaux de la province du Kasai.	- Ministère des Transports, Voies de Communication et Désenclavement ; - Ministère des Infrastructures et Travaux Publics ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.
8	Abandon et délabrement avancé de l'Aéroport National de Tshikapa.	Reprendre les travaux de réhabilitation et de modernisation de l'Aéroport National de Tshikapa.	- Ministère des Infrastructures et Travaux Publics ; - Ministère des Transports, Voies de Communication et Désenclavement ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.
9	- Quasi-inexistence de l'électricité dans les territoires de la province du Kasai ; - Moindre exploitation de l'immense potentiel hydroélectrique de la province du Kasai en dehors du barrage hydroélectrique de Lungundi concédé à la société d'Electricité du Congo, EDC en sigle, pour une consommation domestique ; - Fréquents cas de délestages.	- Construire des mini-barrages et des centrales solaires ; - Mettre fin aux délestages.	- Ministère des Ressources Hydroélectriques et Electricité ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.
10	Apparition de nombreuses têtes d'érosions et de dégradations environnementales observées partout dans la province du Kasai.	Initier les travaux de lutte antiérosive.	- Ministère des Infrastructures et Travaux Publics ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances ; - Ministère de Développement Rural ; - Ministère de l'Environnement, Développement Durable et Nouvelle Economie du Climat.

11	Absence de structure d'encadrement des paysans dans le domaine de production vivrière et de culture de rente telles que le café, le palmier à l'huile, l'élevage ainsi que la pisciculture.	- Encadrer les paysans pour promouvoir le développement dans le domaine de production vivrière et des cultures de rente ; - Promouvoir la culture de l'agro-business afin d'améliorer les revenus des paysans et d'autres opérateurs du secteur.	- Ministère de l'Industrie ; - Ministère de l'Agriculture et Sécurité Alimentaire ; - Ministère de Pêche et Elevage ; - Ministère de la Développement Rural.
-----------	---	---	---

IV. SOCIO-CULTUREL

1	Vente des médicaments contrefaits dans des officines insalubres.	Renforcer le contrôle des officines pharmaceutiques et retirer de la vente tous les médicaments pirates.	Ministère de la Santé Publique, Hygiène et Prévoyance Sociale.
2	Manque de stratégie provinciale d'encadrement et de prise en charge des personnes vivant avec handicap et autres personnes vulnérables.	Mettre en place une stratégie provinciale pour la prise en charge des personnes vivant avec handicap et autres personnes vulnérables en vue de leur autonomisation et insertion dans la société.	- Ministère des Affaires Sociales et Solidarité Nationale ; - Ministère Délégué en charge des Personnes Vivant avec Handicap et Autres Personnes Vulnérables.
3	Accès limités à l'information et aux nouvelles technologies de l'information et de la communication ainsi qu'aux opportunités d'emploi productifs.	- Former les hommes et les femmes à l'utilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication ; - Observer le principe d'égalité de chance.	- Ministère de la Formation Professionnelle et Métiers ; - Ministère de l'Economie Numérique ; - Ministère de la Communication et Médias.
4	Manque d'encadrement professionnel et de moyens financiers dans plusieurs disciplines sportives au Kasai.	- Développer des programmes d'encadrement professionnel ; - Augmenter les moyens financiers alloués aux différentes disciplines sportives.	- Ministère des Sports et Loisirs ; - Ministère de la Formation Professionnelle et Métiers ; - Ministère de l'Emploi et du Travail ; - Ministère du Budget. - Ministère des Finances.
5	Intensification des épidémies de rougeole et de poliomyélite dans la province du Kasai.	- Renforcer les campagnes de vaccination et de sensibilisation ; - Améliorer la surveillance épidémiologique ; - Renforcer les capacités du système de santé.	Ministère de la Santé Publique, Hygiène et Prévoyance Sociale
6	Manque de morgues, d'équipement et de médicaments dans plusieurs hôpitaux de la province du Kasai.	- Construire des morgues dans chaque zone de santé ; - Equiper les structures de santé avec des médicaments et moyens de transport ; - Renforcer des capacités des professionnels médicaux et paramédicaux.	- Ministère de la Santé Publique, Hygiène et Prévoyance Sociales ; - Ministère des Affaires Sociales, Actions Humanitaires et Solidarité Nationale ; - Ministère des Infrastructures et Travaux Publics.

7	Absence d'une Université officielle au Chef-lieu de la province du Kasai.	Construire une Université Officielle dans le chef-lieu de la Province (Tshikapa).	- Ministère de l'Enseignement Supérieur, Universitaire, Recherche Scientifique et Innovation ; - Ministère des Infrastructures et Travaux Publics ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.
8	Accès limité au logement décent et à l'alimentation de qualité.	- Construire des logements sociaux à faibles coûts ; - Mettre en place un programme provincial de rénovation urbaine et d'habitat rural ; - Soutenir des agriculteurs.	- Ministère de l'Urbanisme et Habitat ; - Ministère de l'Agriculture et Sécurité Alimentaire.
9	Absence d'une politique de valorisation du patrimoine culturel et identitaire de la province du Kasai.	- Mettre en place une politique de valorisation ; - Vulgariser le patrimoine culturel et identitaire.	Ministère de la Culture, Arts et Patrimoine.
10	Manque de parc d'attraction et des installations sportives.	Construire des parcs d'attraction des infrastructures sportives et culturelles modernes.	- Ministère des Sports et Loisirs ; - Ministère des Infrastructures et Travaux Publics ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.
11	Insuffisance des matériels adéquats et de formation pratique au sein des ISTM et ITM disséminés à travers la province du Kasai.	Doter les ISTM et les ITM de la province du Kasai en équipements pédagogiques et matériels techniques, tout en renforçant les programmes de formation pratique.	- Ministère de l'Enseignement Supérieur et Universitaire, Recherche Scientifique et Innovation ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.
12	Etat d'impraticabilité des Aéroports en terre battue.	Réhabiliter et moderniser des pistes des Aéroports de différents chefs-lieux des territoires pour désenclaver la province du Kasai.	- Ministère des Transports, Voies de Communication et Désenclavement ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.
13	Recrudescence de l'incivisme dans le chef de la jeunesse.	Mettre en place des programmes d'éducation civique et citoyenne ciblant la jeunesse, combinés à des activités de responsabilisation et d'insertion sociale afin de promouvoir le respect des règles et des valeurs communautaires.	Ministère de la Jeunesse et Eveil Patriotique.

8. PROVINCE DU KASAÏ-CENTRAL

N°	PROBLÈMES	RECOMMANDATIONS	MINISTÈRES, INSTITUTIONS ET SERVICES CONCERNÉS
I. POLITIQUE, ADMINISTRATIF ET JURIDIQUE			
	Voir le chapitre 2 relatif aux problèmes communs à toutes les provinces		
II. ECONOMIQUE			
1	Retard dans l'exécution des travaux de construction du barrage électrique de Katende.	Accélérer les travaux de construction du barrage électrique.	- Ministère des Infrastructures et Travaux Publics ; - Ministère des Ressources Hydrauliques et Electricité.
2	Abandon des matériels agricoles sur le site du projet des de Lubondayi dans le Territoire de Dibaya.	Reprendre le projet.	Ministère de l'Agriculture et Sécurité Alimentaire.
III. SOCIO-CULTUREL			
1	Faible prise en charge des retournés de l'Angola.	Dégager des moyens conséquents pour leurs prises en charge durable.	- Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires coutumières ; - Ministère des Affaires Sociales, des Actions Humanitaires et de la Solidarité Nationale.
2	Spoliation par des particuliers des biens de l'Etat (terrains des jeux, espaces des écoles) suite au non enregistrement de la plupart du patrimoine de l'Etat.	Inventorier correctement tous les biens de l'Etat.	- Ministère de l'Urbanisme et Habitat ; - Ministère de la Justice et Garde des Sceaux.
3	Manque de centres d'encadrement des personnes vulnérables dans la ville de Kananga.	- Construire les centres d'encadrement des personnes vulnérables ; - Construire des homes des vieillards ; - Encadrer, protéger et promouvoir les droits des personnes vivants avec handicap et des personnes vulnérables.	Ministère délégué près le Ministre des Affaires sociales, Action Humanitaires et Solidarité Nationale, chargé des personnes vivant avec Handicapés et personnes vulnérables.
4	Très faible prise en charge des personnes du troisième âge.	Régulariser la situation des agents de division provinciale de ce ministère.	- Ministère des Affaires Sociales, Action Humanitaires et Solidarité Nationale ; - Ministère du Budget ; - Ministère de Finances.

9. PROVINCE DE KASAÏ-ORIENTAL

N°	PROBLÈMES	RECOMMANDATIONS	MINISTÈRES, INSTITUTIONS ET SERVICES CONCERNÉS
I. POLITIQUE, ADMINISTRATIF ET JURIDIQUE			
1	Intolérance politique.	- Faire respecter l'exercice des libertés publiques par tous les citoyens ; - Garantir la liberté d'expression et de circulation à tous les citoyens ; - Promouvoir la tolérance entre formation politique.	- Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières ; - Ministère de droits humains.
2	Le recrutement des agents de la CNSSAP Kasaï Oriental à Kinshasa sans tenir compte des compétences locales.	Rappeler aux responsables de la CNSSAP l'obligation de respecter la procédure de recrutement du personnel en accordant priorité aux compétences locales.	Ministère de la Fonction Publique, Modernisation de l'Administration et innovation du service public.
II. SECURITAIRE			
1	La présence des bandits à mains armées dans les centres urbains et autres Secteurs.	Déployer les forces de l'ordre et renforcer des mesures de police et de FARDC.	- Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières ; - Ministère de la Défense Nationale et Anciens Combattants.
2	Persistance des conflits fonciers et de pouvoir coutumier entre les secteurs de Tshitolo au Kasaï Oriental et celui de Kashindi au Sankuru.	- Impliquer le Ministère National de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières, des Gouverneurs de deux provinces et des autorités coutumières dans la mise en place de comité d'arbitrage des conflits fonciers et de pouvoir coutumier ; - Préciser la délimitation des ETD conformément à la loi.	- Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires coutumières ; - Ministère des Affaires Foncières.
3	La détention illégale des armes par les civils.	Faire respecter la législation sur le port d'armes.	Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires coutumières.
4	Nomination de faux Chefs Coutumiers par arrêté ministériel en violation de la procédure légale.	Respecter la procédure légale de désignation des Chefs Coutumiers.	Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières.
III. ECONOMIQUE			
1	- Absence de l'outil de production à la MIBA ; - Impaiement des cadres et agents de la MIBA ; - Spoliation du domaine foncier de la MIBA par les autochtones.	- Octroyer une subvention à la MIBA pour lui permettre de renouveler son outil de production et relancer ses activités ; - Payer le personnel de la MIBA ; - Arrêter les lotissements dans la concession de la MIBA et protéger son domaine foncier.	- Ministère du Portefeuille ; - Ministères du Budget ; - Ministères des Finances.

2	Abandon du projet NKUADI.	Evaluer le projet en vue de sa relance.	Ministère de l'Agriculture et Sécurité Alimentaire.
3	Paralysie des activités de la MIBA.	- Décaisser les subventions de la MIBA inscrites au Budget de l'Etat 2026 ; - Concrétiser la promesse de 50 000 000 \$.	Ministère des Finances.
4	- Augmentation des prix des biens de première nécessité sur le marché notamment le maïs ; - Impraticabilité de la RN1 de Mbuji-Mayi à Kabeya-Kamuanga.	- Désenclaver la province ; - Réhabiliter les RN1 et RN2 ainsi que les routes provinciales ; - Subventionner et encadrer par l'octroi des intrants pour accroître la production agricole ; - Mécaniser l'Agriculture.	- Ministères des Infrastructures et Travaux Public ; - Ministère de l'Économie Nationale ; - Ministère de l'Agriculture.
5	- Détérioration des RN1 et 2 ; - Détérioration des Routes d'intérêt provincial ; - Délabrement des Routes de desserte agricole.	- Réhabiliter des routes nationales ; - Réhabiliter des routes d'intérêt provincial particulièrement les axes suivants : • Tshiala-Nunu-Mpanya Mutombo • Mbuji-Mayi-Tshilundu • Bena Mukendi-Tshinanu-Kasansa • Lukalaba-Kasansa • Dinsanga-Nkuadi • Tshitenga-Tshiala • Bakuasumba-Mbuji-Mayi • Bena Cimanga-Bena Cisuaka • Cilundu-Miabi • Cijiba-Miabi • Tshinciangu-Miabi • Tshinciangu-Kena Nkuna • Mabaya- Mbuji-Mayi • Bibanga-Tshilenge avec un Bac sur la rivière Tshilemba • Kamiji-Bakua Mbikayi avec un bac sur la rivière Mbuji-Mayi.	- Ministères des Infrastructures et Travaux Public ; - Ministère de l'Agriculture et Sécurité Alimentaire ; - Ministère dU Budget ;
III. ECONOMIQUE			
1	Carence d'eau potable à Mbuji-Mayi et dans les territoires.	- Renforcer le programme des forages dans les territoires ; - Accélérer des travaux en cours pour améliorer la desserte et l'assainissement des sources d'eau à Mbuji-Mayi ; - La disponibilité de l'énergie électrique pour la Regideso.	- Ministère du Développement Rural ; - Ministère de l'Energie et Ressources Hydrauliques.

2	- Absence d'électricité ; - Vol des panneaux solaires placés à la centrale voltaïque de Tshipuka.	- Renforcer de la capacité du barrage à Tshiala et Lubilanji; - Construire des mini-barrages électriques sur les chutes de la Province en s'appuyant sur l'expérience de la SACIM notamment à Tshibasa ; - Parachever des travaux de la centrale et sa mise en service.	Ministère de l'Energie et Ressources Hydrauliques.
3	Dégradation du stade Kashala Bonzola.	Réhabiliter et achever des travaux restants.	- Ministère des Sports et Loisirs - Ministère des Infrastructures et Travaux Publics.

10. VILLE-PROVINCE DE KINSHASA

N°	PROBLÈMES	RECOMMANDATIONS	MINISTÈRES, INSTITUTIONS ET SERVICES CONCERNÉS
I. POLITIQUE, ADMINISTRATIF ET JURIDIQUE			
1	Dysfonctionnement administratif majeur lié à la spoliation présumée du Bureau administratif du quartier Kingasani par une personne non habilitée.	- Identifier les circonstances de la spoliation et les responsabilités engagées; - Ouvrir, le cas échéant, une enquête administrative ou judiciaire ; - Exiger la restitution immédiate du Bureau à l'administration publique ; - Inventorier et sécuriser le patrimoine administratif communal.	- Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières ; - Ministère de la Justice et Garde des Sceaux.
2	Tensions politiques et violences de masse liées aux crises nationales, notamment les manifestations et attaques d'ambassades signalées en janvier 2025.	- Renforcer la coordination entre la Police, le Ministère de l'Intérieur et le Ministère des Affaires étrangères pour la protection des missions diplomatiques ; - Etablir un plan gradué d'intervention ; - Intensifier la communication publique préventive afin de désamorcer les tensions.	Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières.
3	Absence d'une politique d'urbanisation appliquée à l'échelle de la Ville-Province de Kinshasa.	- Mettre en place et appliquer une politique d'urbanisation cohérente ; - Actualiser les plans d'aménagement ; - Faire respecter les servitudes et autorisations ; - Encourager les partenariats public-privé pour le développement des logements sociaux et des infrastructures de base.	- Ministère de l'Urbanisme et Habitat ; - Ministère du Plan et Coordination de l'Aide au Développement ; - Ministère de l'Aménagement du Territoire.
II. SECURITAIRE			
	Voir le chapitre 2 relatif aux problèmes communs à toutes les provinces.		
III. ECONOMIQUE			
	Voir le chapitre 2 relatif aux problèmes communs à toutes les provinces.		
IV. SOCIO-CULTUREL			
	Voir le chapitre 2 relatif aux problèmes communs à toutes les provinces.		

11. PROVINCE DU KONGO-CENTRAL

N°	PROBLÈMES	RECOMMANDATIONS	MINISTÈRES, INSTITUTIONS ET SERVICES CONCERNÉS
I. POLITIQUE, ADMINISTRATIF ET JURIDIQUE			
1	- Crise interinstitutionnelle caractérisée par des tensions entre l'Assemblée provinciale et le Gouvernement ; - Rejet du budget 2026 et gestion opaque.	- Restaurer le dialogue institutionnel ; - Assurer la transparence budgétaire et l'implication de l'Assemblée provinciale.	- Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières ; - Ministère de la Défense Nationale et Anciens Combattants ; - Ministère de la Justice et Garde des Sceaux ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.
II. SECURITAIRE			
1	Absence de la sécurité dans la Zone « Kilomètre 8 » délaissée entre Boma et Moanda, entraînant une justice populaire violente.	Rattacher administrativement le Kilomètre 8 à la Ville de Boma pour une intervention rapide des forces de l'ordre.	Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières.
III. ECONOMIQUE			
1	- Dégradation des routes de desserte agricole, Madimba précisément RN16, Kinzau Mvute et Seke Banza RP ; - Manque d'eau et d'électricité.	- Allouer les fonds pour la construction et l'entretien des routes pour l'évacuation des produits agricoles ; - Assurer la desserte en eau et en électricité.	- Ministère des Infrastructures et Travaux Publics ; - Ministère du Développement Rural ; - Ministère des Ressources Hydrauliques et Electricité ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.
2	Exploitation illicite et pillage des minerais à Ntemba (Seke-Banza) et Tshela.	Renforcer le contrôle des sites miniers par les autorités locales.	- Ministère des Mines ; - Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières.
3	Embouteillages sur la RN1 (Kinshasa-Moanda) et mauvaise gestion des gros véhicules à Matadi.	Fluidifier le trafic sur la RN1 et réglementer le stationnement et la circulation des poids lourds à Matadi.	Ministère des Transports, Voies de Communication et Désenclavement.
IV. SOCIO-CULTUREL			
1	Faible valorisation de la culture Kongo et manque d'infrastructures artistiques.	Financer les activités artistiques et préserver le patrimoine culturel local.	Ministère de la Culture, Arts et Patrimoine.

12. PROVINCE DU KWANGO

N°	PROBLÈMES	RECOMMANDATIONS	MINISTÈRES, INSTITUTIONS ET SERVICES CONCERNÉS
I. POLITIQUE, ADMINISTRATIF ET JURIDIQUE			
1	- Non opérationnalisation des tribunaux de paix dans les différents territoires de la province du Kwango ; - Dysfonctionnement du tribunal de grande instance et de la Cour d'appel dû au manque et/ou à l'absence prolongés des magistrats qui y sont affectés.	- Rendre opérationnels les tribunaux de paix en y affectant des magistrats, y compris au Tribunal de Grande Instance et à la Cour d'appel ; - Veiller à l'assiduité des magistrats.	Ministère de la Justice et Garde des sceaux.
II. SECURITAIRE			
1	Persistance de l'insécurité dans certaines zones rurales due à la présence des éléments se déclarant appartenir à la milice Mobondo dans les groupements de Kasongo-Dinga, Kiamvu-Kianzadi et de Kasinzi ainsi que dans les secteurs de Bukanga Lonzo et de Lufuna.	Renforcer la présence des forces de défense et de sécurité dans ces zones.	- Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières ; - Ministère de la Défense Nationale et Anciens Combattants.
III. ECONOMIQUE			
1	Absence d'une succursale de la Banque Centrale du Congo dans la province du Kwango, entraînant le dysfonctionnement bancaire (cas de l'ECOBANK dont les agents exigent des pots-de-vin).	- Implanter une succursale de la Banque Centrale au Kwango pour réorganiser le circuit bancaire ; - Inciter les banques commerciales à installer des agences dans chaque territoire.	- Ministère des Finances ; - Banque Centrale du Congo.
2	Déforestation massive causée par la production de braises dans la province.	- Sanctionner les personnes impliquées dans la déforestation illégale ; - Augmenter le taux de la taxe sur la braise ; - Encourager la reforestation ; - Soutenir les associations et les organisations non gouvernementales de protection de l'environnement.	Ministère de l'Environnement, Développement Durable et Nouvelle Économie du Climat.
IV. SOCIO-CULTUREL			
1	Recrudescence des épidémies de rougeole et de poliomyélite.	- Lutter contre les maladies et épidémies ; - Accompagner le gouvernement provincial dans la riposte contre ces épidémies.	Ministère de la Santé Publique, Hygiène et Prévoyance Sociale.

2	Malnutrition et sous-alimentation de la population dans les Territoires de Feshi, de Kahemba et de Kasongo-Lunda (Cas du village Tambu Tseke).	- Appliquer la politique de sécurité alimentaire ; - Sensibiliser la population à produire et à consommer des produits alimentaires variés et équilibrés ; - Apporter un soutien aux agriculteurs.	- Ministère de l'Agriculture et Sécurité Alimentaire ; - Ministère du Développement Rural ; - Ministère de la Santé Publique, Hygiène et Prévoyance Sociale.
3	Dégradation de l'environnement caractérisée par les érosions dans la ville de Kenge (7 têtes) et le chef-lieu du Territoire de Kasongo-Lunda (8 têtes).	Lutter contre les érosions dans les différentes zones atteintes.	- Ministère de l'Environnement, Développement Durable et Nouvelle Économie du Climat ; - Ministère des Infrastructures et Travaux Publics.
4	Non achèvement des travaux du Pont Yungu dans le territoire de Kenge par l'Office des Routes.	Achever les travaux du Pont Yungu.	- Ministère des Infrastructures et Travaux Publics ; - Office des Routes.
5	Affaissement du Pont Kwango sur la RN1.	Réhabiliter en urgence le Pont Kwango.	- Ministère des Infrastructures et Travaux Publics ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.
6	Non asphaltage de la route nationale numéro 16 (RN16), reliant la province du Kwango à la province du Kongo-Central.	Asphalter la RN16 en priorité.	- Ministère des Infrastructures et Travaux Publics ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances ; - Office des Routes.
7	Absence d'aéroports dans la province (aérogares ou aérodromes).	- Construire l'aéroport de la Ville de Kenge ; - Construire et réhabiliter des pistes d'atterrissage dans les sites de Tembo, de Popokabaka, de Feshi, de Kahemba, de Kasongo-Lunda, de Kenge et de Boko dans le secteur de Dinga.	- Ministère des Infrastructures et Travaux Publics ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.

13. PROVINCE DU KWILU

N°	PROBLÈMES	RECOMMANDATIONS	MINISTÈRES, INSTITUTIONS ET SERVICES CONCERNÉS
I. POLITIQUE, ADMINISTRATIF ET JURIDIQUE			
	Voir le chapitre 2 relatif aux problèmes communs à toutes les provinces.		
II. SECURITAIRE			
	Voir le chapitre 2 relatif aux problèmes communs à toutes les provinces.		
III. ECONOMIE			
1	Enclavement total de la province, faute des routes réhabilités et entretenues régulièrement avec comme Conséquences : - Exode rural ; - La malnutrition due à la faible production des denrées alimentaires ; - Le découragement à la production agricole, faute des voies de transports devant permettre l'évacuation des produits vers le grand centre de consommation dans la province de KWILU.	Réhabiliter et construire des infrastructures de bases : la RN1 et les routes de desserte agricole pour désenclaver la province.	- Ministère des Infrastructures et Travaux Publics ; - Ministère de Développement Rural ; - Ministère des Transports, Voies de Communication et Désenclavement.
III. SOCIO-CULTUREL			
	Voir le chapitre 2 relatif aux problèmes communs à toutes les provinces.		

14. PROVINCE DE LOMAMI

N°	PROBLÈMES	RECOMMANDATIONS	MINISTÈRES, INSTITUTIONS ET SERVICES CONCERNÉS
I. POLITIQUE, ADMINISTRATIF ET JURIDIQUE			
1	La maison pénitentiaire centrale de Ludimbi à Kabinda construite en 1946 est très délabrée, de même pour la prison centrale de Mwene Ditu et la situation est pire dans les cinq territoires.	Réhabiliter les maisons pénitentiaires de Ludimbi à Kabinda et en construire d'autres dans les cinq territoires.	Ministère de la Justice et Garde des Sceaux.
2	Inefficacité de la régie provinciale et non-respect du circuit de la chaîne de recettes.	Rendre efficace la régie provinciale et respecter le circuit de la chaîne de recettes.	- Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.
3	Conflits des limites entre les provinces de Lualaba et de Lomami qui portent sur les limites de la chefferie Mwat Yav dans le territoire de Kapanga, province de Lualaba et celles des chefferies In Kanishin, Mulundu et Katshisungu du Territoire de Luilu dans la province de Lomami.	Mettre fin aux conflits des limites interprovinciales.	Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières.
II. SECURITAIRE			
1	Insécurité dans plusieurs secteurs et chefferies causée principalement par des conflits coutumiers.	Mettre fin aux conflits coutumiers.	Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières.
III. ECONOMIQUE			
1	- Insuffisance des routes et dégradation très avancée de la RN1 qui relie la ville de Mwene Ditu-Kamina ; - RN2 axe Mbuji-Mayi-Kabinda-Tshofa-Lubaro ; - Route allant de Mbuji-Mayi à la Cité de Ngandanjika jusqu'à la rivière Lomami ; - Réhabilitation en terre battue des routes de dessertes agricoles de Mwene Ditu à Kamaji-Luilu-Wikong, de Ngandanjika à Kabinda.	Construire et réhabiliter les routes concernées.	- Ministère des Infrastructures et Travaux Publics ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.
2	Non financement des projets de construction de centrales solaires dans chaque territoire et de barrage hydroélectriques de LUKASHYI et KAFUMBU pour renforcer la société Nationale d'électricité et la REGIDESO.	Financer les projets de construction de centrales solaires.	- Ministère des Ressources Hydrauliques et énergie ; - Ministère des Infrastructures et Travaux Publics.

IV. SOCIO-CULTUREL

1	Mauvaise qualité des soins de santé administrés à la populations.	- Renforcer le niveau de qualification du personnel de santé ; - Doter les structures de santés des équipements médicaux, laboratoires, médicaments et ambulance.	Ministère de la Santé, Hygiène et Prévoyance Sociale.
---	---	---	---

15. PROVINCE DU LUALABA

N°	PROBLÈMES	RECOMMANDATIONS	MINISTÈRES, INSTITUTIONS ET SERVICES CONCERNÉS
I. POLITIQUE, ADMINISTRATIF ET JURIDIQUE			
1	- Mauvaise Gestion des ressources minières ; - Crise majeure opposant les autorités provinciales à la population de Kolwezi suite taux tensions foncières ; - Manque de structuration de l'Administration publique face à une économie minière prédominante ; - Problème de gestion budgétaire suite à la baisse des recettes minières de la Province due aux restrictions d'exportation de cobalt.	- Faire un audit foncier mixte ; - Vérifier la légitimité des documents parcellaires détenus par les habitants ; - Appliquer la loi sur l'expropriation, c'est-à-dire toute expropriation pour utilité publique doit être précédée d'une juste et préalable indemnisation ; - Imposer une révision des stratégies budgétaires pour 2026, avec un accent mis sur la diversification économique ; - Mener une enquête sur l'authenticité des titres ; - Sanctionner les agents du cadastre et les chefs coutumiers ayant vendu des zones non constructibles (non aedificandi) ; - Recourir à la médiation ; - Favoriser les règlements à l'amiable et les modes alternatifs de Résolution des conflits au lieu de la force brutale ; - Arrêt des démolitions brutales ; - Proposer avant toute démolition, des sites de relogement aménagés et viabilisés pour les personnes expropriées.	- Ministères des Mines ; - Ministère des Affaires Foncières ; - Ministère de la Justice et Garde des sceaux ; Ministère des Affaires Foncières.
2	- Arrêt des travaux du barrage hydroélectrique de Busanga dans le Territoire de Lubudi ; - Violation de la procédure de délocalisation lors de la construction du barrage de BUSANGA ; - Non indemnisation des autochtones du village Wafinya, dans la chefferie de Mwana mwadi dans le Territoire de Lubudi, par la société SICOHYDRO, à la suite de débordement des eaux dudit barrage ; - Non-respect de cahier des charges sur les constructions de plus de 300 ménages par la société SICOHYDRO ; - Conditions de vie difficile des populations du village Wafinya.	- Réviser et parachever l'indemnisation des listes de bénéficiaires ; - Ajuster le montant des indemnisations pour couvrir non seulement la perte de l'habitat, mais aussi la perte de revenus agricoles (champs), en tenant compte de la hausse de la pauvreté dans les communautés riveraines ; - Activer le cadre pour le suivi des indemnisations pour mener à bien la délocalisation, avec une transparence totale dans la gestion des fonds de la SICOHYDRO (60% chinois, 40% scongolais) ;	- Ministères de l'Environnement et de Développement Durable, - Ministères des Ressources Hydrauliques et Electricité ; - Ministères de l'Agriculture ; - Ministère de l'Urbanisme et Habitat.

		- Réaliser les engagements en termes de construction de nouveaux villages, incluant des écoles, des hôpitaux, des logements dignes et des points d'eau potable ; - Mettre en œuvre des projets d'électrification rurale (micro-réseaux) pour les villages de Lubudi situés autour du barrage, pour pallier le paradoxe de vivre dans le noir à côté d'une centrale de 240 MW ; - Clarifier par la société exploitante (SICOHYDRO) l'utilisation des fonds alloués à la compensation, souvent jugés opaques ; - S'assurer que le relèvement des parts de la RDC dans la centrale (passées à 40%) profite directement aux communautés locales impactées.	
3	- Pollution toxique causée par l'entreprise Rwashi Mining dans la commune de Dilala ; - Maisons environnantes sont fissurées suite aux détonations de minage sur le site ; - Assèchement de végétation et des plantes ; - Saignement de narines suite à l'odeur toxique que dégage l'acide de ladite Société par certaines personnes sensibles.	- Suspendre temporairement les activités de la nouvelle usine de traitement/bassin de décantation et auditer pour évaluer la conformité des installations ; - Sanctionner pécuniairement l'entreprise conformément au Code Minier pour chaque débordement et rejet toxique ; - Mise en demeure pour exiger la réhabilitation immédiate des zones contaminées et l'indemnisation des victimes ; - Construire des digues et des bassins de rétention afin d'empêcher le déversement de boues acides dans les rivières ; - Installer des systèmes de filtration de l'air (scrubbers) plus performants pour capturer les gaz toxiques (fumées acides) ; - Renforcer l'étanchéité des bassins de stockage des résidus pour éviter l'infiltration de métaux lourds dans la nappe phréatique et les puits d'eau locaux ;	Ministère de l'Environnement et Développement Durable.

		- Exiger la publication immédiate des Études d'Impact Environnemental et Social (EIES) de Rwashi Mining, et les rendre accessibles aux populations locales ; - Mettre en place un comité de surveillance mixte pour un suivi hebdomadaire de la qualité de l'air et de l'eau.	
4	Pollution de l'air et du sol par la société Tenke Fungurume Mining (TFM) qui ne respecte pas les dispositions d'études d'impact approfondies sur la gestion de la pollution, qui s'observe par le débordement des eaux en provenance de ladite Société qui du reste pollue l'air et le sol, exposant ainsi la population à des maladies mortelles.	- Créer des zones tampons (arbres, distances) entre la mine et les habitations/ champs pour réduire l'impact direct des poussières et des odeurs mortelles, du reste pollue l'air et le sol, exposant ainsi la population à des maladies mortelles ; - Renforcer le contrôle institutionnel ; - Moderniser les infrastructures de traitement de l'entreprise (usines à chaud) ; - Accroître la surveillance environnementale rigoureuse impliquant la société civile ; - Exiger la conformité des normes environnementales.	- Ministère de l'Environnement et Développement Durable et Nouvelle Economie du Climat ; - Ministère de la Santé Publique.
5	Prédominance des travailleurs expatriés par rapport aux congolais à la Société TFM au mépris de la législation en matière du travail.	- Assurer le respect de la législation congolaise, notamment le Code du Travail Congolais et les arrêtés sur les maxima de travailleurs étrangers. - Imposer des limites et des procédures strictes, exigeant l'obtention d'une carte de travail d'étranger après avis de l'ONEM.	Ministère de l'Emploi et Travail.

II. SECURITAIRE

1	Fortes tensions liées à l'exploitation minière artisanale avec des affrontements entre creuseurs artisanaux et forces de l'ordre, découlant souvent de restrictions sur l'exploitation artisanale de cuivre et cobalt.	- Améliorer des conditions de sécurité ; - Formaliser des sites par le SAEMAPE et créer d'alternatives économiques pour les jeunes.	- Ministère des Mines ; - Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières.
---	--	--	--

2	Approvisionnement alimentaire irrégulier des militaires des Forces armées de la RDC (FARDC) déployés dans les Territoires de Sandoa, Dilolo et Mutshatsha, source majeure de tracasseries et de violences contre la population locale.	- Planifier de manière sécurisée le ravitaillement ; - Privilégier l'hélicoptage de vivres si jamais la zone est difficile d'accès afin d'éviter la rupture ; - Déployer des modules de cuisson rapide sur place, capable de nourrir plusieurs personnes.	Ministère de la Défense et Anciens Combattants.
3	Envahissement de la zone aéroportuaire par la population avec les risques liés à la proximité des activités aéroportuaires.	- Clarifier de manière définitive les limites des zones aéroportuaires et non constructibles pour éviter l'installation anarchies. - Mettre en place une surveillance régulière par la Police Nationale Congolaise (PNC) et les services de la RVA pour dissuader toute reprise des travaux de construction dans les périmètres identifiés ; - Installer des panneaux d'avertissement clairs sur les risques de mort et de démolition aux abords des zones à forte densité d'occupation ; - Aménager un espace non bâti (zone de servitude) entre la clôture de l'aéroport et les zones résidentielles pour réduire les risques d'incendie ou d'atterrissage manqué ; - Identifier les sites de recasement viables pour les familles déguerpies afin d'éviter la recréation de quartiers précaires ailleurs ; - Procéder à un recensement fiable des occupants réels pour distinguer les véritables résidents des spoliateurs fonciers, afin d'orienter au mieux les mesures sociales ; - Établir une communication transparente sur les risques réels (crashes, incendies) et la nécessité de la sécurité aéronautique en communiquant via les chefs de quartier et les médias locaux ;	- Ministère des Transports et Voies de communication ; - Ministère de l'urbanisme et Habitat.

		- Créer un comité mixte (Gouvernement provincial, RVA, représentants des résidents, société civile) pour gérer les déguerpissements de manière échelonnée et humaine ; - Mener des enquêtes pour poursuivre toutes personnes impliquées dans la vente illégale des terres dans la concession de l'État ; - Appliquer strictement les normes de l'Organisation de l'Aviation Civile Internationale (OACI) concernant les obstacles autour de la nouvelle piste de 3 450 m ; - Procéder aux démolitions après les délais de grâce, en ciblant d'abord les constructions inachevées ou non habitées pour limiter la crise sociale.	
4	Recrudescence de l'insécurité caractérisée par des meurtres et la justice populaire.	- Renforcer l'État de droit et la justice formelle ; - Réformer et Opérationnaliser les Forces de Sécurité ; - Réinsérer des jeunes, par la prévention Sociale et Engagement Communautaire ; - Sensibiliser contre la justice populaire et l'implication des leaders communautaires.	Ministères de la Justice et Garde des Sceaux.
5			

III. ECONOMIQUE

1	- Difficultés opérationnelles majeures du Barrage hydroélectrique de Nseke, en cours de réhabilitation ; - Obstruction de la rivière Luilu par des travaux non coordonnés, impactant directement la capacité de production du barrage.	- Curer les rivières et cours d'eau pour assainir la rivière Luilu et ses environs, afin de libérer le débit de l'eau ; - Démolir les digues érigées de manière non coordonnée par certaines entreprises pour rétablir le débit naturel de l'eau ; - Coordonner les Travaux pour réorganiser les chantiers afin d'éviter que les déblais de construction ne s'effondrent à nouveau dans les cours d'eau ; - Renforcer la surveillance de l'environnement par le des déversements de substances nocives (acide) par des entreprises minières dans la rivière Luilu, polluant l'eau et affectant la biodiversité.	- Ministère des Ressources Hydrauliques et Electricité ; - Ministère de l'Environnement et développement durable.
---	---	--	--

2	Vieillessement et réparation du groupe 1 mis à l'arrêt en raison de fissures sur sa bache dues à sa longévité.	- Procéder à l'inspection subaquatique en vérifiant l'étendue des fissures sur les panneaux de la bache, causées par le retrait du béton et la pression hydrostatique ; - Nettoyer et purger pour l'élimination du béton dégradé et des sédiments ; - Assurer l'adhérence des matériaux de réparation ; - Injecter l'époxy à faible viscosité pour les fissures structurelles, permet de sceller et souder le béton ; - Rétablir ainsi sa continuité structurelle ; - Colmater et appliquer le mortier pour les zones de surface, pour assurer l'étanchéité ; - Renforcer en fibre de carbone, en cas de fissures graves, pour éviter les sollicitations mécaniques ; - Reprendre la dalle pour supporter le groupe motopompe ; - Traiter l'étanchéité sur la surface de la bache pour empêcher la pénétration d'eau et éviter la corrosion ultérieure. ; - Améliorer le drainage pour diminuer la sous-pression sur l'ouvrage.	- Ministères des Ressources Hydrauliques et Electricité ; - Ministère de Développement Durable et Nouvelle Economie du Climat ; - Ministère des Infrastructures et Travaux Publics.
3	- Activités humaines nuisibles par les constructions anarchiques ; - Activités minières dans les bassins versants du Lualaba et de la Lufira causant des arrêts répétés des Machines ; - Manque du personnel de suite d'une mauvaise politique salariale ; - Manque de moyens logistiques pour assurer un bon fonctionnement ; - Surcharge et coupures intempestives sur le réseau électrique.	- Prendre des mesures d'urgence et structurelles ; - Dégager et démolir les constructions anarchiques dans les zones tampons des bassins versants (Lualaba, Lufira, rivières Luilu/Kando) ; - Contrôler les permis et suspendre la délivrance des autorisations de construire dans les zones de protection des barrages, et exiger une étude d'impact environnemental (EIE) stricte pour tout projet minier ou immobilier ; - Renforcer les poursuites judiciaires contre les auteurs d'infractions environnementales, y compris les entreprises minières responsables de la pollution ;	- Ministère des Ressources Hydrauliques et Electricité ; - Ministère des Affaires Foncières ; - Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières ; - Ministère de l'Urbanisme et l'Habitat ; - Ministère de la Justice et Garde des Sceaux.

		- Augmenter la surveillance et les patrouilles sur les rives pour prévenir les remblais et dépôts de terre dans le lit des rivières ; - Construire des digues, des canaux de drainage et des murs de soutènement dans les quartiers périphériques (Hewa Bora, Kasulo, Joli site) pour empêcher la terre de glisser vers les rivières ; - Entreprendre des travaux de dragage immédiats pour désenvaser le réservoir du barrage de Nseke et les rivières en amont ; - Aménager les bassins de sédimentation pour piéger les sédiments avant qu'ils n'atteignent le lac de retenue ; - Sensibiliser et responsabiliser les comités locaux de suivi et de gestion des points d'eau pour la surveillance des périmètres. - Convoquer les entreprises minières responsables de la pollution des rivières pour financer la réhabilitation des zones dégradées; - Assurer la protection effective du bassin de la Lufira en tant que site Ramsar pour sécuriser la ressource en eau ; - Assainir requirement le réseau; - Restructurer la rémunération, attirer et fidéliser les compétences, en s'inspirant des bonnes pratiques de gestion des ressources humaines dans le secteur énergétique ; - Renforcer le partenariat, la maintenance préventive et le renforcement des capacités locales, basés sur les expériences de réhabilitation passées et la nécessité de sécuriser la production ; - Renforcer l'infrastructure de transport et modernisation. Finalisation de la ligne Nseke-Répartiteur Ouest (RO) ;	
--	--	--	--

		- Mettre en service complète le premier circuit (et entamer le second) de la ligne haute tension 120 kV reliant la centrale de Nseke au Répartiteur Réduire les pertes techniques et soulagera le réseau interconnecté ; - Moderniser les postes hautes tensions en remplaçant les équipements obsolètes ; - Installer les Equipement numériques modernes ; - Appliquer le plan d'action d'urgence conjoint avec les clients miniers, qui sont de grands consommateurs, pour garantir la stabilité de la desserte ; - Réhabiliter et renforcer les postes de moyenne/basse tension (6,6 kV) pour éviter la surcharge des lignes existantes ; - Sécuriser les pylônes contre l'érosion et prévenir les arrêts par une maintenance préventive ; - Surveiller les infrastructures en luttant contre le vol de câbles en aluminium sur les lignes haute tension qui provoque des déclenchements et arrêts brutaux de production ; - Renforcer la collaboration pour le financement et la réhabilitation des infrastructures de transport dans le cadre du partenariat public-privé et transparent ; - Promouvoir la transparence des accords pour garantir une meilleure gestion des fonds de réhabilitation. Ouest à Kolwezi. Cela sécurisera l'acheminement.	
4	Manque des Zones d'Exploitation Artisanale (ZEA), qui entraîne le Banditisme.	- Créer de ZEA pour réduire l'insécurité ; - Formaliser et aménager des ZEA, action à court terme ; - Identifier les ZEA en concrétisant la mise en place d'autres ZEA viables connues par le Ministère des Mines pour encadrer le secteur ; - Octroyer de sites viables en collaboration avec les entreprises industrielles ;	Ministère des Mines.

		- Renforcer le rôle du SAEMAPE (Service d'Assistance et d'Encadrement de l'Exploitation Minière Artisanale et à Petite Échelle) sur le terrain pour formaliser les coopératives et assurer la traçabilité des minerais ; - Obliger la vente de tous les minerais issus des ZEA dans le centre de négoce de Musompo, afin d'annuler les comptoirs illégaux autour de Kolwezi qui alimentent l'économie informelle et criminelle ; - Sécuriser les sites pour éviter que les creuseurs n'envahissent les concessions industrielles, ce qui est une source de conflits armés ; - Renforcer les patrouilles et le transfert de bandits armés et d'exploitants clandestins vers des centres de rééducation pour assainir le secteur ; - Exiger que seules les coopératives agréées puissent opérer dans les ZEA ; - Responsabiliser les acteurs ; - Créer des mutuelles au sein des coopératives pour soutenir les mineurs en cas de fermeture temporaire de sites, évitant ainsi que la précarité ne pousse vers la délinquance ; - Encourager des partenariats pour formaliser l'exploitation sur des sites sécurisés ; - Identifier les coopératives légales et fermer les sites non illégaux ; - Interdire aux autorités politiques et militaires d'être propriétaires de coopératives pour éviter les conflits d'intérêts et assurer une saine Régulation.	
--	--	---	--

5	Baisse des recettes provinciales et de la Gestion financière.	- Digitaliser la formalisation de l'économie et le renforcement des capacités de gestion ; - Numériser les pistes ci-après : - Déployer des outils numériques pour automatiser la collecte, réduire les fuites de fonds et sécuriser les recettes ; - Informatiser le circuit de la dépense et la paie en provinces pour un meilleur suivi budgétaire ; - Utiliser les données de consommation (REGIDESO, SNEL) pour identifier de nouveaux contribuables et améliorer l'assiette fiscale ; - Regrouper les contribuables en associations pour faciliter la collecte et réduire l'évasion fiscale afin d'optimiser les ressources propres et fiscales locales; - Appliquer une fiscalité incitative et réviser les taux d'imposition basés sur le principe «pollueur-payeur» ; - Améliorer la collecte des taxes sur la propriété foncière, les marchés et les actes de la voirie ; - Assurer la disponibilité et le suivi des imprimés de valeurs à forte rentabilité ; - Publier les rapports financiers (recettes/dépenses) pour une meilleure transparence ; - Former les agents des régies financières provinciales sur la culture fiscale et les procédures budgétaires ; - Adopter le budget-programme pour évaluer l'efficacité des dépenses et la pertinence de l'action publique ; - Promouvoir l'agriculture, la pêche et l'agroforesterie pour créer des richesses locales et réduire la dépendance aux seules taxes minières ou rétrocession nationale ;	Ministère des Finances.
---	---	---	-------------------------

		- Soutenir les entreprises locales pour dynamiser l'économie locale et, par conséquent, les recettes ; - Mettre en œuvre des réformes pour accélérer le transfert des 40% des recettes à caractère national prévus par la Constitution.	
6	Blocage des rétrocessions aux Entités Territoriales Décentralisées (ETD).	- Automatiser le transfert ; - Déployer une plateforme numérique permettant de suivre en temps réel la répartition de la redevance minière et des autres recettes à caractère national; - Supprimer les paiements en espèces des redevances par les entreprises minières pour limiter les coulages de recettes et la corruption ; - Promouvoir la transparence et la bonne gouvernance financière ; - Auditer les coopératives minières pour éliminer les entités fictives ou politisées, et s'assurer que la redevance minière est versée pour des activités réelles ; - Publier régulièrement les états de versement de la redevance minière aux ETD bénéficiaires; - Clarifier la clé de répartition de la redevance minière pour éviter que les fonds ne soient détournés via des «caisses de solidarité» au profit d'entités non impactées ou des entités déconcentrées ; - Créer de nouvelles ZEA pour sécuriser les sites et régulariser la perception des taxes, augmentant ainsi la base imposable et les rétrocessions ; - Renforcer les capacités des	- Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.
5	- Problèmes infrastructurels sur le Réseau routier dégradé ; - Faible diversification des infrastructures sociales insuffisantes.	- Renforcer et moderniser les corridors de transport (Route/ Rail) ; - Activer la redevance sur la charge à l'essieu, en collaboration entre la FEC (Fédération des Entreprises du Congo) et le FONER (Fonds National d'Entretien Routier), pour préserver ainsi les routes bitumées du trafic lourd ;	Ministère des Infrastructures et Travaux Publics.

		- Poursuivre la construction d'ouvrages d'art modernes (ponts) et conformes aux normes internationales pour améliorer la mobilité et la sécurité des usagers ; - Prioriser la construction de routes de desserte agricole pour connecter les zones nourricières aux centres de consommation ; - Construire des bâtiments administratifs et des laboratoires modernes pour les services techniques, et assurer la qualité des travaux ; - Renforcer les capacités techniques du ministère provincial des Infrastructures par l'acquisition d'équipements de suivi et de mobilité pour les agents.	
IV. SOCIO-CULTUREL			
1	Tensions liées à la gestion des ressources minières, tandis que des milliers d'habitants perdent terres et logements à cause de l'expansion minière.	- Débloquer la rétrocession des ETD pour l'impact à effet visible des revenus miniers dans les zones concernées ; - Restructurer les commissions provinciales de délocalisation pour garantir des compensations justes et transparentes des terres et logements perdus par les habitants ; - Exiger le respect strict des obligations sociales des entreprises, notamment le cahier des charges signé avec les communautés locales pour des projets de développement concrets - (Eau, électricité, sécurité alimentaire, etc.).	- Ministère des Mines ; - Ministère des Affaires Foncières.
2	La pauvreté, le chômage des jeunes et l'accès limité aux services de base persistent.	- Promouvoir la formation professionnelle adaptée aux besoins du marché local pour insérer les jeunes ; - Soutenir l'entrepreneuriat en fournissant des ressources, des financements et un accompagnement aux jeunes entrepreneurs pour créer des alternatives à l'emploi salarié ;	- Ministère de l'Economie Nationale; - Ministère de l'emploi et Travail.

		- Améliorer l'Accès aux services de base ; - Mettre en place des filets de sécurité sociale pour les ménages les plus pauvres et les jeunes vulnérables.	
3	Impraticabilité persistante de la RN39 reliant Kolwezi à Dilolo.	- Réhabiliter la RN39 Kolwezi-Dilolo ; - Lancer urgemment les travaux de réhabilitation, rechargement, ponts par les gouvernements central et provincial ; - Mobiliser de financements pour l'asphaltage (partenariats public-privé ou Corridor de Lobito), et la rénovation de la voie ferrée.	Ministère des Infrastructures et Travaux Publics.

16. PROVINCE DE MAI-NDOMBE

N°	PROBLÈMES	RECOMMANDATIONS	MINISTÈRES, INSTITUTIONS ET SERVICES CONCERNÉS
I. POLITIQUE, ADMINISTRATIF ET JURIDIQUE			
1	Tensions institutionnelles récurrentes entre le Gouverneur et le Vice-gouverneur illustrées par un climat de méfiance au niveau de l'exécutif provincial.	Concilier le Gouverneur et le Vice-gouverneur de province.	Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières.
2	Faible présence de l'autorité de l'Etat dans certains territoires (Inongo, Kwamouth, Kiri, Oshwe).	- Restaurer l'autorité de l'Etat ; - Réformer l'administration publique ; - Renforcer la présence de l'Etat en déployant les services de la justice, d'Administration, de la police dans tous les 8 territoires ; - Construire et équiper des bâtiments administratifs ; - Doter les autorités locales de moyens logistiques (motos, carburant, équipements).	- Ministère de l'Intérieur, Sécurité Décentralisation et Affaires coutumières ; - Ministère de la Défense Nationale et des Anciens Combattants ;
3	Gouvernance locale fragile.	Renforcer et améliorer la gouvernance locale.	- Ministère de l'Intérieur, Sécurité Décentralisation et Affaires coutumières ; - Ministère des Finances.
4	Forte réduction des capacités de suivi et d'intervention sur le terrain due notamment à l'insuffisance d'effectifs des agents de l'Office des Routes, seuls 75 agents sur 104 sont actifs et le taux global de disponibilité du matériel est estimé à environ 30%.	- Renforcer les moyens opérationnels des services techniques provinciaux ; - Doter l'Office des Routes en engins, véhicules de liaison et budget d'entretien préventif.	Ministère des Infrastructures et Travaux Publics.
5	Conflits fonciers et coutumiers.	- Mettre fin à ces conflits ; - Mettre en place des commissions locales de médiation foncière ; - Clarifier les limites coutumières ; - Harmoniser le droit coutumier et le droit moderne.	- Ministère de l'Intérieur Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières ; - Ministère de la Justice et garde des Sceaux ; - Ministère des Affaires Foncières.

6	- Insuffisance de suivi administratif de plusieurs projets provinciaux ; - Faible capacité de certains services publics techniques ; - Insécurité du patrimoine public.	- Faire le suivi des projets prioritaires avec tableau de bord trimestriel ; - Renforcer les Services publics.	- Ministère de l'Intérieur Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières ; - Ministère du Plan et Coordination de l'Aide au Développement ; - Ministère des Infrastructures et Travaux Publics.
7	Opacité dans la gestion des crédits carbone notamment sur les volumes certifiés, les affectations et les retombées effectives pour la province et les communautés locales.	- Institutionnaliser une recevabilité trimestrielle sur les crédits carbone avec publication des montants, volumes, bénéficiaires, affectations et projets financés dans la province ; - Instruire la société ERACONGO de reverser régulièrement les quotités des fonds issus de la vente des crédits carbone dues à la Province, aux ETD et aux Communautés locales ; - Revoir certaines dispositions de l'arrêté interministériel n° 006/CAB/ MINETAT-MIN/EDD/EBMTSB/02/ 2023 et n° 120/CAB/MIN.FINANCES /2023 du 15/09/2023 ; - Proposer une loi qui fixera le cadre d'utilisation des produits résultant de la vente des crédits carbone pour le développement du pays ; - Diligenter une mission d'audit impliquant les sénateurs de la province et les inspecteurs de l'IGF.	- Ministère de l'Environnement, Développement Durable et Nouvelle Economie du Climat ; - Ministère de l'Economie nationale.
8	Spoliation des plusieurs biens de l'Office des Routes à Inongo, à Mushie et à Nioki suite au défaut de sécurité ou à l'insuffisance de mise en valeur.	Engager un programme de sécurisation, de récupération et de valorisation du patrimoine public de la province.	- Ministère des Affaires Foncières ; - Ministère des Infrastructures et Travaux Publics ; - Ministère de la Justice et Garde des Sceaux.
9	Naufrages à répétition suite à la non-observance de la politique de navigation sur le lac Mai-Ndombe et ses affluents.	- Moderniser la navigation sur le lac Mai-Ndombe par la réhabilitation et la dotation des bacs Mai-Ndombe - Mettre en service des bateaux ou des embarcations sécurisées ; - Mettre en place le long des cours d'eau des stations relais de surveillance du trafic ; - Sensibiliser les clients sur les dangers de naviguer en dehors d'un cadre sécurisé.	- Ministère des Transports, Voies de Communication et Désenclavement, - Ministère de l'Intérieur, sécurité, Décentralisation et Affaires coutumières.

II. SECURITAIRE

1	Persistance du Phénomène Mobondo dans le territoire de Kwamouth, malgré les initiatives prises par le Gouvernement central.	- Renforcer la présence de l'État dans le territoire de Kwamouth ; - Consolider la présence de l'armée dans la contrée afin d'éradiquer définitivement la milice Mobondo.	- Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires coutumières ; - Ministère de la Défense Nationale et Anciens Combattants ; - Ministère des Affaires Sociales, Actions Humanitaires et Solidarité Nationale.
---	---	--	--

2	Arrêt des travaux de la réhabilitation de la RN 17 suite à l'insécurité sur le tronçon Mongata - Masiambio - Bandundu.	Traiter le territoire de Kwamouth comme zone prioritaire de sécurisation en fournissant les efforts de pacification pour la reprise effective des travaux structurant notamment la RN 17.	- Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires coutumières ; - Ministère de la Défense nationale et Anciens Combattants ; - Ministère des Infrastructures et Travaux publics.
3	Manque d'entente locale, de réinsertion, de reconstruction et de retour coordonné à la vie normale pour une paix durable.	Associer à la pacification un programme multisectoriel de relèvement comprenant justice, réconciliation, réinsertion, reconstruction, prise en charge des victimes et relance des services publics.	- Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires coutumières ; - Ministère de la Défense nationale et Anciens Combattants ; - Ministère de la Justice et Garde des Sceaux ; - Ministère des Affaires sociales, Actions Humanitaires et Solidarité Nationale.

III. ECONOMIQUE

1	- Fort enclavement de la province ; - Déficit criant d'infrastructures routières, fluviales et de transport.	- Lancer un plan spécial de désenclavement et de réhabilitation urgente de la route nationale RN 17 pour lutter contre l'isolement économique des territoires ; - Construire les routes de desserte agricole et des routes d'intérêt provincial et poser des ponts pour faciliter l'évacuation des produits agricoles ; - Moderniser la navigation sur le lac Maï-Ndombe par la réhabilitation et dotation des bacs Maï-Ndombe ; - Doter la ligne Kinshasa-Kwamouth - Mushie - Nioki-Kutu-Inongo-Kiri d'un bateau ou des embarcations sécurisées pour combattre la hausse du coût des denrées alimentaires ; - Asphalter le Boulevard Mpolo Maurice d'Inongo, chef-lieu de la province, de l'Aérodrome jusqu'à Isaka ainsi que de quelques autres grands artères de la ville ; - Réhabiliter et construire des bureaux et résidences officielles des Administrateurs des 8 territoires.	- Ministère des Infrastructures et Travaux publics - Ministère des Transports voies de Communications et Désenclavement ; - Ministère de Développement Rural.
---	---	--	---

2	Mauvais état des aérodromes de la province. Réhabiliter la RN24.	Asphalter et modernisation les aérodromes d'Inongo, de Nioki, de Kiri et d'Oshwe.	- Ministère des Infrastructures et Travaux Publics - Ministère des Transports Voies de Communications et Désenclavement.
3	Défaut de développement agricole et halieutique.	- Faire de la province un pôle agricole stratégique pour Kinshasa par le développement agricole et halieutique ; - Fournir aux acteurs les semences, outils, intrants, encadrement technique et encadrement des producteurs ; - Développer et soutenir la pêche moderne sur le lac, le fleuve et ses rivières très poissonneuses.	- Ministère de l'Agriculture et Sécurité Alimentaire ; - Ministère de la Pêche et Elevage ; - Ministère du Développement Rural.
4	Faible valorisation des ressources naturelles.	- Valoriser durablement les ressources naturelles par une gestion responsable des forêts ; - Protéger l'environnement ; - Créer des emplois pour les communautés locales ; - Faire bénéficier aux populations locales et provinciales les retombés de tous les projets liés à la gestion durable des ressources naturelles.	- Ministère des Hydrocarbures ; - Ministère de l'Environnement, Développement Durable et Nouvelle Economie du Climat.
5	Climat malsain entre le Gouvernement provincial et la société ERA-Congo suite au refus du paiement de la redevance de crédit carbone.	Instruire la société ERA-Congo de payer à la province les redevances de crédit carbone.	Ministère de l'Environnement, Développement Durable et Nouvelle Economie du Climat.
6	Déficit énergétique dans la province.	Accélérer la mise en œuvre de la centrale solaire d'Inongo ainsi que les projets structurants de desserte électrique de Nioki et des autres pôles économiques.	Ministère des Ressources Hydrauliques et Electricité.
7	Manque d'industries locales.	- Industrialiser et installer des unités de transformation des maniocs, maïs, bois et poissons ; - Encourager les investissements privés par des allègements fiscaux.	- Ministère de l'Industrie ; - Ministère de l'Entrepreneuriat et Développement des Petites et Moyennes Entreprises ; - Ministère de l'Économie Nationale.
8	Faible accès au financement.	- Faciliter l'installation d'institutions de microfinance ; - Créer des mécanismes de crédit agricole.	- Ministère des Finances ; - Ministère de l'Entrepreneuriat et Développement des Petites et Moyennes Entreprises ; - Banque Centrale du Congo.

9	- Insuffisance criante de retombés économiques locaux des mécanismes carbone ; - Freinage de l'exécution des projets suite à la faible capacité opérationnelle des services techniques.	- Affecter prioritairement une part visible et traçable des revenus carbone à des projets productifs et communautaires ; - Renforcer les capacités des services techniques.	- Ministère de l'Environnement, Développement Durable et Nouvelle Economie du Climat ; - Ministère des Finances.
IV SOCIO-CULTUREL			
1	Faible accès aux services sociaux de base.	- Améliorer l'accès à l'éducation ; - Desservir en eau et électricité (la REGIDESO et la SNEL) ; - Garantir les soins de santé	- Ministère de l'Education Nationale et Nouvelle Citoyenneté ; - Ministère Santé Publique Hygiène et Prévoyance Sociale ; - Ministère des Affaires Sociales, Actions Humanitaires et Solidarité Nationale ; - Ministère de Emploi et Travail; - Ministère de la Jeunesse et Eveil Patriotique.
2	Fragilisation de la cohésion sociale.	- Valoriser les mécanismes traditionnels de résolution des conflits ; - Promouvoir la cohésion sociale et les valeurs citoyennes.	- Ministère de l'Intérieur Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières ; - Ministère des Affaires Sociales, Actions Humanitaires et Solidarité Nationale ; - Ministère de la Jeunesse et Eveil Patriotique.
3	Aggravation des fragilités sociales dues aux aléas climatiques comme l'ont montré les dégâts occasionnés par de fortes pluies au village de BOTANAKASA dans le territoire de BOLOBO, avec pertes d'habitations, d'écoles et d'édifices.	- Mettre en place un dispositif provincial minimal de réponse aux catastrophes locales, incluant relogement d'urgence ; - Réhabiliter les écoles ; - Appuyer les ménages sinistrés.	- Ministère des Affaires Sociales, Actions Humanitaires et Solidarité Nationale ; - Ministère Intérieur Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières ; - Ministère de l'Education Nationale.
4	Dysfonctionnement des certaines écoles et Instituts Supérieurs (cas de l'ISTA-Inongo, ISP-Bendela).	Obtenir des services compétents ministère de tutelle les documents administratifs permettant la création ou l'autonomisation de ces établissements.	- Ministère de l'Education Nationale et Nouvelle Citoyenneté ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances ; - Ministère des Infrastructures et Travaux Publics.

17. PROVINCE DU MANIEMA

N°	PROBLÈMES	RECOMMANDATIONS	MINISTÈRES, INSTITUTIONS ET SERVICES CONCERNÉS
I. POLITIQUE, ADMINISTRATIF ET JURIDIQUE			
1	Insécurité sociale et frustration de la population suite à l'exercice du pouvoir par intérim dans les chefferies.	Mettre fin à ce système d'intérim excessif et répétitif en procédant à la nomination de ceux qui répondent aux critères de désignation.	Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières.
2	Déplacement massif des enseignants pour percevoir leurs salaires à une distance de plus de 150 km, causant ainsi un préjudice à l'encadrement des élèves par rapport au programme national de l'enseignement.	Trouver un partenaire financier proche des établissements scolaires afin d'éviter ces désagréments répétitifs.	- Ministère des Finances ; - Ministère de l'Education Nationale et Nouvelle Citoyenneté.
3	Mauvais recrutement des Enseignants des Ecoles Primaires, Secondaires et Techniques.	Faire respecter les critères de recrutement contenus dans la Loi-cadre de n° 14/004 du 11 février 2014 de l'Enseignement national.	Ministère de l'Education Nationale et Nouvelle Citoyenneté.
4	Absence de médecins dans plusieurs entités.	Affecter les médecins dans des entités où il y a des hôpitaux et centres de santé.	- Ministère de la Santé Publique, Hygiène et Prévoyance Sociale ; - Ministère de la Fonction Publique, Modernisation de l'Administration et Innovation du Services Public ; - Ministère du Budget ; - Ministère de Finances.
II. SECURITAIRE			
1	Non prise en charge efficace des WAZALENDOS alors que ces deniers sont détenteurs d'armes à feu et créent actuellement des foyers de Banditisme urbain.	- Assurer la prise en charge financière des WAZALENDOS. - Identifier tous ceux qui détiennent les armes à feu dans leurs maisons ; - Sanctionner les récalcitrants.	- Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.
2	Recrudescence et apparition du Phénomène pisteur, c'est-à-dire les éclaireurs des malfaiteurs.	- Doter les services de sécurité des matériels de travail adéquats pour leur permettre de lutter efficacement contre ce phénomène ; - Sensibiliser la population à dénoncer les malfaiteurs et les éclaireurs ; - Sanctionner les récalcitrants.	- Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières ; - Ministère de la Défense Nationale et Anciens Combattants.
III. ECONOMIQUE			
	Voir le chapitre 2 relatif aux problèmes communs à toutes les provinces.		

IV. SOCIO-CULTUREL

1	Non-assistance aux victimes des plusieurs catastrophes naturelles à l'instar d'autres Provinces.	- Apporter une assistance humanitaire conséquente ; - Prendre des dispositions adéquates pour juguler ces différents fléaux.	- Ministère des Affaires Sociales, Actions Humanitaires et Solidarité Nationale ; - Ministère des Finances.
2	Non achèvement des travaux de construction du château d'eau de LUBUTU commencés depuis 1992.	Finaliser les travaux de construction du château d'eau de Lubutu.	- Ministère du Développement Rural ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.
3	Manque d'appui aux pêcheurs artisanaux afin de leur permettre d'augmenter leur capacité de production et de lutter contre la famine.	Appuyer les pêcheurs artisanaux en matériels ainsi qu'en formation sur les méthodes modernes de la pêche.	- Ministère de la Pêche et Élevage ; - Ministère l'Entrepreneuriat et Développement des Petites et Moyennes Entreprises.
4	Menacededéguerpissement de l'hôpital Général de référence de SAMBA, locataire dans la parcelle d'un particulier.	Doter cette structure de santé des bâtiments propres à elle.	- Ministère de la Santé Publique, Hygiène et Prévoyance Sociale ; - Ministère du Plan et Coordination de l'aide au Développement - Ministère de l'Aménagement du Territoire ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances ; - Ministère d'Infrastructures et Travaux Publics.
5	Inexistence de la CNSSAP au Maniema.	Ouvrir une Agence de la CNSSAP au Maniema.	Ministère de la Fonction Publique, Modernisation de l'Administration et Innovation du service public.
6	Inexistence de la Mutuelle de Santé des Enseignants de l'EPST au Maniema.	Installer le Bureau de la Mutuelle de santé des Enseignants de l'EPST au Maniema.	- Ministère de l'Education Nationale et Nouvelle Citoyenneté ; - Ministère de la Santé Publique Hygiène et Prévoyance sociale.
7	Dégradation très avancé du pont MANGOBO.	Réhabiliter ce pont.	- Ministère des Infrastructures et Travaux Publics ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.

18. PROVINCE DE LA MONGALA

N°	PROBLÈMES	RECOMMANDATIONS	MINISTÈRES, INSTITUTIONS ET SERVICES CONCERNÉS
I. POLITIQUE, ADMINISTRATIF ET JURIDIQUE			
1	Délabrement très avancé de la prison centrale de Lisala et des édifices judiciaires.	- Réhabiliter la prison selon les standards internationaux ; - Construire de nouveaux établissements pénitentiaires.	- Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation, et Affaires Coutumières ; - Ministère de la Justice et Garde des Sceaux ; - Ministère des Droits Humains.
2	Non-respect des limites entre les Territoires de Bongandanga (Mongala) et Djolu (Tshuapa).	Instituer une Commission paritaire de démarcation avec l'Institut Géographique du Congo (IGC).	- Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières ; - Ministère des Affaires Foncières ; - Ministère de l'Aménagement du Territoire ; - Ministère de la Justice et Garde des Sceaux.
3	Difficulté de cohabitation entre le Gouverneur et le vice-Gouverneur.	Diligenter une mission dans le but de s'enquérir du conflit et proposé des solutions.	Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières.
4	Conflits fonciers persistants entre les groupements de Songo-Mboyo et Mange-Wamba.	Mener une mission officielle d'arbitrage et de reconstitution des limites coutumières.	Ministère de la Justice et Garde des Sceaux.
5	Crises de pouvoir coutumier à Baolongo et Lilangi, avec ingérence du Chef de secteur de Bongandanga.	Interpeller les concernés et les astreindre au strict respect des textes et lois existants.	- Ministère de la Justice et Garde des Sceaux. - - Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières.
II. SECURITAIRE			
1	Recrudescence des cas de vols à main armée (coupeurs de route) sur les axes Bumba-Banda Yowa, Lisala-Ebonda, Bongandanga-Botewa et instrumentalisation de la délinquance juvénile.	- Renforcer la sécurité sur les axes routiers concernés par ce phénomène ; - Identifier les auteurs, les poursuivre et les sanctionner; - Neutraliser ces réseaux des coupeurs des routes. - Consolider la justice militaire à Lisala, Bongandanga et Bumba.	- Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières - Ministère de la Défense Nationale et Anciens Combattants ; - Ministère de Justice et Garde des Sceaux.
III. ECONOMIQUE			
1	Dégradation totale et/ou partielle des axes routiers d'intérêt national et provincial (Akula-Lisala-Bunduki, Lisala-Businga, Ngonzi-Bopako, Pimu-Bogbonga, Mongana-Botewa et Bumba-Yandongi...).	- Réhabiliter ces routes ; - Institutionnaliser le cantonnement manuel (THIMO) pour les routes de desserte agricole.	- Ministère des Infrastructures et Travaux Publics ; - Ministère du Développement Rural ; - Ministère du Plan et Coordination de l'Aide au Développement ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.

2	Prolifération des têtes d'érosion à Lisala et Bongandanga menaçant le tissu urbain.	Lutter urgemment contre ces érosions.	- Ministère des Infrastructures et Travaux Publics ; - Ministère du Développement Rural ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.
3	Présence de structures précaires sur les RN6 et RPP 336.	Construire des ponts définitifs en béton armé (portée 10m) sur les rivières Mumbwa, Makomu, Momboko, Bongombe, Nyalolo, Kulupate 1 & 2, Bobi, Zambo, Bilia 1 & 2, et Kaka.	- Ministère des Infrastructures et Travaux Publics ; - Ministère du Développement Rural ; - Ministère du Budget. - Ministère des Finances.
4	Absence d'un Hôtel de Gouvernorat et de siège pour l'Assemblée provinciale.	Construire les bâtiments devant abriter les institutions provinciales et les divisions administratives.	- Ministère des Infrastructures et Travaux Publics ; - Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières ; - Ministère du Budget. - Ministère des Finances.
IV. SOCIO-CULTUREL			
	Voir le chapitre 2 relatif aux problèmes communs à toutes les provinces.		

19. PROVINCE DU NORD-KIVU

N°	PROBLÈMES	RECOMMANDATIONS	MINISTÈRES, INSTITUTIONS ET SERVICES CONCERNÉS
I. POLITIQUE, ADMINISTRATIF ET JURIDIQUE			
1	Occupation illégale de la ville de Goma et d'autres nombreuses localités de la province par l'armée rwandaise et ses supplétifs de l'AFC/M23.	Récupérer par tous les moyens nécessaires la ville de Goma et autres localités occupées par l'armée rwandaise et ses supplétifs de l'AFC/M23.	- Ministère de la Défense Nationale et Anciens combattants ; - Ministère de l'Intérieur, Sécurité et Affaires coutumières ; - Ministère des Affaires étrangères, Coopération Internationale et Francophonie.
2	Faiblesses remarquables de l'autorité de l'État à travers la province.	- Restaurer l'autorité de l'État sur l'ensemble de la Province ; - Doter les FARDC, la PNC et les autorités politico-administratives des ressources humaines et matérielles en nombre et en qualité nécessaires.	- Ministère de la Défense Nationale et Anciens combattants ; - Ministère de l'Intérieur, Sécurité et Affaires coutumières ; - Ministère du Budget.
3	Faiblesses remarquables de gouvernance en relation avec l'état de siège sur la partie contrôlée par le gouvernement légitime.	- Mettre progressivement fin à l'état de siège en faisant fonctionner les organes délibérants (Assemblée provinciale et assemblées municipales) afin d'assurer le contrôle de l'exécutif provincial, les mairies et les communes ; - Rétablir totalement l'autorité civile aux niveaux des villes et territoires.	- Ministère de la Défense Nationale et Anciens Combattants ; - Ministère de l'Intérieur, Sécurité et Affaires Coutumières.
4	Délimitation confuse entre les villes et agglomérations riveraines favorisant l'insécurité.	Délimiter clairement les villes et les territoires de la province et le cas échéant créer de nouvelles communes et territoires.	Ministère de l'Intérieur, Sécurité et Affaires Coutumières.
5	Manque d'infrastructures adéquates en particulier les locaux devant servir des bureaux pour l'Assemblée provinciale et le gouvernement provincial.	- Construire des infrastructures pour l'Assemblée provinciale et le gouvernement provincial ; - Doter en termes d'investissement du Gouvernement central pour la construction des locaux devant servir des bureaux pour l'Assemblée provinciale et le gouvernement provincial sur leurs sites du quartier lac vert ; - Suivre et auditer l'affectation du financement reçu de l'Union européenne pour la construction des bâtiments de l'assemblée provinciale et du gouvernement provincial (voir projet PADD) en 2024.	- Ministère de l'Intérieur, Sécurité et Affaires Coutumières ; - Ministère des Infrastructures et Travaux Publics ; - Ministère du Budget - Ministère des Finances.

6	Trafics d'influence dans les affaires judiciaires accentués par la situation d'état de siège.	Relever les responsables de l'appareil judiciaire qui ont déjà fait très longtemps dans la juridiction et se comportant comme des chefs coutumiers.	Ministère de la Justice et Garde des Sceaux.
7	- Difficultés de fonctionnement des institutions provinciales liées à la délocalisation momentanée du siège des institutions provinciales à Beni .	Récupérer par tous les moyens toutes les localités sous contrôle des terroristes de l'AFC/M23/RDF.	Ministère de l'Intérieur, Sécurité et Affaires Coutumières.
8	Trafics d'influence militaire dans les cours et tribunaux civiles pendant l'état de siège.	- Sanctionner sérieusement tout cas d'abus en cette matière ; - Relever les responsables de l'appareil judiciaire ayant duré dans les juridictions et se comportant en potentats.	- Ministère de la Justice et Garde des Sceaux ; - Ministère de la Défense Nationale et Anciens combattants.
9	Intimidations, menaces et tracasseries à outrance de certains éléments des forces de défense et de sécurité à l'égard de la population civile.	Sanctionner les cas de déviation et d'abus de pouvoir de la part de certains éléments des forces de défense et de sécurité.	- Ministère de la Justice et Garde des Sceaux ; - Ministère de la Défense Nationale et Anciens combattants ; - Ministère de l'Intérieur, Sécurité et Affaires Coutumières.

II. SECURITAIRE

1	Occupation illégale de plus de 60% de l'espace de la province par l'armée rwandaise et ses supplétifs de l'AFC/M23.	Récupérer par tous les moyens nécessaires les villes et territoires occupés par l'armée rwandaise et ses supplétifs de l'AFC/M23.	- Ministère de la Défense Nationale et Anciens combattants ; - Ministère de l'Intérieur, Sécurité et Affaires coutumières.
2	Résultats mitigés des opérations militaires dans le cadre de l'état de siège ainsi que de la mutualisation des forces entre FARDC et UPDF.	- Évaluer l'état de siège en vue de sa requalification éventuelle ; - Revoir la stratégie d'intervention militaire entre les FARDC et les UPDF ; - Doter les FARDC des moyens logistiques considérables et adaptés au contexte local ; - Rationnaliser et contrôler la chaîne logistique pour améliorer les conditions des soldats au front.	- Ministère de la Défense Nationale et Anciens combattants ; - Ministère de l'Intérieur, Sécurité et Affaires coutumières.
3	Multiplicité des forces armées (FARDC, Wazalendo) visibles dans certains endroits de la province et créant la psychose dans le chef de la population.	Récupérer par tous les moyens nécessaires les villes et territoires occupés par l'armée rwandaise et ses supplétifs de l'AFC/M23.	- Ministère de la Défense Nationale et Anciens combattants ; - Ministère de l'Intérieur, Sécurité et Affaires coutumières.

4	Recrutement forcé des jeunes et assassinats multiples par les terroristes AFC/M23.	- Récupérer par tous les moyens nécessaires les localités sous contrôle de l'armée rwandaise et ses supplétifs de l'AFC/M23 - Restaurer l'autorité de l'État.	- Ministère de la Défense Nationale et Anciens Combattants ; - Ministère des Affaires sociales, Actions Humanitaires et solidarité nationale ; - Ministère de l'Intérieur, Sécurité et Affaires coutumières ; - Ministère de la Jeunesse et Eveil Patriotique.
5	Tueries généralisées des populations civiles à travers la province en particulier par les ADF à Beni et Lubero.	Restaurer l'autorité de l'État dans toute la province et traduire en justice les auteurs des tueries.	- Ministère de la Défense Nationale et Anciens Combattants ; - Ministère de la Justice et Garde des Sceaux ; - Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières.
6	Massacre des populations civiles dans certaines localités contrôlées par l'AFC/M23.	Restaurer l'autorité de l'État dans toute la province et traduire en justice les auteurs des massacres.	- Ministère de la Défense Nationale et Anciens Combattants ; - Ministère de la Justice et Garde des Sceaux ; - Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires coutumières.
7	Déplacements massifs de la population à la suite de la guerre d'agression.	Récupérer les zones sous contrôle des rebelles du M23 afin de permettre un retour aisé de la population déplacée dans son milieu naturel.	- Ministère de la Défense Nationale et Anciens combattants ; - Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires coutumières.
8	Multiplicité des barrières illégales dans les zones contrôlées aussi bien par les FARDC, les Wazalendo et les agresseurs rwandais/AFC/M23.	- Exécuter sans faille l'instruction interdisant les barrières illégales sur toute l'étendue nationale ; - Améliorer les conditions sociales en payant régulièrement les soldes des militaires et des wazalendo.	- Ministère de la Défense Nationale et Anciens combattants ; - Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires coutumières ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.
9	Menace liée à la multiplicité des groupes armés se réclamant des Wazalendo avec des conséquences négatives sur la quiétude de la population.	Identifier, former et organiser tous les groupes des wazalendo à travers la province.	- Ministère de la Défense Nationale et Anciens Combattants ; - Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières.
10	Affairisme au sein des forces de défense et de sécurité par certains éléments véreux.	Relever et sanctionner les éléments corrompus et véreux opérant au sein des forces de défense et de sécurité.	- Ministère de la Défense Nationale et Anciens Combattants ; - Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières. - Ministère de la Justice et Garde des Sceaux.
III. ECONOMIQUE			
1	Fermeture des banques et autres institutions financières depuis la prise de Goma par les RDF/AFC/M23.	Récupérer les localités sous contrôle des terroristes RDF/AFC/M23 et restaurer l'autorité de l'État.	- Ministère de la Défense Nationale et Anciens Combattants ; - Ministère du Budget ; - Ministère de l'Economie Nationale.

2	Exploitation illicite par les forces terroristes de l'AFC/M23 des minerais à Masisi et à Rutshuru et de certaines ressources naturelles dans le parc de Virunga.	Restaurer l'autorité de l'État sur l'ensemble de la province.	- Ministère des Mines ; - Ministère de l'Economie Nationale ; - Ministère de l'Intégration Régionale ; - Ministère de l'Environnement, Développement Durable et Nouvelle Economie du Climat ; - Ministère de la Justice et Garde des Sceaux ; - Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières.
3	Attribution abusive des marchés de construction et de réhabilitation des infrastructures publiques en particulier dans le secteur de construction des routes et des édifices publics par le gouverneur militaire.	Rappeler à l'ordre le gouverneur militaire et mettre en place un mécanisme de contrôle de l'action de son gouvernement en province.	- Ministère de la Défense Nationale et Anciens Combattants ; - Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières ; - Ministère de l'Entrepreneuriat et Développement des Petites et Moyennes Entreprises.
4	Manque et/ou non-certification des pistes d'atterrissage dans les zones ou territoires enclavés de la province en particulier la piste de Walikale.	Construire les pistes d'atterrissage selon les normes de certification dans les zones enclavées de la province.	- Ministère des Transports, Voies de Communication et Désenclavement ; - Ministère des Infrastructures et Travaux Publics.
5	Absence de grandes entreprises industrielles capables de booster la relance économique de la province.	Assainir le climat des affaires et l'environnement des investissements afin de rendre la province plus attractive sur le plan économique.	- Ministère de l'Economie Nationale; - Ministère du Plan et de la Coordination de l'Aide au Développement ; - Ministère de l'Industrie.

IV. SOCIO-CULTUREL

1	Situation humanitaire catastrophique et accroissement du nombre des déplacés de guerre (environ 3 millions).	- Renforcer l'assistance humanitaire d'urgence; - Renforcer la coordination entre le Gouvernement, partenaires humanitaires et autorités locales.	- Ministère des Affaires Sociales, Actions Humanitaires et Solidarité Nationale ; - Ministère des Finances.
2	Pénurie et hausse des prix des produits vivriers et manufacturés dans les centres urbains et dans les milieux ruraux à la suite du déplacement massif des populations.	Reconquérir les zones occupées par les terroristes du M23 afin de permettre aux populations déplacées de rentrer dans leurs villages.	- Ministère de la Défense Nationale et Anciens combattants ; - Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières.
3	Pression démographique et développement d'activités criminelles autour des villes et dans les villes de la province à la suite d'un nombre accru des déplacés de guerre.	Récupérer les localités sous contrôle des terroristes du M23 et restaurer l'autorité de l'Etat.	- Ministère de la Défense Nationale et Anciens combattants ; - Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières.

4	Conflit foncier entre la population locale et l'ICCN au sujet de la délimitation du parc de Virunga.	- Revoir les limites du parc de Virunga en tenant compte des contraintes démographiques ; - Initier des projets de développement commun au profit des populations riveraines.	- Ministère de l'Environnement, Développement Durable et Nouvelle Economie du Climat ; - Ministère des Affaires Foncières ; - Ministère de l'Aménagement du Territoire.
5	Insuffisance des infrastructures de télécommunication notamment les antennes et autres équipements de Airtel Congo, Vodacom, Orange, etc dans plusieurs localités de la province.	Réhabiliter et construire les infrastructures de télécommunication.	Ministère des Postes et Télécommunications.
6	Retards de paiement par la CARITAS des salaires des enseignants des zones occupées illégalement par les RDF/AFC/M23.	Résilier le contrat avec la CARITAS et sélectionner un autre partenaire pour payer les salaires des enseignants dans ces zones.	- Ministère de l'Education Nationale et Nouvelle Citoyenneté ; - Ministère du Budget ; - Ministère de Finances ; - Ministère l'Enseignement Supérieur et Universitaire.
7	Non-paiement des salaires et primes des agents scientifiques et administratifs de l'Observatoire Volcanique de Goma (OVG) occasionnant des difficultés dans la surveillance des volcans Nyiragongo et Nyamulagira.	Recommander aux Ministres du Budget et des finances de payer régulièrement les salaires et primes des agents scientifiques et administratifs de l'OVG.	- Ministère de la Recherche Scientifique ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.

20. PROVINCE DU NORD-UBANGI

N°	PROBLÈMES	RECOMMANDATIONS	MINISTÈRES, INSTITUTIONS ET SERVICES CONCERNÉS
I. POLITIQUE, ADMINISTRATIF ET JURIDIQUE			
1	Exigence par les OPJ des amendes exorbitantes.	- Renforcement des capacités des Officiers de la Police Judiciaire ; - Sanctionner les récalcitrant.	- Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières ; - Ministère de la Justice et Garde des Sceaux.
II. SECURITAIRE			
1	Incursion des éleveurs MBORORO dans le territoire de BUSINGA en passant par les territoires de YAKOMA et MOBAYI MBONGO.	Cantonner et rapatrier les éleveurs avec leurs troupeaux dans leur pays. (Recenser et rapatrier ces éleveurs envahisseurs).	- Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières ; - Ministère de la Défense et Anciens Combattants ; - Ministères des Affaires Etrangères, Coopération Internationale et Francophonie ; - Ministère de l'Intégration Régionale.
2	Mauvaise prise en charge des nouveaux recrues au centre d'entraînement des commandos à kota-koli.	- Prendre en charge des recrues et les commandos formateurs et enfin les soins médicaux pour les recrues, leurs femmes, enfants et commandos formateurs. 2 - Prendre correctement en charge les recrues et leurs instructeurs ; - Equiper la structure sanitaire du Centre pour la prise en charge des recrues, instructeurs et leurs dépendants.	- Ministère de la Défense Nationale et Ancien Combattants ; - Ministère de la Santé, Hygiène et Prévoyance Sociale ; - Ministère du Budget. - Ministère des Finances.
3	Apparition et menace de la population du Territoire de YAKOMA et leurs champs par des éléphants.	- Autoriser leur refoulement (l'éloignement des éléphants des champs) ; - Créer un parc dans ce territoire pour la conservation de ces espèces animales.	- Ministère de l'Environnement, Développement Durable et Nouvelle Économie du Climat ; - Ministère de l'Agriculture et Sécurité Alimentaire.
III. ECONOMIQUE			
1	Dégradation de la voirie urbaine de Gbadolite.	- Réhabiliter la voirie urbaine ; - Renforcer les capacités opérationnelles de la Direction provinciale de l'Office des Voiries et Drainage ; - Améliorer les conditions salariales des agents.	- Ministère des Infrastructures et Travaux Publics ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.

2	Ecrroulement du Pont GBO dans le Territoire de Businga.	Construire des nouveaux ponts modernes pour faciliter la mobilité de la population.	- Ministère des Infrastructures et Travaux Publics ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.
3	Délabrement du Pont GILANGU dans le secteur Bodangabo, WAKA au village Moanda.	- Réhabiliter ce pont pour faciliter la mobilité de la population. - Construire des nouveaux ponts modernes pour faciliter la mobilité de la population.	- Ministère des Infrastructure et Travaux Publics ; - Ministère des Finances ; - Ministère du Budget.
4	Panne de la Centrale hydroélectrique de Mobayi Mbongo.	Accélérer le projet avec la Banque Mondiale de la construction de la troisième phase des turbines, afin de desservir l'espace grand Equateur en énergie électrique voire même la République Centrafricaine.	- Ministère des Ressources Hydrauliques et Electricité ; - Ministère du Budget. - Ministère des Finances
5	Non exploitation de la ligne aérienne Kinshasa - Gbadolite par les avions de l'Etat.	Instruire les compagnies aériennes nationales d'exploiter la ligne Kinshasa - Gbadolite.	Ministère de Transport, Voies de Communication et Désenclavement.

IV. SOCIO-CULTUREL

1	Délabrement des bâtiments et internat du Collège présidentiel de Gbadolite.	- Construire et réhabiliter ses bâtiments scolaires ; - Prendre en charge les enseignants nouvelles unités.	- Ministre de l'Education Nationale et Nouvelle Citoyenneté ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.
2	Épidémie de Monkey-Pox dans le Territoire de Businga.	- Renforcer le système de santé ; - Equiper les Centre de Santé ; - Renforcer en capacités les professionnels de santé ; - Organiser les campagnes médicales pluridisciplinaires dans les contrées reculées ; - Mettre en place les stratégies de lutte contre l'épidémie ; - Motiver les personnels soignant par les primes de risque.	- Ministère de la Santé, Hygiène et Prévoyance Sociale ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.

21. PROVINCE DE SANKURU

N°	PROBLÈMES	RECOMMANDATIONS	MINISTÈRES, INSTITUTIONS ET SERVICES CONCERNÉS
I. POLITIQUE, ADMINISTRATIF ET JURIDIQUE			
1	Instrumentalisation des services publics par le politique dans les secteurs de la petite territoriale et de l'enseignement primaire et secondaire.	- Dépolitiser les services publics, dans les secteurs de la petite territoriale et de l'EPST, en y opérant un changement des animateurs ; - Encourager les acteurs politiques de la province à œuvrer ensemble pour l'installation d'une paix et d'une concorde durables.	- Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières ; - Ministère de l'Education Nationale et Nouvelle Citoyenneté.
2	Pouvoir limité du Gouverneur Intérimaire suite à l'absence de Gouverneur de province élu.	Organisation de l'élection du Gouverneur et Vice-gouverneur de province.	Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières.
II. SECURITAIRE			
	Voir le chapitre 2 relatif aux problèmes communs à toutes les provinces.		
III. ECONOMIQUE			
1	- Manque d'encadrement des producteurs agricoles dans la province ; - Difficultés d'acheminement des produits agricoles vers les centres de consommation consécutivement à la dégradation très avancées des routes de desserte agricole ; - Hausse des prix des produits de première nécessité à cause de leur rareté.	- Encadrer les producteurs agricoles pour accroître la production agricole ; - Réhabiliter les routes de desserte agricole.	- Ministère de l'Economie Nationale ; - Ministère de l'Aménagement du Territoire ; - Ministère des Infrastructures et Travaux Publics ; - Ministère du Développement Rural; - Ministère de l'Agriculture et Sécurité Alimentaire.
IV. SOCIO-CULTUREL			
1	Absence d'infrastructures sportives et éducatives (stades, bibliothèque, salles des jeux...).	Construire des stades, des bibliothèques, des salles des jeux pour occuper la jeunesse.	- Ministère des Sports et Loisirs ; - Ministère des Infrastructures et Travaux Publics ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.
2	Faible couverture du réseau de communication dans plusieurs territoires de la province.	Solliciter des opérateurs téléphoniques le renforcement de la capacité de communication en implantant des antennes là où elles n'ont pas été programmées.	Ministère des Postes et Télécommunications.

22. PROVINCE DU SUD-KIVU

N°	PROBLÈMES	RECOMMANDATIONS	MINISTÈRES, INSTITUTIONS ET SERVICES CONCERNÉS
I. POLITIQUE, ADMINISTRATIF ET JURIDIQUE			
1	Occupation par l'AFC/2M23 de sept (7) territoires sur huit (8) que compte la province.	Récupérer les territoires occupés et restaurer l'autorité de l'Etat sur l'ensemble de la province.	- Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières ; - Ministère de la Défense Nationale et Anciens Combattants.
2	Délocalisation du gouvernement provincial et de l'assemblée provinciale à Uvira.	Mettre tout en œuvre pour protéger la ville d'Uvira.	- Ministère de la Défense Nationale et Anciens combattants ; - Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières ; - Ministère des Affaires Etrangères, Coopérations Internationales et Francophonie.
3	Commission des crimes de guerre et violation grave des droits humains par l'AFC/M23 lors de la prise d'Uvira. (500 morts).	- Saisir les juridictions internationales pour l'infraction de crime de guerre ; - Accélérer le processus de la création d'un tribunal spécial pour la RDC.	- Ministère de la Justice et Garde des Sceaux ; - Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières ; - Ministère des Affaires Sociales, Actions Humanitaires et Solidarité.
4	Manque d'encadrement idéologique dans les chefs des résistants.	Organiser des séances d'encadrement idéologique de résistants.	Ministère de la Défense Nationale et Anciens Combattants.
5	Retrait de l'armée Rwandaise et ses supplétifs de l'AFC/M23 de la ville d'Uvira en se positionnant à Sange (30Km d'Uvira) plutôt qu'à Kamanyola (80Km).	Exiger le retrait de l'agresseur jusqu'à Sange.	- Ministère de la Défense Nationale et Anciens Combattants ; - Ministère des Affaires Etrangères, Coopérations Internationales et Francophonie.
6	Faible prise en charge de militaires au front.	Renforcer la prise en charge des militaires au front.	Ministère de la Défense Nationale et Anciens Combattants.
II. SECURITAIRE			
1	Insécurité généralisée dans les zones occupées.	Reprendre les zones sous occupation.	Ministère de la Défense Nationale et Anciens Combattants.
2	Enlèvements, assassinats et recrutements forcés des jeunes par l'armée rwandaise et ses supplétifs de l'AFC/M23.	Récupérer les territoires occupés et restaurer l'autorité de l'Etat sur l'ensemble de la province.	- Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires coutumières ; - Ministère de Droits Humains ; - Ministère de la Défense Nationale et anciens combattants.
3	Spoliation des biens immobiliers et vol des biens mobiliers des notables du Sud Kivu par les agresseurs qui les acheminent au Rwanda.	Exiger la restitution des biens immeubles spoliés et les restitutions des biens mobiliers acheminés au Rwanda.	- Ministère des Affaires Etrangères, Coopérations Internationales et Francophonie ; - Ministère des Affaires Foncières.

2	Déploiements incessants des troupes rwandaises dans le territoire d'Uvira faisant croire une attaque imminente.	- Prendre des mesures pour sécuriser le territoire d'Uvira et ses environs ; - Dénoncer ces déploiements.	- Ministère de la Défense Nationale et Anciens Combattants ; - Ministère des Affaires Etrangères, Coopérations Internationales et Francophonie.
III. ECONOMIQUE			
1	Réduction des activités économiques dans la zone sous-contrôle gouvernemental.	Mettre des mécanismes pour redynamiser les activités économiques.	Ministère de l'Economie Nationale.
2	L'activité commerciale entre Uvira et les autres territoires, Fizi plus particulièrement, se limite à des activités de subsistance.	Diversifier les activités économiques.	Ministère de l'Economie Nationale.
3	Arrêt des travaux de constructions des routes dû aux pillages des matériels et des intrants.	- Exiger la restitution des biens pillés et acheminés au Rwanda ; - poursuivre les travaux.	- Ministère des Affaires Etrangères, Coopérations Internationales et Francophonie ; - Ministère des Infrastructures et des travaux Publics.
4	Exploitation minière illégale dans les zones occupées en complicité avec les exploitants chinois et quelques congolais.	- Dénoncer cette exploitation illégale ; - Exiger l'arrêt de l'exploitation illégale.	- Ministère des Mines.
5	Opacité entourant l'actionnariat au sein de la Société Bralima suscitant des préoccupations au sein de la population.	Veiller à la transparence de l'origine des capitaux investis et au respect des dispositions légales en la matière.	- Ministère des Affaires Etrangères, Coopérations Internationales et Francophonie ; - Ministère de l'économie Nationale; - Ministère de la Justice et Garde des Sceaux.
IV. SOCIO-CULTUREL			
1	Conflits communautaires influencés et entretenus par l'occupant en privilégiant une communauté.	- Dénoncer publiquement la stratégie de communautarisation de l'occupant ; - Utiliser les médias et les radios communautaires pour contrer la propagande.	- Ministère de l'intérieur, sécurité, décentralisation et affaires coutumières ; - Ministère des Affaires Etrangères, Coopérations Internationales et Francophonie ; - Ministère de Communication et Médias.
2	Mauvaises conditions de vie des déplacés de guerre.	Apporter une assistance humanitaire régulière en vivres et non vivres.	Ministère des Affaires Sociale, Solidarité et Actions Humanitaires.

3	Arrêt des activités socio-culturelles et sportives.	- Exploiter l'espace religieux pour réintroduire des activités socio-culturelles légères ; - Encourager les activités mixtes et apolitiques.	- Ministère de la Culture et des Arts; - Ministère des Affaires Sociales et Solidarité.
---	---	---	--

23. PROVINCE DU SUD-UBANGI

N°	PROBLÈMES	RECOMMANDATIONS	MINISTÈRES, INSTITUTIONS ET SERVICES CONCERNÉS
I. POLITIQUE, ADMINISTRATIF ET JURIDIQUE			
1	Persistance des conflits du pouvoir coutumier dans plusieurs groupements : - Territoire de Budjala, conflit entre les Groupements Monyongo et Mbwa-Djiba ; - Territoire de Kungu, conflit entre les Groupements Lifunga et Lobala Sud (Imesse) ; Commune de Labo, conflit dans le Groupement incorporé de Bokuda	Mettre en place un mécanisme de règlement définitif des conflits coutumiers dans les Territoires et groupements concernés.	- Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières ; - Ministère de la Justice et Garde des Sceaux.
2	Lenteur dans l'exécution des travaux de la voirie urbaine de Gemena.	- Exiger au BCECO de rendre compte de l'état de l'évolution des travaux y relatifs ; - Accélérer l'exécution desdits travaux.	- Ministère des Infrastructures et Travaux Publics ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.
3	Arrêt des travaux de construction des bâtiments de l'Assemblée provinciale et du Gouvernorat suite au refus d'accorder l'exonération des taxes et impôts sur les matériaux de construction.	- Accorder une exonération de sur les taxes et impôts à la province pour les matériaux de construction du siège de l'Assemblée provinciale ; - Relancer les travaux de construction des bâtiments de l'Assemblée provinciale.	- Ministère de Plan et de la Coordination de l'Aide au Développement ; - Ministère des Infrastructures et Travaux Publics ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances ;
4	Absence des mesures d'application du passage de 16 zones à 26 zones de santé dans la Province.	- Mettre en place des mesures d'accompagnement pour l'effectivité de cette décision.	- Ministère de la Santé, Hygiène et Prévoyance Sociale ; - Ministère d'Infrastructures et Travaux Publics ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.
5	Apparition de plus de vingt cas de choléra dans les zones de santé de Mawuya et dans celle de Bokonzi avec plus de dix (10) cas de décès.	- Intervenir de façon urgente pour freiner la propagation de ces cas dans d'autres zones de santé ; - Procéder à une campagne de vaccination pour stopper l'avancement de l'épidémie.	- Ministère de la Santé, Hygiène et de Prévoyance Sociale ; - Ministère des Finances ; - Ministère du Budget.
6	Persistance du conflit foncier entre les localités MOSANGE et LIKAW-MAYI dans le Secteur de Ndolo-liboko, Territoire de Budjala.	Mettre en place un mécanisme de médiation pour le règlement définitif de ce conflit foncier.	- Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières ; - Ministère des Affaires Foncières ; - Ministère de l'Aménagement du Territoire ; - Ministère de la Justice et Garde des Sceaux ; - Institut Géographique du Congo.

7	Conflit foncier entre les groupements Lobala Ntanda et Engalango dans le Secteur de Dongo, Territoire de Kungu.	- Mettre en place un mécanisme de médiation pour le règlement définitif de ce conflit foncier.	- Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières ; - Ministère des Affaires Foncières ; - Ministère de l'Aménagement du Territoire ; - Ministère de la Justice et Garde des Sceaux ; - Institut Géographique du Congo.
8	Réduction des activités économiques dans la zone sous-contrôle gouvernemental.	Mettre des mécanismes pour redynamiser les activités économiques.	Ministère de l'Economie Nationale.

II. SECURITAIRE

1	Recrudescence de la criminalité dans la Ville de Gemena et ses environs.	- Déployer de renfort policiers et militaires dans les zones à forte criminalité ; - Mettre en place un système national de coordination et des suivi des actions de sécurité avec les autorités provinciales et locales ; - Traduire les auteurs en justice.	- Ministère d'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières ; - Ministère de la Défense Nationale et Anciens Combattants ; - Ministère de la Justice et Garde des Sceaux.
----------	--	---	---

24. PROVINCE DE TANGANYIKA

N°	PROBLÈMES	RECOMMANDATIONS	MINISTÈRES, INSTITUTIONS ET SERVICES CONCERNÉS
I. POLITIQUE, ADMINISTRATIF ET JURIDIQUE			
1	La non-installation des Conseillers Communaux avec comme conséquence, les maires des villes et les bourgmestres gèrent sans contrôle et sans programme de développement de leur entité.	- Impliquer les autorités nationales pour l'installation effective des Conseillers Municipaux ; - Trouver un bâtiment pouvant abriter le siège du Conseils communaux ; - Trouver les moyens pour le fonctionnement ainsi que les émoluments des Conseillers communaux.	- Ministère de l'Intérieur, Sécurité et Affaire Coutumière ; - Ministère de l'Urbanisme et Habitat - Ministère des Infrastructures et Travaux Publics.
2	Carence des magistrats de siège dans les Tribunaux de paix de tous les Territoires de la Province du Tanganyika.	- Affectation des magistrats dans les juridictions et Parquets y rattachés ; - Dotation des équipements appropriés pour la sécurité des passages.	- Ministère de Justice et Gardes de Sceau - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.
II. SECURITAIRE			
1	Absence de rigueur dans l'observation des règles de protection et de sécurité pour la protection des passagers dans les embarcations lacustres (gilets de sauvetage).	Renforcement des mesures de contrôle sur les embarcations ne réunissant pas les normes requises.	Ministère des Transports et Voie de Communications et Dé.
2	Insuffisance des terres et des ressources forestières au profit de certains chefs coutumiers, consécutive à l'octroi de concessions à des exploitants privés, entraînant des conflits avec les communautés.	- Promouvoir la gestion durable et communautaire de terres et des ressources forestière, à travers des programmes de reboisement et des pratiques agricoles adaptées ; - Renforcer les capacités des autorités locales en matière de gouvernance foncière et intensifier la lutte contre la corruption dans l'octroi des concessions.	Ministère de l'Intérieure, Sécurité et Affaires Coutumières.
III. ECONOMIQUE			
1	Tracasseries administratives excessives exercées par la DGDA à l'encontre des opérateurs économiques de la Province, se traduisant notamment par : • Une tarification des droits d'importation plus élevée dans la Province du Tanganyika comparativement à celle du Sud-Kivu ;	- Enjoindre à la Direction Générale des Douanes et Accises (DGDA) de mettre fin aux tracasseries administratives et pratiques illégales, en renforçant les mécanismes de contrôle, de transparence et de redevabilité ;	- Ministère des Finances ; - Ministère de l'Economie Nationale.

	• La double perception des droits de douane sur les marchandises en provenance du Sud-Kivu lors de leur retrait au port de Tanganyika. - L'exigence de paiements non officiels notamment un montant de 7000 USD pour le traitement des dossiers liés à l'importation de carburant.	- Supprimer la double taxation entre la province du Tanganyika et les provinces voisines, notamment le Sud-Kivu, afin d'éviter toute distorsion économique et concurrence déloyale ; - Supprimer toute forme de double taxation des marchandises et veiller au strict respect de la réglementation douanière en vigueur ; - Sanctionner sévèrement les agents impliqués dans les pratiques de corruption, notamment l'exigence de paiements non officiels dans le traitement des dossiers.	
2	Absence d'une politique agricole structurée au niveau du Gouvernement provincial.	Elaborer et mettre en œuvre une politique agricole provinciale structurée, axée sur l'accompagnement des agriculteurs : la mécanisation et l'accès aux intrants (semences, engrais, équipements).	Ministère Nationale de l'Agriculture et Sécurité Alimentaire.
3	Dégradation avancée des routes d'intérêt provincial et des voies de desserte agricole.	- Réhabiliter en urgence les routes d'intérêt provincial et les voies de desserte agricole ; - Evacuer des produits agricoles vers les centres de consommation.	- Ministère des Infrastructures et Travaux publics. ; - Ministère des Finances ; - Ministère Budget
4	Multipllicité de services de perception des taxes selon l'ordre opérationnel établi.	Instruire les services de respecter des taxes et faire respecter strictement l'ordre opérationnel établi, en vue de réduire la pression fiscale sur les opérateurs économiques.	- Ministère des Finances ; - Ministère de l'Economie Nationale.
5	Prolifération des barrières payantes, entravant la circulation des marchandises entre les zones de production et les centres de consommation.	Réduire significativement le nombre de barrières payantes et lutter contre la perception illégale le long des axes routiers.	Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières.
6	Manque à gagner pour l'Etat dû à la multiplication des ports privés à Kalemie, Moba, et Kabalo.	Réguler et encadrer les ports privés existants à Moba, Kalemie et Kabalo, tout en accélérant la construction et la modernisation des ports publics pour maximiser les recettes de l'Etat.	- Ministère des Transports et Voie des Communications et Désenclavement ; - Ministère de l'Economie Nationale.

7	Insuffisance de semences et rareté des produits agricoles à cause de mauvais état des routes de desserte agricole.	Mettre en place un programme de distribution de semences améliorée et soutenir les agriculteurs afin de relancer la production agricole.	Ministère de l'Agriculture et Sécurité Alimentaire.
---	--	--	---

IV. SOCIOCULTUREL

1	Tensions liées à la gestion des ressources minières, par des milliers d'habitants qui perdent les terres et logements à cause de l'expansion minière.	- Concilier l'exploitation des ressources et droits des communautés locales ; - Débloquer la rétrocession financière aux ETD pour l'impact à effet visible des revenus miniers dans les zones concernées; - Restructurer les commissions provinciales de délocalisation pour garantir des compensations justes et transparentes des terres et logements perdus par les habitants ; - Exiger le respect strict des obligations sociales des entreprises, notamment le cahier des charges signé avec les communautés locales pour des projets de développement concrets, eau, électricité, sécurité alimentaire.	- Ministères des Mines ; - Ministère des Affaires Foncières.
2	Pauvreté et chômage des jeunes ainsi que l'accès limité aux services de base persistent.	- Promouvoir la formation professionnelle adaptée aux besoins du marché local pour insérer les jeunes ; - Soutenir l'entrepreneuriat en fournissant des ressources, des financements et un accompagnement aux jeunes entrepreneurs pour créer des alternatives à l'emploi salarié ; - Améliorer l'Accès aux services de base ; - Mettre en place des filets de sécurité sociale pour les ménages les plus pauvres et les jeunes vulnérables.	Ministère de l'emploi et travail, emploi.

3	- Perturbation de l'approvisionnement en eau potable dans l'ensemble du Territoire de Moba, liée notamment aux activités des exploitants artisanaux au sein des installations de la REGIDESO ; - Faible taux de couverture en eau potable et en électricité, contribuant à la recrudescence des maladies hydriques et l'insécurité.	- Réduire les pertes techniques et soulager le réseau interconnecté. - Moderniser les postes hautes tensions en remplaçant les équipements obsolètes ; - Installer les équipements numériques modernes ; - Appliquer le plan d'action d'urgence conjoint avec les clients miniers qui sont de grands consommateurs pour garantir la stabilité de la desserte ; - Réhabiliter et renforcer les postes de moyenne/basse tension (6,6 kV) pour éviter la surcharge des lignes existantes ; - Sécuriser les pylônes contre l'érosion et prévenir les arrêts par une maintenance préventive ; - Surveiller les infrastructures en luttant contre le vol de câbles en aluminium sur les lignes haute tension qui provoque des déclenchements et arrêts brutaux de production dans le cadre du partenariat public-privé et transparence ; - Renforcer la collaboration pour le financement et la réhabilitation des infrastructures de transport ; - Promouvoir la transparence des accords pour garantir une meilleure gestion des fonds de réhabilitation.	Ministère des Ressources Hydrauliques et l'Electricité
4	Insuffisance de l'approvisionnement en médicament au sein des structures sanitaires.	- Renforcer le système d'approvisionnement en médicaments essentiels ; en assurant une planification adéquate des besoins et une régularité dans les commandes ; - Mettre en place un mécanisme efficace de gestion des stocks, incluant le suivi informatisé pour prévenir les ruptures et les pertes ; - Améliorer les capacités de stockage et de distribution, notamment à travers la réhabilitation des dépôts pharmaceutiques et le respect des normes de conservation ; - Assurer la disponibilité d'un stock de sécurité au niveau des structures sanitaires pour faire face aux urgences ;	Ministère de la Santé, Hygiène et de Prévoyance Sociale.

		- Renforcer la coordination entre les niveaux central, provincial et local, afin de fluidifier la chaîne d'approvisionnement ; - Mobiliser des ressources financières, en partenariats avec les partenaires techniques et financiers.	
--	--	--	--

25. PROVINCE DE LA TSHOPO

N°	PROBLÈMES	RECOMMANDATIONS	MINISTÈRES, INSTITUTIONS ET SERVICES CONCERNÉS
I. POLITIQUE, ADMINISTRATIF ET JURIDIQUE			
1	Crise entre l'Assemblée Provinciale et l'Exécutif provincial.	Exhorter les parties concernées à entretenir une collaboration apaisée pour l'intérêts de la province.	Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières.
II. SECURITAIRE			
1	Attaques ciblées et à répétition des drones kamikazes visant l'aéroport international de Bangboka en particulier et la ville de Kisangani en général par la coalition de l'armée rwandaise et la rébellion de l'AFC/M23.	- Renforcer la protection armée de ce site hautement stratégique ; - Mobiliser de la population à travers les campagnes d'éveil patriotique aux fins d'accroître ses capacités de vigilance pour barrer la route à l'ennemi.	- Ministère de la Défense Nationale et des Anciens Combattants ; - Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières.
2	Apparition du phénomène insolite de la disparition des organes génitaux masculins à Kisangani et dans différents territoires de la province.	Traquer, neutraliser et sanctionner tous les criminels auteurs de ce phénomène.	- Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières ; - Ministère de la Justice et Garde des Sceaux.
3	- Conflits locaux à Yahuma; - Insécurité à Opala causée par les braconniers venus du Maniema.	- Mettre en place des mécanismes d'alerte, de prévention, de médiation et de gestion des crises à Yahuma ; - Augmenter les capacités des Eco-gardes à Opala.	- Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières ; - Ministère de l'Environnement, Développement durable et Nouvelle Economie du Climat.
4	Absence de délimitation et vétusté des camps militaires et des Policiers à Kisangani (Bauma, Kapalata, Ketele, Lukusa) provoquant des conflits de limites avec les civils vivant dans les environs.	- Faire application de la loi de programmation militaire votée par le Gouvernement le 16 Aout 2022 et celle de la PNC promulguée par le Président de la République le 9 Juillet 2025 ; - Délimiter les espaces de ces camps en les clôturant ; - Créer un plan d'aménagement de tous ces camps ; - Construire des nouveaux camps selon les normes ; - Octroyer des titres de propriétés en bonne et due forme.	- Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières - Ministère de la Justice et Garde de Sceaux.
III. ECONOMIQUE			
1	Arrêt des travaux de réhabilitation de la RN4 qui se trouve dans un état de délabrement avancé.	Relancer les travaux de réhabilitation de la RN4 dans le cadre de financement du partenariat stratégique RDC/CHINE.	- Ministère des Transports, Voies de Communication et Désenclavement ; - Ministère des Infrastructures, Travaux Publics ; - Ministère des Finances.

2	- Arrêt de certains travaux de réhabilitation de la voirie urbaine de Kisangani pour non-paiement des entreprises prestataires par la BCECO; - Mauvaise qualité des travaux de réhabilitation et de modernisation de la voirie de Kisangani.	- Payer les entreprises soumissionnaires et exécutant les travaux après audit ; - Interpeller les entreprises prestataires sur la mauvaise qualité de travaux ; - Améliorer la qualité desdits travaux.	- Ministère des Infrastructures et travaux publics ; - Ministère des Finances ; - Ministère du Budget.
3	Non-réhabilitation de la voie ferrée Kisangani-Ubundu.	Réhabiliter cette voie capitale pour les échanges commerciaux avec la province voisine du Maniema et l'ex-Gd Katanga.	- Ministère des Infrastructures et travaux Publics ; - Ministère des Finances.
4	- Décadence industrielle de la province avec la fermeture pour faillite de presque toutes les unités industrielles dont SORGERIE, UNIBRA, SOTEXKI, à l'exception de la BRALIMA ; - Absence des financements innovants pour favoriser les nouveaux investissements du projet « TShopo 2 ».	- Encourager les investissements dans les secteurs industriels à travers l'implantation des zones économiques spéciales ; - Favoriser un bon climat des affaires ; - Renforcer les capacités en production de l'électricité de la SNEL à travers la réalisation du projet « TShopo 2 » dont les études sont déjà disponibles ; - Relancer le projet resté longtemps en veilleuse relatif à l'implantation d'une cimenterie à Wanyarukula.	- Ministère de l'Économie Nationale; - Ministère de l'Industrie ; - Ministère des Ressources Hydrauliques et Électricité ; - Ministère des Finances.
5	Irrégularité dans l'approvisionnement en produits pétroliers par les sociétés publiques habilitées (SEP et SONAHYDROC).	Encadrer l'approvisionnement des produits pétroliers et éviter ainsi des ruptures et pénuries intempestives.	- Ministère de l'Économie Nationale et Nouvelle citoyenneté ; - Ministère des Hydrocarbures.
6	Irrégularité et illégalité de l'organisation et du fonctionnement des sociétés des jeux de hasard à Kisangani.	- Vérifier et contrôler la légalité et la régularité des sociétés œuvrant dans ce domaine ; - Appliquer les sanctions appropriées en cas d'irrégularité.	- Ministère des Sports et Loisirs ; - Ministère de la Justice et Garde des Sceaux.
7	Abus des opérateurs forestiers évoluant dans la province.	Exhorter les autorités provinciales à bien encadrer ce secteur.	- Ministère de l'Économie Nationale; - Ministère de l'Environnement, Développement durable et nouvelle économie du climat.
8	Exploitation illégale des ressources naturelles, assimilée à un pillage organisé dans le territoire de Basoko.	Identifier, contrôler et sanctionner toutes les sociétés qui exploitent illégalement les ressources naturelles à Basoko.	- Ministère des Mines ; - Ministère de l'Environnement, Développement Durable et Nouvelle Economie du climat ; - Ministère de la Justice et Garde des Sceaux.

9	Extraversion et dépendance de l'économie de la province à l'égard des pays d'Afrique de l'Est notamment l'Ouganda, la Tanzanie et le Kenya.	Réguler le commerce transfrontalier par les autorités compétentes.	- Ministère de l'Économie Nationale ; - Ministère du Commerce Extérieur; - Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières.
10	Baisse drastique de la production agricole, pénurie et hausse des prix des produits issus des cultures vivrières dues au déplacement massif des populations de leurs terres et de l'abandon de toutes activités de production des denrées alimentaires à cause du conflit MBOLE-LENGOLA.	- Réhabiliter des routes de desserte agricoles axe Opala, Yangambi, Buta, Ubundu et RN4 ; - Accélérer le retour vers leur milieu d'origine de toutes les personnes déplacées et de les aider à reprendre rapidement leurs activités dans les domaines de l'agriculture, de l'élevage, pêche et chasse.	- Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières ; - Ministère de l'Agriculture et Sécurité Alimentaire ; - Ministère du Développement Rural.
11	Spoliation à grande échelle du Parc Agro-Industriel de Lotokila/Ex-Complexe sucrier de Lotokila.	- Diligenter une Commission d'enquête ; - Stopper cette hémorragie en vue de rétablir l'Etat dans ses droits en prenant des mesures idoines ; - Sanctionner les coupables.	- Ministère du Portefeuille ; - Ministère de l'Industrie ; - Ministère des Affaires Foncières ; - Ministère de la Justice et Garde des Sceaux.

IV. SOCIO -CULTUREL

1	Plainte des victimes de la guerre de six jours sur la gestion des fonds FRIVAO leurs destinés.	- Auditer la gestion de l'ancienne équipe dirigeante de FRIVAO et reprendre l'indemnisation des victimes ; - Auditer la gestion sur le processus de passation des marchés.	Ministère de la Justice et Garde des Sceaux.
2	Hausse du taux de la prévalence du VIH et des maladies sexuellement transmissibles parmi les jeunes reconvertis pour les hommes à l'artisanat minier et les femmes à la débauche.	Encadrer et accompagner ces deux catégories de la population fragiles sur les risques liés à ces maladies.	- Ministère de la Santé, Hygiène et Prévoyance ; - Ministère de la Jeunesse et Eveil Patriotique ; - Ministère du Genre, Famille et Enfants.
3	Quasi-absenced'implication de l'Université de Kisangani dans la recherche des solutions aux problèmes sociaux de base et dans la définition des options pour le développement de la province.	Encourager l'Université de Kisangani à se pencher sur les défis à relever pour la province.	Ministère de l'Enseignement Supérieur, Universitaire, Recherche Scientifique et Innovation.

4	Absence d'infrastructures sportives viables ou homologuées et arrêt des travaux de construction du stade LUMUMBA.	- Construire des infrastructures sportives viables et homologuées ; - Relancer la construction du stade LUMUMBA abandonné depuis un bon moment.	- Ministère des Sports et Loisirs ; - Ministère des Infrastructures Travaux Publics ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.
5	Spoliation du terrain du Centre Espoir des Sourds, destiné aux malentendants.	- Diligenter une enquête ; - Sanctionner les Cadres et Agents de l'Etat qui seraient impliqués dans ce dossier.	- Ministère de la Justice et Garde des Sceaux ; - Ministère des Affaires Foncières ; - Ministère des Affaires Sociales.
6	Contentieux entre la SNEL S.A. et les 48 journaliers ayant totalisé entre 10 et 15 ans de prestation à la SNEL/Kisangani, prêts à être engagés avant le départ de l'ex-DG Lusinde.	Procéder à leur engagement conformément à la loi.	- Ministère des Ressources Hydrauliques et Electricité ; - Ministère de l'Emploi et du Travail.
7	Non-paiement par le BCCo des droits de l'OVD-Tshopo, comme mission de surveillance depuis le début des travaux de réhabilitation de la voirie de Kisangani, cause d'impaiement des agents de l'OVD.	Exiger au BCCo de payer les frais de surveillance à l'OVD-Tshopo.	- Ministère des Finances ; - Ministère des Infrastructures et Travaux Publics.
8	Présumés escroquerie/détournement à grande échelle perpétrée par le Ministère du Développement Rural sur l'Agence Nationale d'Implantation et de Coordination des Centres de Développement Intégré, AC-CDI-Tshopo.	- Diligenter une Commission d'enquête sur cette structure et la destination des fonds perçus en 2025 ; - Sanctionner les coupables.	Ministère de la Justice et Garde des Sceaux.
9	Détournement des salaires et primes des agents de la CNPR (Commission Nationale de Prévention Routière), y compris les frais de fonctionnement de ce service dans la Tshopo depuis 2017 par la Direction Générale.	Diligenter une Commission d'enquête sur cette structure et la destination des fonds perçus depuis 2017.	- Ministère des Transports voies de Communication et Désenclavement ; - Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières ; - Ministère de la Justice et Garde

26. PROVINCE DE LA TSHUAPA

N°	PROBLÈMES	RECOMMANDATIONS	MINISTÈRES, INSTITUTIONS ET SERVICES CONCERNÉS
I. POLITIQUE, ADMINISTRATIF ET JURIDIQUE			
1	Manque de collaboration entre les autorités provinciales et les exploitants forestiers.	Mettre en place un cadre de collaboration ou d'échange permanent entre les autorités et les exploitants forestiers.	-Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières ; - Ministère de l'Environnement, Développement Durable et Nouvelle Economie du Climat.
2	Absence de Directions Provinciales des services publics de l'Etat.	Faire appliquer les textes légaux en la matière.	Ministère de la Fonction Publique, Modernisation de l'Administration et de l'Innovation des Services Publics.
3	Manque de collaboration entre le Médecin Chef de Zone et les infirmiers titulaires dans le Territoire de Bokungu.	Mise en place d'un nouveau Médecin Chef de Zone dans le Territoire de Bokungu.	Ministère de la Santé Publique, Hygiène et Prévoyance Sociale.
II. SECURITAIRE			
	Voir le chapitre 2 relatif aux problèmes communs à toutes les provinces.		
III. ECONOMIE			
	Voir le chapitre 2 relatif aux problèmes communs à toutes les provinces.		
IV. SOCIO-CULTUREL			

CHAPITRE 4 : DES RÉSOLUTIONS DU SÉNAT

Au regard des préoccupations recueillies au cours des vacances parlementaires et tenant compte du rôle constitutionnel du Sénat en tant qu'institution de représentation des provinces, les Sénateurs proposent l'adoption des résolutions ci-après :

1. Sur la préservation de la stabilité institutionnelle dans les provinces

Considérant la persistance de tensions et de crises institutionnelles entre certaines Assemblées provinciales et Exécutifs provinciaux, notamment dans la province de la Tshopo ;

Le Sénat exhorte les institutions provinciales concernées à privilégier le dialogue, la concertation permanente et la collaboration harmonieuse dans l'intérêt supérieur des populations, en vue de garantir la stabilité institutionnelle indispensable à la gouvernance provinciale et au développement local.

2. Sur les conflits du pouvoir coutumier et les contentieux fonciers

Considérant la persistance de conflits du pouvoir coutumier observés dans plusieurs provinces, particulièrement dans les sept territoires de la province de la Tshopo ainsi que dans la ville de Kisangani ;

Le Sénat invite le Gouvernement à prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer le règlement durable de ces conflits conformément aux lois de la République, préserver la cohésion sociale et restaurer l'autorité coutumière légitime.

3. Sur l'insuffisance des établissements d'enseignement supérieur et universitaire

Considérant l'insuffisance d'établissements d'enseignement supérieur et universitaire dans certains chefs-lieux des provinces et dans plusieurs territoires du pays, notamment dans la province du Haut-Lomami ;

L'Assemblée plénière du Sénat est appelée à se prononcer sur la nécessité de diligenter une enquête parlementaire, en vue d'évaluer la couverture universitaire nationale, d'identifier les causes de ces insuffisances et de proposer des mesures susceptibles de garantir un accès équitable à l'enseignement supérieur sur l'ensemble du territoire national.

4. Sur les allégations de détournement des fonds publics au sein de l'Agence Nationale d'Implantation et de Coordination des Centres de Développement Intégré (AC-CDI/Tshopo)

Considérant les dénonciations relatives à des actes présumés d'escroquerie et de détournement des fonds publics affectés à l'AC-CDI/Tshopo ;

Le Sénat est invité à adopter une résolution portant création d'une commission d'enquête parlementaire, conformément aux articles 187 et 188 du Règlement intérieur du Sénat, chargée de faire toute la lumière sur la gestion des ressources allouées à cette structure, d'en établir les responsabilités éventuelles et de proposer des mesures de redressement et de renforcement de la gouvernance financière.

5. Sur les allégations de détournement des salaires, primes et frais de fonctionnement de la Commission Nationale de Prévention Routière (CNPR)

Considérant les plaintes relatives à la gestion des salaires, primes et frais de fonctionnement des agents de la CNPR dans la province de la Tshopo ;

Il est soumis à l'Assemblée plénière du Sénat une proposition de résolution portant création d'une commission d'enquête parlementaire, conformément aux articles 187 et 188 du Règlement intérieur du Sénat, chargée de faire toute la lumière sur la gestion des ressources allouées à cette institution, d'identifier les éventuelles irrégularités et d'en établir les responsabilités, en vue de proposer des mesures susceptibles de renforcer la transparence et la bonne gouvernance.

6. Sur la gestion des fonds destinés aux victimes de la guerre de six jours à Kisangani

Considérant les préoccupations exprimées par les victimes de la guerre de six jours au sujet de la gestion des fonds mis à leur disposition par le FRIVAO ;

Il est proposé à l'Assemblée plénière du Sénat d'inviter le Gouvernement à diligenter un audit indépendant, confié à un organe compétent ou à une structure spécialisée et indépendante, sur la gestion desdits fonds, en vue de garantir la transparence, l'équité dans l'indemnisation des victimes et le respect des objectifs poursuivis par ce mécanisme de réparation.

7. Sur la gouvernance financière des provinces

Considérant les préoccupations relatives à la gestion de certains comptes bancaires provinciaux et à l'utilisation des ressources publiques ;

L'Assemblée plénière du Sénat est invitée à adopter une résolution portant création d'une commission d'enquête parlementaire, conformément aux articles 187 et 188 du Règlement intérieur du Sénat, chargée de faire toute la lumière sur la gestion des comptes bancaires provinciaux et l'utilisation des ressources publiques, d'en établir les responsabilités éventuelles et de proposer des mesures susceptibles de renforcer la transparence, la bonne gouvernance et la traçabilité dans la gestion des finances publiques provinciales.

Par conséquent, le Sénat réaffirme sa détermination à assurer le suivi de ces préoccupations dans le cadre de ses missions constitutionnelles de représentation des provinces, de contrôle de l'action gouvernementale et d'évaluation des politiques publiques. Il invite le Gouvernement, les institutions provinciales ainsi que les services publics concernés à prendre les mesures nécessaires pour la mise en œuvre effective des présentes résolutions.

CONCLUSION

Cette Synthèse nationale des rapports des vacances parlementaires constitue une évaluation des réalités politiques, administratives, juridiques, sécuritaires, économiques et socioculturelles des différentes provinces, recueillies à travers des échanges directs avec les populations, les autorités locales et les forces vives au cours de la période allant du 16 décembre 2025 au 14 mars 2026.

Les préoccupations relevées mettent en évidence les défis majeurs auxquels demeurent confrontées les provinces, notamment dans les domaines des infrastructures, de l'éducation, de la santé, de la sécurité, de la gouvernance ainsi que du développement économique et social. Elles traduisent également les attentes des populations quant à l'amélioration de leurs conditions de vie et à une prise en charge efficace de leurs préoccupations par les pouvoirs publics.

La présente synthèse se veut ainsi un outil d'orientation et d'aide à la décision pour les institutions compétentes. Les observations et recommandations qui y sont formulées sont susceptibles de contribuer à la recherche de solutions appropriées aux problèmes identifiés et au renforcement de l'action publique en faveur du développement harmonieux des provinces.

Fait à Kinshasa, le

Le Rapporteur Adjoint
Jean-Claude BAENDE ETAFE ELIKO

Le Président
Jean-Michel SAMA LUKONDE KYENGE

TABLE DES MATIERES

PHOTO	5
AVANT-PROPOS	7
PHOTOS	8
SIGLES ET ABREVIATIONS	12
INTRODUCTION	15
CHAPITRE 1 ^{er} DES PROGRES ENREGISTRES	16
CHAPITRE 2 DES PROBLEMES COMMUNS A TOUTES LES PROVINCES ET DES RECOMMANDATIONS	20
CHAPITRE 3 DES PROBLEMES SPECIFIQUES A CHAQUE PROVINCE ET DES RECOMMANDATIONS	38
1. PROVINCE DU BAS-UELE	38
2. PROVINCE DE L'EQUATEUR	41
3. PROVINCE DU HAUT-KATANGA	43
4. PROVINCE DU HAUT-LOMAMI	45
5. PROVINCE DU HAUT-UELE	50
6. PROVINCE DE L'ITURI	52
7. PROVINCE DU KASAI	54
8. PROVINCE DU KASAI CENTRAL	60
9. PROVINCE DU KASAI ORIENTAL	61
10. VILLE-PROVINCE DE KINSHASA	64
11. PROVINCE DU KONGO CENTRAL	65
12. PROVINCE DU KWANGO	66
13. PROVINCE DU KWILU	68
14. PROVINCE DE LOMAMI	69
15. PROVINCE DE LUALABA	71
16. PROVINCE DE MAI-NDOMBE	84
17. PROVINCE DE MANIEMA	89
18. PROVINCE DE LA MONGALA	91
19. PROVINCE DU NORD-KIVU	93
20. PROVINCE DE NORD-UBANGI	98
21. PROVINCE DE SANKURU	100
22. PROVINCE DU SUD-KIVU	101
23. PROVINCE DU SUD-UBANGI	104
24. PROVINCE DE TANGANYIKA	106
25. PROVINCE DE LA TSHOPO	111
26. PROVINCE DE LA TSHUAPA	115
CHAPITRE 4 : DES RESOLUTIONS	116
CONCLUSION	119
TABLE DES MATIERES	121
ANNEXE	122

ANNEXES

LISTE DES MEMBRES DE LA COMMISSION SPECIALE

I. DE LA COMPOSITION ET DE LA PARTICIPATION

1.1 DE LA COMPOSITION

1.1.1. Du Bureau

- | | |
|-----------------------------------|------------------------|
| 2. BAENDE ETAFE ELIKO Jean-Claude | : Président |
| 3. KALUMBA APAMATO Bijou | : Vice-Présidente |
| 4. NIKOMBA SABANGU Madeleine | : Rapporteuse |
| 5. NKUNKU BAKULU Paoline | : Rapporteuse Adjointe |

1.1.2. Des Membres

1. BABANGA MPOTIYOLO Anicet
2. BACHEBANDEY MANZOLO Noëlla
3. BAKIELE MESO Mariame
4. BEMBA NDOKWA Françoise
5. BOKETSU BOFILI Jean-Paul
6. BOTEMA MBOYO Cathy
7. BULAKALI MULULUNGANYA Aristide
8. DIAHOYA NETUHOLA Jeancy
9. ESSIMBA BALUWA BOLEA Bienvenu
10. KABONGO BINENE Danny
11. KALAMBAYI KATSHIOBO Jonas
12. KALUMBA APAMATO Bijou
13. KAZADI KANKONDE Ivan
14. KIMBULU DJAMBA Richard
15. KUMBODIMO KABABILE Anna
16. LUNGUANA MATUMONA Jacques
17. MWISHA KASIWA Janvier
18. NAWEJI YAV Norbert
19. NGALAMULUME BAKAKENGA Joseph
20. NGBAKO MBILISI Anastasie
21. NGINDU BIDUAYA Cédric
22. NIKOMBA SABANGU Madeleine
23. NKULU MBUYA Hervé
24. NKUNKU BAKULU Paoline
25. PUNGWE MBUYU LUYONGOLA Patrice
26. SINANGO NGBAKOLI Eddy-Pascal
27. TSHIBANDA KADIEDIEM Herbert

SYNTHÈSE NATIONALE DES RAPPORTS DES VACANCES PARLEMENTAIRES



SÉNAT 2026